

Université de Paris I - Panthéon - Sorbonne

Sciences Economiques . Sciences Humaines . Sciences Juridiques

LA PLACE ET LE ROLE DE L'AGRICULTURE
COMMERCIALE DANS LE DEVELOPPEMENT IRANIEN

Thèse

Pour le Doctorat d'Etat (*arrêté du 16 avril 1974*)
ès Sciences Economiques

PRÉSENTÉE ET SOUTENUE PUBLIQUEMENT le 26 juin 1981
PAR M. AHMAD HOBKHOO

DIRECTEUR DE RECHERCHE : MONSIEUR LE PROFESSEUR RENÉ PASSET

JURY : M. FAUVEL, *Président*
Suffragants : M. PASSET
M. PIATIER
M. BRETONES
M. ABASSY

MAI, 1981

AGRICULTURE COMMERCIALE ET DEVELOPPEMENT



Université de Paris I - Panthéon - Sorbonne

Sciences Economiques . Sciences Humaines . Sciences Juridiques

LA PLACE ET LE ROLE DE L'AGRICULTURE
COMMERCIALE DANS LE DEVELOPPEMENT IRANIEN

Thèse

**Pour le Doctorat d'Etat
ès Sciences Economiques**

PRÉSENTÉE ET SOUTENUE PUBLIQUEMENT
PAR M. AHMAD HOBKHOO

DIRECTEUR DE RECHERCHE : MONSIEUR LE PROFESSEUR RENÉ PASSET

MAI, 1981

L'UNIVERSITE DE PARIS I PANTHEON SORBONNE n'entend
donner aucune approbation ou improbation aux opinions
émises dans les thèses ; ces opinions doivent être
considérées comme propres à leurs auteurs.

Au terme de ce travail, je voudrais dire ce que je dois à Monsieur le Professeur René Passet. La référence à ses analyses théoriques, la qualité de ses avis, l'exigence de ses critiques ont, en effet, tout au long de son élaboration stimulé et enrichi cette recherche.

Je tiens à exprimer mes plus vifs remerciements à Monsieur le Professeur André Piatier dont les conseils m'ont été précieux.

Mes remerciements s'adressent aussi à mon collègue et ami Monsieur le Professeur Mahmoud Eslami, de l'Université de Téhéran, qui a accepté d'examiner, avec une grande attention la première version de ce texte et m'a apporté une aide précieuse par la rigueur de ses observations et l'intérêt de ses suggestions.

Le lecteur reconnaîtra aisément au fil des pages ma dette intellectuelle envers l'oeuvre théorique du Professeur Louis Malassis.

Je tiens également à remercier les membres du Jury pour avoir l'obligeance de participer au Jury.

Il me faut encore remercier Melle F. Luxor et Melle S. Bejanian pour le travail de dactylographie.

Paris 1981

Aux Agriculteurs de l'Iran

A ma femme, et à ma fille

P R E F A C E

Depuis 1969, année de l'obtention de mon diplôme d'Ingénieur Agronome de l'Université Américaine de Beyrouth (spécialité : économie rurale) et pendant mon séjour à Montpellier où je suivis les cours du Centre International des Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes, sous la direction de Monsieur le Professeur L. Malassis et le programme de doctorat de la Faculté de Droit et des Sciences Economiques sous la direction de Monsieur le Professeur R. Badouin, et pendant ces cinq dernières années à Paris (avec plusieurs va-et-vient) où je bénéficiais des conseils précieux de Monsieur le Professeur R. Passet et de Monsieur le Professeur A. Piatier, il y avait un thème principal qui me préoccupait le plus souvent: pourquoi mon pays est-il un pays sous-développé, et comment pouvons-nous sortir de cette situation aberrante ? Pourquoi l'agriculture de mon pays, aussi vaste et aussi riche, ne répond t-elle pas aux sollicitations dont elle est l'objet ? Quels sont les goulots d'étranglement de ce secteur tellement vital, et qu'est-ce que nous devons faire pour minimiser les facteurs de freinage et de blocage du développement agricole.

Ma thèse de doctorat de troisième cycle en 1974, intitulée "Le Développement économique en Iran et la recherche opérationnelle", m'a beaucoup aidé à comprendre une grande partie de la réponse. Cependant, ce furent surtout les agriculteurs iraniens qui me fournirent assez d'éléments éclairants pour saisir les problèmes et la capacité de productions agricoles de mon pays.

La présente oeuvre est une recherche descriptive, explicative, et analytique consacrée totalement au même thème, que j'ai ventilée en quatre parties, un sommaire au début et une table des matières à la fin de ce texte élucidant la présentation.

A.H.

LA PLACE ET LE ROLE DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE
DANS LE DEVELOPPEMENT IRANIEN

S O M M A I R E

INTRODUCTION GENERALE :

- CHAPITRE - 1 Un rappel des problèmes généraux relatifs à la place et au rôle de l'agriculture dans le développement.
- CHAPITRE - 2 La performance de l'agriculture iranienne : éveil à une vision nouvelle.
- CHAPITRE - 3 La problématique et la méthodologie de l'Enquête.

PREMIERE PARTIE : LA PLACE DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE DANS LES STRUCTURES SOCIO-ECONOMIQUES

INTRODUCTION

- CHAPITRE - 1 Aspects démographiques et socio-économiques.
- CHAPITRE - 2 Aspects structurels et cadres institutionnels.
- CONCLUSION

DEUXIEME PARTIE : LE ROLE DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE DANS LE DEVELOPPEMENT IRANIEN

INTRODUCTION

- CHAPITRE - 1 L'importance du complexe agricole dans le développement de l'économie nationale : une étude à partir du Tableau inter-industriel.
- CHAPITRE - 2 Les plans de développement et le rôle envisagé pour le complexe agricole.
- CHAPITRE - 3 L'agriculture commerciale et les actions directes sur le développement agricole.
- CHAPITRE - 4 L'agriculture commerciale et les actions indirectes sur les composantes humaines du développement agricole.

CONCLUSION

REFLEXIONS FINALES

INTRODUCTION GENERALE.

CHAPITRE 1.

UN RAPPEL DES PROBLEMES GENERAUX RELATIFS
A LA PLACE ET AU ROLE DE L'AGRICULTURE
DANS LE DEVELOPPEMENT.

1.1.- DEVELOPPEMENT :

De nos jours, le développement est le pôle d'attraction de la réflexion économique.

Des auteurs pensent qu'il constitue un problème majeur de la philosophie sociopolitique de notre temps (1).

D'autres le présentent comme l'idéal commun à tous les groupes humains au XX^e siècle (2). Pour F.Perroux, le développement débouche sur la prise en compte des structures sociales, des institutions, des habitudes d'esprit qui ne sont pas justiciables des formes courantes des équilibres micro-économiques et macro-économiques (3).

Le développement, selon Perroux, " est la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître, cumulativement et durablement, son produit réel global." Ainsi, constatons nous que la notion de développement est présentée ici suivant une optique à la fois synthétique, quantitative et qualitative. Cette approche met l'accent sur la différenciation entre la notion sous étude et la croissance économique.

- 1) - L.Malassis : "Agriculture et Processus de Développement " UNESCO Paris, 1973. P.14.
- 2) - R.PASSET : "Politiques du Développement ", Dalloz, Paris. 1969. P.6.
- 3) - F.Perroux : "L'Economie du XX^e Siècle " PUF, 1961. PP. 558-559.

François Perroux définit en effet la croissance comme " l'augmentation, soutenue pendant une ou plusieurs longues périodes ", d'un "indicateur de dimension ": pour la nation, cet indicateur est, " le produit global brut ou net en termes réels " .(1).

Nous remarquons tout de suite que la notion de croissance est plutôt partielle et quantitative. Il s'en suit donc, que la notion de développement est plus vaste que celle de croissance, ou en termes plus précis, " le développement englobe et soutient la croissance " .(2).

En partant de cette optique, René Passet indique que " le développement d'un ensemble territorial est fait de la croissance d'un certain nombre de variables caractéristiques" .. et de la décroissance d'un certain nombre d'autres, accompagnées des changements structurels et mentaux favorables à sa poursuite.(3)

Il ressort clairement de ces observations et définitions que le développement n'est pas un problème de nature purement économique, mais également et surtout de nature socio-culturelle.

Il est aussi un problème politique non pas seulement parce que sa solution requiert une action des instances politiques, "mais parce qu'il concerne le pays envisagé dans sa personnalité historique " et dans son existence propre (4) " Développer ", selon Alain Barrère, est " l'oeuvre d'une communauté; elle est politique au plein sens du terme " .

1) -F.Perroux : "L'Economie du XXe siècle", PUF, 1961 P. 557.

2) -Ibid. : P. 157.

3) -René Passet: Op.cit. P.4

4) -Alain Barrère, (Préface de); J.Ph.Plateau ", Les économistes classiques et le sous-développement " Tom:1 & 2, PUF Paris, 1978. P.VII.

Ainsi, il n'est pas question de l'atteindre par la philanthropie; aucune réponse individuelle n'est valable, écrit Albertini, " aucune campagne contre la faim qui se contente d'émouvoir le coeur des riches, n'est efficace." (1)

Somme toute, le développement est un mouvement d'un peuple orchestré vers les plans supérieurs d'une meilleure humanité. Ce mouvement est caractérisé par les changements mentaux et sociaux qui favorisent et réalisent les changements culturels et politiques continus.

Ces changements s'accompagnent de mutations profondes, et, entraînent des bouleversements irréversibles, situés dans la logique d'un mouvement d'évolution de longue période. " C'est ici la norme même", d'un ordre " qui se transforme", puis s'efface, tandis qu'un autre se dessine (2).

Etudiant les conséquences d'un mouvement de développement à l'échelle de l'économie mondiale, A.Barrère (1) arrive à préciser que " le seuil de mutation structurelle est révélé par la croissance ". Il ajoute que, " la mutation résulte d'une interdépendance entre des changements affectant plusieurs ordres de phénomènes, parmi lesquels figurent les accroissements du produit et du rythme de croissance, mais aussi les changements structurels liés au développement ", qui sont

-
- 1) - J.M.Albertini : " Les mécanismes du sous-développement", éd.ouvrières, Paris, 1967.P.18.
 - 2) - René Passet, : " L'Economie et le vivant, " Payot, Paris,1979 P.7.
 - 3) - Alain Barrère : " Le Développement Divergent " Economica, Paris, 1978, P. 109.

les uns d'ordre économique, les autres d'ordre extra-économique.

Il suggère : " si la croissance se poursuit et s'accroît, ce n'est pas uniquement pour des raisons relevant du fonctionnement (augmentation du volume de l'investissement et de l'emploi, par exemple), mais aussi parce que les transformations des structures économiques, psychologiques, mentales, favorisent et permettent l'accroissement." (1)

Si le partage fondamental entre les " développés " et les " sous-développés " apparaît être de l'ordre des accroissements, pour lui " le partage est d'ordre structurel, bien que caché ." Ainsi "les phénomènes de croissance constituent la face apparente et les phénomènes de structure la face cachée du développement". Pour Barrère le développement " s'effectue avant tout par la conquête d'une homogénéité structurelle qui, constitue un facteur d'intégration économique, favorisant le déroulement de la croissance. "(2)

Au-delà du mouvement divergeant de la croissance mondiale, qui est la première réalité saisissable, A.Barrère arrive à préciser " le rôle déterminant joué par les structures, dont la prise en considération a permis d'effectuer le passage des phénomènes de croissance aux phénomènes de développement. "(3)

Son oeuvre permet de mettre en lumière le fait que le véritable partage du mouvement, celui qui crée les différences et la divergence, " réside dans les ruptures structurelles situées au niveau de la démographie, des ressources naturelles et des subsistances, des moyens techniques et des processus de production." (4).

1)- Ibid. - P.109.

2)- Ibid. - P.110.

3)- Ibid. - P.195.

4)- Ibid. - P.195.

En conséquence, l'analyse des structures, en relation avec le niveau de développement d'une société, nous apporte une première série d'enseignements précieux. C'est l'inertie des facteurs structurels privilégiés qui freine ou bloque le développement.

En outre, la connaissance de leur diversité et de leur rigidité offre à l'action des pouvoirs publics un champ très vaste, allant de l'éducation des hommes à l'investissement, en passant par la réforme des institutions. " Il n'est pas de marche en avant possible dans des cadres figés." (1)

D'autre part, la croissance désirée, lorsqu'elle se produit, implique une redistribution complète des activités au sein de la nation. Des épargnes réalisées dans l'agriculture, devront se porter vers l'industrie. Des hommes se déplaceront des villages vers les villes. Ces évolutions structurelles et beaucoup d'autres s'accompagnent de mutations profondes dans le fonctionnement des mécanismes économiques, et parfois préparent le fondement d'un bouleversement radical du système même.

Le point prépondérant qui ressort de cette discussion est que le développement d'une société ou d'un secteur de l'économie signifie la prise en considération de sa croissance et des mutations structurelles et fonctionnelles qui l'accompagnent.

Ainsi, en insistant sur l'importance des structures dans le développement, nous allons passer à la discussion du rôle que le secteur agricole - (qui constitue le secteur économique le plus important au début du développement) - doit jouer dans le processus de développement socio-économique global.

1)- René Passet " Politiques.... " op. cit. p. 119.

1.2.- LE ROLE DU SECTEUR AGRICOLE DANS LE PROCESSUS
DE DEVELOPPEMENT.

La conception des économistes en ce qui concerne le rôle de l'agriculture dans le processus de développement socio-économique global a subi une évolution considérable.

Tandis que, jadis un rôle passif était attribué à l'agriculture dans le schéma du développement économique, aujourd'hui, elle est envisagée, non plus comme une " catégorie à part", mais comme une branche intégrée au processus de développement " dans sa totalité, contribuant à atteindre les objectifs que la société tout entière s'est donnée." (1)

Nous remarquons que pendant la période 1940-60, il y avait une résurgence d'intérêt pour clarifier et analyser les déterminants de la croissance économique. Les économistes de cette période croyaient généralement que l'industrialisation était la seule réponse positive au développement. En d'autres termes " dans la quasi - totalité (peut être la totalité) des cas " le développement se confondait avec l'industrialisation.(2)

Le secteur de l'industrie était considéré comme le secteur moderne, qui pouvait et même devant remorquer le secteur rétrograde - c.à d., le secteur agricole. L'industrie était

1) - Louis Malassis, Op. cit. P.15.

2) - René Passet , Op. cit. P.270.

envisagée en plus comme le secteur -clé : elle pouvait être créatrice de l'emploi pour les ruraux, constituer une demande pour les produits agricoles et alimentaires destinés aux industries de transformation et aux exportations, et fournir les inputs industriels (e.g. pesticides, engrais chimiques etc...) à l'agriculture.

Il fut de mode, comme le précise Erik Thorbecke, d'utiliser " les modèles à un secteur de type Harrod-Domar en tant qu'outil d'analyse et de planification .(1) Ces modèles, qui sont caractérisés par les fonctions de production simples et agrégées dont l'investissement est le seul élément, mettaient l'accent, au moins implicitement, sur celui-ci dans l'infrastructure et l'industrie. La nature de ces modèles à un secteur, un input,* et l'hypothèse implicite que les facteurs ne pourraient pas être combinés dans une proportion fixe avec l'investissement, a prélué, selon Thorbecke, " à l'évolution des effets de production sectoriels, de l'allocation de l'investissement alternatif, et des combinaisons différentes des facteurs" (2)

1)- Thorbecke, Erik : " The role of Agriculture in Economic Development ", Columbia University Press, New York, 1969 PP. 3 - 7.

*)- Nous pouvons définir les inputs et les outputs comme suit :
" Les inputs sont constitués par tout ce qui entre dans l'appareil productif (matière première, énergies, services...) afin d'obtenir un certain volume de production; les outputs sont constitués par tout ce qui en sort (productions, déchets). Toute production est un output, mais tout output n'est pas une production (cas des pollutions par exemple)."
Cité d'après R.Passet, " L'économique...", Op.Cit.P.25

2)- Thorbecke, Op. Cit., P. 4.

Avec la tendance dominante qui considérait comme identiques le secteur moderne et le haut niveau de productivité de l'investissement, Thorbecke remarque que " la quasi-totalité de l'investissement était dirigée vers l'industrie et l'infrastructure industrielle." (1)

Avec le recours à des modèles à deux - secteurs, les économistes continuaient à donner toujours un rôle passif à l'agriculture et la regardaient comme une source potentielle de " main d'oeuvre illimitée," et de "surplus agricole " pour le reste de l'économie. Ils supposaient que les agriculteurs pourraient être en grand nombre libérés de l'agriculture de subsistance, (2) sans avoir comme conséquence la diminution de la production agricole. Autrement dit, pendant assez longtemps, la productivité marginale de la main d'oeuvre agricole était considérée comme nulle, ou du moins quasiment nulle.

Il était considéré que le transfert de force de travail était lié à un transfert d'épargne de l'agriculture vers le secteur moderne. Une politique " populaire " encourageait ce transfert de main d'oeuvre et de surplus agricole en changeant les " termes de l'échanges " au détriment de l'agriculture.(3)

1).- Ibid.- P.4 Un cas intéressant à signaler est celui des plans dits de développement élaborés en Iran à partir de 1949. Cf. Chapitre 2 de la deuxième partie.

2).- Nous allons approfondir cette notion ultérieurement

3).- Erik, Thorbecke. Op.Cit. P.5.

Suivant cette approche comme le précise Eric Thorbecke clairement, le problème " était que l'oie de l'agriculture rétrograde pourrait être morte de faim avant qu'elle ne puisse " pondre l'oeuf d'or" (1).

Avec l'élaboration des modèles d'économie dualiste et les études à partir des tableaux inter-industriels, il était admis que les fonctions que les secteurs agricoles et industriels devaient remplir dans le processus de développement, étaient complètement interdépendantes.

D'autre part l'expérience a montré que, si l'agriculture est négligée, et si elle n'est pas en mesure de remplir ses fonctions économiques, "il peut en résulter un freinage ou un blocage de la croissance globale ".(2)

Il était encore admis que l'industrialisation ne pourrait " se greffer directement sur un désert économique," (3) et de plus, " le développement de l'industrie " supposait, " la création préalable (ou au moins simultanée) d'une agriculture digne de ce nom." - (4)

Les historiens économistes, de leur côté, ont fourni les informations concernant le choix entre le secteur agricole et le secteur industriel dans le processus de développement.

1)- Ibid. P.4

2)- L.Malassis, Op.cit. P.177.

3)- R. Passet, Op.Cit. P.270.

4)- R. Badouin, " Le Rôle du Secteur Agricole dans la phase initiale du développement économique ". RSLF;1960 P.617.

Selon Simon Kuznets (1) " les économistes historiens généralement se partagent l'opinion qu'il n'y a eu aucun cas de développement réussi d'un pays majeur dans lequel une hausse de la productivité agricole ne soit précédée ou accompagnée du développement industriel."

D'autre part, A.E.Kahn, Jacob Viner et Coale & Hoover (2) proposent que " les efforts pour augmenter l'offre alimentaire et agricole doivent être prioritaires. Il existe une demande importante et un large besoin pour les produits agricoles additionnels. Et la productivité marginale la plus importante du facteur capital se situe dans le secteur agricole ".

Dans la même optique Coale & Hoover , proposent , pour l'Inde, qu' " un progrès très substantiel dans la partie la plus retardée de l'économie (agriculture) est un préalable pour la réussite du développement économique global " et " si un secteur limite la croissance des autres, il est plus probable que ce soit le cas de la croissance agricole limitant le non-agricole et non le contraire". (3)

En outre, plusieurs économistes sont d'accord sur le fait que " l'agriculture est le secteur où les résultats

1) - Voir Simon Kuznets " Six Lectures on Economic Growth " The Free Press of Glencol, New York, 1960, PP.59-60.

2) - A.J. Coale & E.M.Hoover, " Population Growth and Economic Development in Low-Income Countries : a case of India's prospects". Princeton University Press, New Jersey, 1958, P.120,P.139.

3) - Ibid. P.60

les plus importants peuvent être obtenus aux moindres frais " (1) parce que ce secteur existe déjà alors que les autres activités doivent être créées " ex nihilo " .

Néanmoins, la controverse de " l'industrialisation-d'abord " avec toute sa vulnérabilité n'est pas close.

Ester Boserup (2) étudiant de près les sociétés primitives asiatiques conclut qu' " il semble irréaliste de supposer qu'une révolution des techniques agricoles par les moyens de l'industrie moderne et les méthodes scientifiques se produira dans un avenir proche dans les pays qui n'ont pas encore atteint le stade de l'industrialisation urbaine ". Elle précise qu' " il n'est pas probable que nous puissions voir une inversion de la séquence traditionnelle, dans laquelle le secteur urbain avait tendance à adopter les méthodes modernes bien longtemps avant que le secteur agricole subisse une transformation correspondante ". (3)

On trouve encore un grand nombre d'économistes (entre autres, Albert Hirschman, Leibenstein, et Higgins) qui, en même temps, qu'ils reconnaissent le besoin d'augmentation de la productivité agricole, concluent que cela pourrait être atteint en attribuant la priorité à un " Big - Push " au programme de l'industrialisation.

1)- René Passet, Op.Cit. P. 270.

2)- Boserup, Ester, " The conditions of Agricultural Growth,"
George Allen & Urwin Ltd. London 1965. P.120.

3)- Ibid. - P.121.

La théorie du "Big - Push" est une théorie du démarrage du développement qui subordonne le développement à la création d'infrastructures économiques et sociales et dénie toute efficacité à des investissements successifs. L'idée clé est ici celle de l'indivisibilité de l'investissement. (1)

Partant de la même optique, Higgins écrit que la seule façon d'arriver à une " amélioration cumulative dans la productivité agricole," " est une politique publique destinée à raréfier la main d'oeuvre en agriculture, pour la remplacer simultanément par une agriculture plus mécanisée et de plus grande dimension, et en encourageant un taux d'industrialisation accéléré ". (2)

Il mentionne ailleurs qu'une telle politique " requiert un investissement lourd dans les deux secteurs, industriel et agricole " (3) Il insiste sur le danger qu'il y aurait à négliger le secteur agricole et sur le danger de l'industrialisation sans que celle-ci s'accompagne d'une révolution agricole.

Malgré ce penchant vis-à-vis de l'agriculture, W.H.Nicholls (4) écrit que " la logique de la position de Higgins nécessite une accentuation de l'industrialisation, car, sans celle-ci, la consolidation de la terre et la mécanisation des exploitations pourraient difficilement accroître la rareté de la main d'oeuvre. "

1) - Voir Marc Penouil, " Economie du développement," Dalloz, Paris, 1972, P. 61

2 & 3) - Benjamin Higgins, " Economic Development", W.W.Norton & Co. New York, 1959, PP. 459 ; 343.

4) - William H.Nicholls, " The Place of Agriculture in Economic Development" in Eicher, Carle & L.W.Witt, "Agriculture in Economic Development ", Mc Grow-Hill, New York, PP. 16-17.

La position de Leibenstein sur ce point, bien que plus prudente, est tout à fait similaire. (1) Nicholls pense que cette position à l'égard de l'industrialisation est "vulnérable" surtout si elle est utilisée comme la "base" de la planification économique à court terme dans les pays surpeuplés (2).

Selon lui, ces économistes ont sous-estimé les potentialités à court terme qui existent pour l'augmentation de la production agricole. L'exploitation de nombreuses petites unités est réalisable, étant donné le champ et les possibilités qu'offrent la terre et la main d'oeuvre existant dans les pays sous-développés. Le commentaire d'Erik Thorbecke sur cette position est comme suit : "la nécessité de mettre l'accent directement sur l'augmentation de la productivité et de la production agricole avait tendance à être négligée," pendant cette période qu'il nomme "période de l'engouement pour l'industrialisation ." (3)

Cette controverse, à partir de modèles à deux secteurs, révèle l'oubli au moins de trois points tout à fait fondamentaux auxquels ces modèles ne s'adressent pas explicitement. Ce sont le commerce extérieur, la nature de l'industrialisation réalisée, et les déterminants de la production agricole.

-
- 1)- Harvey Leibenstein, "Economic Backwardness and Economic Growth".
John Wiley, New York, 1957. P. 264.
 - 2)- W.H. Nicholls. - Op.Cit. P. 17.
 - 3)- Erik Thorbecke. - Op. Cit.P. 6.

Pourquoi alors, dans ce cadre de référence, avoir choisi une économie fermée plutôt qu'une économie ouverte ? Il ne faut pas considérer le commerce extérieur uniquement en tant que gains en devises et comme un accès à l'industrialisation (technologie moderne), mais aussi en tant qu'outil de domination étrangère. (1)

Nous constatons, encore, que ces hypothèses supposent une industrialisation urbaine qui viendra d'abord et servira ensuite les intérêts du développement agricole. Or, ce n'est pas toujours le cas. Dans les P.M.D., les industries, surtout de montage, font en général partie d'un plan qui répond à l'optimum d'une unité extérieure et supranationale et sont orientées plutôt vers la consommation immédiate de l'intérieur ou vers les commandes de l'extérieur plutôt que vers la fourniture d'inputs industriels aux agriculteurs.

Ainsi elles réservent à l'étranger l'essentiel de leurs effets d'entraînement. Autrement dit, un des caractères incontestables des PMD (pays moins développés) est qu'ils ont, en général, des économies désarticulées et peu intégrées.

D'autre part, une meilleure compréhension des déterminants de la production agricole, tant du point de vue micro que macro-économique, est indispensable avant qu'on puisse envisager son propre rôle. Selon P.Moussa (2), " on parvient en quelques années à augmenter la production de 25 à 40% ", en élevant la productivité par une amélioration des variétés cultivées, par un perfectionnement des méthodes - et surtout des méthodes

1)- Voir, entre autre, Albertini, Chapitre sur " la domination à travers les échanges commerciaux", Op.Cit.PP.99-118

2)- P.Moussa, " Les nations prolétaires ", PP. 135-144, cité d'après R.Passet, Op. Cit., P.270.

d'irrigation dans les pays tropicaux - ou par une meilleure protection des récoltes contre les parasites, etc.

Pour nous, comme l'industrialisation suppose une agriculture productive, l'agriculture a un rôle actif, et c'est la problématique et la modalité de sa participation au développement qui nous préoccupent.

Selon Rostow (1) l'agriculture doit jouer un triple rôle dans le passage " de la société traditionnelle à la société qui réussit son démarrage " :

- a.- fournisseur de biens
- b.- consommateur de biens
- c.- fournisseur de capitaux. (2)

Nous constatons que ce triple rôle envisagé pour l'agriculture démontre l'importance incontestable de ce secteur, au moins aux stades initiaux du développement . Il est donc vrai, " qu'il n'y a pas d'industrialisation possible sans une impulsion donnée à l'agriculture." Autrement dit , l'industrie ne peut se créer que sur un minimum de vie économique ".(3)

Un ajustement de la croissance agricole et industrielle est donc nécessaire et le développement ne se conçoit pas sans une vision à long terme de la croissance de ces deux secteurs. (4)

1) - W.W.Rostow : " Les étapes de la croissance économique "
Paris, Seuil, 1962.

2) - Voir, entre autres, la présentation de R.Passet, Op.Cit.
PP. 271 - 272; et celle de L.Malassis, Op.Cit.
PP. 155 - 160.

3) - René Passet, Op. Cit. P. 272.

4) - J.M. Albertini, Op. Cit., P. 226.

La présentation de Robert Badouin (1) en ce qui concerne les différentes formes de participation de l'agriculture à la croissance globale présente un intérêt certain.

Selon cette analyse, l'agriculture peut constituer le secteur de lancement de la croissance dans la mesure où des rendements élevés émettraient des "impulsion créatrices" dans le reste de l'économie et permettraient au pays de rompre avec l'isolement grâce à la commercialisation des surplus, et d'en finir avec la stagnation grâce à l'apparition d'une épargne rurale.

Dans une autre optique, le développement de l'agriculture permettrait de financer la croissance dans la mesure où l'augmentation des flux qui résulterait d'une production accrue pourrait, soit être réinvestie sur place, soit augmenter la demande de biens de consommation des agriculteurs et donc stimuler l'industrie, soit enfin être utilisée par l'Etat pour être affectée au financement de certains projets de développement.

Enfin, l'agriculture pourrait constituer un secteur d'ajustement de la croissance, si l'augmentation de sa production permettait de réduire les divers déséquilibres alimentaires, financiers, externes, structurels, ainsi que celui de l'emploi, déséquilibrés qui caractérisent les pays sous-développés.(2)

Il apparaît clairement que le premier modèle attribue à l'agriculture un rôle très important. Suivant le

1) - Robert Badouin, " L'Agriculture et accession au développement"
Ed. Pédone, Paris, 1967.

2) - Pour un autre exposé de la question voir L.Malassis,
Op. Cit., PP. 169 - 201.

second modèle l'agriculture se voit confier un rôle ingrat.

Enfin dans le troisième modèle l'agriculture se contente de répondre aux sollicitations qui lui sont adressées à la suite d'un processus de développement acquis en dehors de sa propre action.

Pour terminer cette controverse et afin d'en tirer de bonnes leçons, nous devons dire qu'une opposition dichotomique n'est plus valable; les deux secteurs sont interdépendants, et doivent être développés simultanément.

Néanmoins, pour les pays surpeuplés munis de bonnes ressources agricoles, mais manquant de devises étrangères, surtout aux stades initiaux de leur développement, l'importance doit être attribuée à l'agriculture dans la mesure où la contrainte humaine de nourrir les hommes présente une priorité légitime.

x x x

1.3.- LES ETAPES DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET ALIMENTAIRE.

L'analyse des étapes du développement et de la transformation structurelle lancée par W.W. Rostow fut accueillie diversement.

Il faut rappeler que selon Rostow, la " société traditionnelle " devait successivement réunir les " conditions préalables au démarrage " afin de " démarrer " et marcher " vers la maturité " pour aborder " l'ère de la consommation de masse " avant de se heurter aux problèmes qui se posent " au-delà de la consommation ". Deux catégories fondamentales de critiques semblent, cependant, avoir été formulées au schéma d'évolution proposé par Rostow :

1.- Rostow ne traite pas des systèmes socio - économiques au sein desquels peuvent se développer les phases successives de la croissance. (capitalisme, socialisme, etc.)

2.- La chronologie des phases successives relève d'une vision linéaire de l'histoire, vision optimiste quant aux chances, pour l'humanité entière d'atteindre le stade final.

L'analyse du processus historique de développement occidental, nous fournit en réalité un outil précieux pour comprendre le phénomène du développement en mouvement. Cependant, comme cette conception est suffisamment exposée par ailleurs, nous pouvons nous dispenser d'y revenir. (1)

1) - Voir, entre autre, R.PASSET, Op. Cit. PP. 95 - 111.

Il est nécessaire, en revanche, d'insister plus longuement sur l'analyse de L. Malassis, qui essaie de présenter un modèle descriptif simplifié afin de lier le développement agricole au développement général. (1)

Selon ce dernier, " les étapes du développement agricole n'ont de signification qu'envisagées dans le contexte socio - économique global." (2) Ainsi le modèle occidental fait apparaître trois étapes historiques dénombrées comme suit : (3)

- 1.- Le stade de l'agriculture de subsistance semi-féodale et artisanale (familiale) dans une économie préindustrielle;
- 2.- Le stade de l'agriculture artisanale, en cours de commercialisation, dans une économie capitaliste en cours d'industrialisation.
- 3.- Le stade de l'agriculture artisanale commercialisée, en cours d'industrialisation, dans une économie capitaliste industrialisée.
(voir le Tableau 1)

Considérant les transformations en cours en Occident, L. Malassis prévoit, au stade de la société post-industrielle, une agriculture industrialisée. Avec l'industrialisation de l'agriculture s'achève la dernière phase qui conduit à la maturité,

1) - Louis Malassis, Op.Cit PP. 273 - 287.

2) - Ibid. 275.

3) - Tout en se référant aux idées de Paul Houée : Les étapes du développement rural ", éd. ouvrière, Paris 1972, nous arrivons au même résultat.

TABLEAU - I.

Modèle descriptif simplifié du développement occidental.

Période historique	Répartition des actifs en %		Nombre de non-agricoles par agricole	Nombre d'habitants par agricole	Étapes du développement socio-économique									Stade
	Agricoles	Non-agricoles			Global		Agricole		Alimentaire					
					Système	Structure	Système	Structure	a	v	c	d		
2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	
1 XVIII ^e s.	80	20	0,25	1,25	Formation du capitalisme commercial sur la base d'une économie semi-féodale et artisanale	Économie agricole ou pré-industrielle	Semi-féodal et artisanal	Agriculture de subsistance	3	75	22	100	Économie alimentaire agricole	
2 XIX ^e s.	50	50	1	2	Capitalisme industriel	Économie en cours d'industrialisation	Artisanal pré-industriel	Agriculture en cours de commercialisation	10	50	40	100	Économie en cours d'industrialisation et de capitalisation	
3 XX ^e s. 3a 3b	20 10	80 90	4 9	5 10		Économie industrialisée	Artisanal	Agriculture commercialisée en cours d'industrialisation	15 18	35 27	50 55	100 100		
4 XX ^e s.	5	95	19	20	?	Économie post-industrielle	Néo-artisanal? Capitaliste? Coopératif? Semi-public?	Industrialisée	20	20	60	100	Économie industrialisée	

a = Achats de l'agriculture aux industries d'amont
v = Valeur ajoutée par l'agriculture
c = Coût de la distribution et de la transformation
d = Dépenses du consommateur

SOURCE : L. Malassis : " Agriculture et processus de développement " UNESCO, Paris 1973, P. 274.

selon la définition de Rostow : tous les secteurs atteignent alors une haute productivité.

Les étapes du développement ainsi mentionnées peuvent constituer une base convenable pour l'analyse du processus de développement agricole; à partir d'elles, nous pourrions expliquer le passage d'une situation à l'autre. En conséquence, l'analyse du processus de développement agricole Occidental amènerait à envisager successivement :

- a.- le passage de l'agriculture de subsistance semi-féodale à l'agriculture artisanale en cours de commercialisation;
- b.- la survivance de l'agriculture artisanale vers le milieu du XXe siècle en Europe;
- c.- le passage de l'agriculture artisanale à d'autres formes d'organisation socio - économiques au stade de l'agriculture industrialisée.

L'étude de ces transformations mettrait en lumière les conditions de l'agriculture dans les pays sous-développés. De plus, elle pourrait nous aider à voir les différences qui existent entre le processus historique et les cas spécifiques de notre temps.

La première phase, surtout, mérite un examen assez approfondi. Selon Marc Penouil (1), une économie de subsistance présente trois caractéristiques essentielles :

1) - Marc Penouil, Op. Cit., P.3.

- 1.- Faible productivité par tête;
- 2.- Equilibre nutritionnel précaire;
- 3.- Faible importance du commerce;

L.Malassis, explique le niveau de vie de subsistance en tant que niveau assurant " le minimum nécessaire à l'entretien de la vie, et aux activités ", impliquant " cet entretien" (1).

Donc, l'agriculture de subsistance pourrait signifier que l'activité agricole permet tout juste au paysan et à sa famille d'assurer un minimum vital de société traditionnelle. Par société traditionnelle, nous entendons une société dont le comportement se fait par référence au passé, à la coutume, et à la tradition. Robert Badouin définit, " l'agriculture de subsistance " comme " un système économique dans lequel chaque ensemble élémentaire, qu'il soit fondé sur le lien de parenté ou la proximité territoriale, consomme la quasi-totalité de ce qu'il produit et calque le volume de sa production sur celui des besoins pouvant être satisfaits par voie d'auto - approvisionnement " (2).

En agriculture de subsistance chaque cellule produit la plupart des biens dont elle a besoin et en consomme la presque totalité. A l'état pur, Badouin indique que " la fonction de l'agriculture de subsistance est de répondre de façon presque exclusive aux besoins d'auto-consommation ressentis par chaque unité élémentaire ". (3)

1) - L.Malassis, Op.Cit. P.83

2) - Robert Badouin, " Les Agricultures de Subsistance et le Développement Economique ". Pédone, Paris 1975. P. 11.

3) - Ibid - P.7.

Ce qui est caractéristique de l'agriculture de subsistance selon Badouin, " C'est moins le niveau de vie auquel elle conduit que la manière par laquelle ce niveau de vie est atteint." (1)

Deux communautés peuvent avoir un niveau de consommation similaire, mais elles présentent des caractères très différents si l'une le réalise par le seul auto-apvisionnement tandis que l'autre recourt largement à l'échange. " L'accession au développement économique " précise Badouin, "peut être plus facile dans le second cas " (2)

D'autre part, c'est un type particulier d'organisation sociale qui donne sa signification à l'agriculture de subsistance. Malassis divise les principales formes d'organisation socio-économique de l'agriculture en quatre : (3)

- 1.- Les formes d'organisation coutumière
- 2.- L'agriculture féodale ou semi-féodale
- 3.- L'agriculture paysanne
- 4.- L'agriculture capitaliste ou semi-capitaliste.

Il est clair à première vue que l'organisation socio-économique de l'agriculture de beaucoup de pays moins développés présente des caractéristiques de l'agriculture semi-féodale, paysanne, et semi-capitaliste.

Pour avoir plus de détails nous reverrons les

1)- Ibid. - P.8.

2)- Ibid. - P.8.

3)- cf. L.Malassis. Op. Cit P.71 et S. pour les détails.

définitions suivantes : (1)

- a.- L'agriculture semi - féodale est caractérisée par les rapports de domination que le seigneur, détenteur des moyens de production, exerce sur des semi-serfs, de manière que les activités de ceux-ci et leur subsistance dépendent principalement du seigneur.

- b.- L'agriculture paysanne : Ce type d'organisation est caractérisé par le fait que " l'initiative de production revient au paysan." Dans ces conditions, " les rapports de domination, lorsqu'ils existent, ne s'exercent pas par subordination directe du travailleur, mais par le marché de la terre, les facteurs, de production et les produits agricoles " eux-mêmes.

- c.- L'agriculture capitaliste ou semi-capitaliste est caractérisée par des rapports de production spécifiques entre les propriétaires des moyens de production et les salariés, qui offrent leur force de travail sur un marché. La structure et les mécanismes du marché du travail déterminent différentes situations.

C'est justement le deuxième type d'organisation (b) qui correspond à une agriculture de subsistance. Badouin indique qu'elle est le seul type d'agriculture qui soit " compatible " avec la société traditionnelle. (2). Lorsque sous l'effet des politiques

1) - L.Malassis, Op. Cit., P. 71.

2) - R.Badouin - " Les Agricultures ", Op. Cit., P.17.

d'accession au développement, la société traditionnelle se trouve mise en cause, la rigidité de cette liaison fait place à une étonnante faculté d'adaptation.

L'absence de surplus dans l'agriculture de subsistance, " ne correspond pas à un vide, précise Badouin, elle résulte d'une attitude consciente du système social, qui par son organisation, s'efforce d'en limiter le montant et d'en maîtriser l'affectation ".(1)

Le modèle médiéval des structures agricoles pour la France, tel qu'il est présenté par B.Rosier (2), correspond, grosso-modo, à une agriculture de subsistance. Le schéma des liaisons entre les principales catégories d'unités (voir le schéma suivant) montre que les unités paysannes consomment la quasi-totalité de ce qu'elles produisent; il montre aussi les flux réguliers et irréguliers des produits agricoles.

Ces unités calquent le volume de leur production sur celui des besoins pouvant être satisfaits par voie d'auto-alimentation. Nous constatons que l'agriculture de subsistance constitue le système essentiel de production. Elle est autant un mode de vie qu'un mode de production. Une telle agriculture est repliée sur elle-même.

Parfois, ne connaissant pas la monnaie, elle est coupée du reste de l'économie. On n'a rien à vendre pour acheter, faute d'une production suffisante, on vit alors en auto-subsistance.

1) - Ibid. P.9.

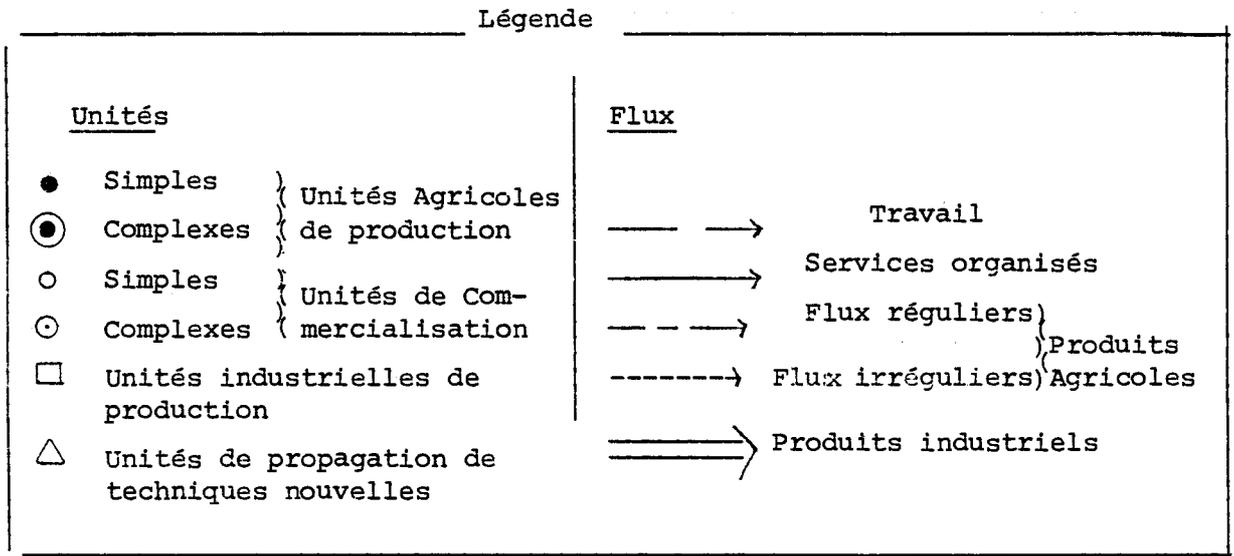
2) - Bernard Rosier, " Structures Agricoles et Développement Economique ", Mouton & Cie. Paris 1968. P.144.

D'APRES B. ROSIER.

Pour la France.

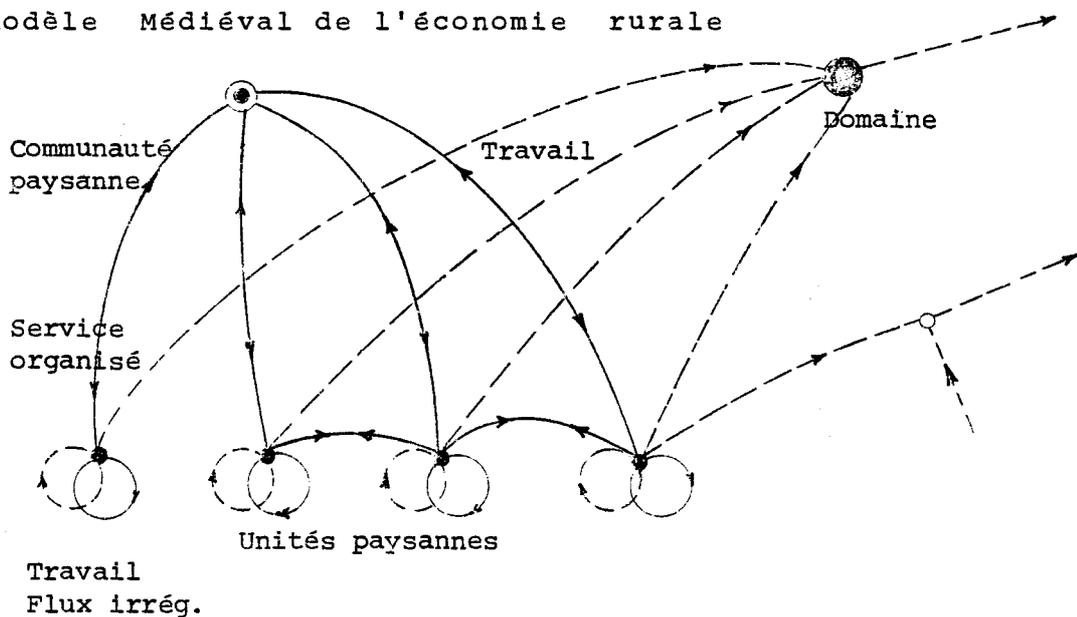
EVOLUTION DES STRUCTURES AGRICOLES

Schéma des Liaisons entre les principales catégories d'unités.



SCHEMA - I. -

Modèle Médiéval de l'économie rurale



Selon le schéma de B.Rosier, cependant, il ne s'agit pas là d'une règle générale, il y a quelques unités paysannes qui envoient les flux irréguliers de produits agricoles aux unités simples de commercialisation. Ces unités constituent un sous - système dans lequel le cultivateur est en communication avec le marché pour la vente de ses produits, mais il s'efforce de recourir au seul auto-approvisionnement pour se procurer les facteurs de production dont il a besoin.

R.Badouin réserve le terme d'agriculture paysanne pour ce type d'agriculture. (1)

Dans ce système, on constate une correspondance très forte entre l'unité de production (l'exploitation), l'unité de consommation (la famille), l'unité d'habitation (la maison et les batiments de la ferme), et le patrimoine (la propriété).

Selon Badouin, " la société paysanne représente un type de civilisation ", mais celui-ci "n'a rien de commun, sinon des analogies formelles, avec la société traditionnelle ". (2)

La première transformation mentionnée par Malassis est le passage de l'agriculture de subsistance semi-féodale à l'agriculture artisanale en cours de commercialisation.

A propos de l'agriculture artisanale en Europe, Malassis précise, qu'elle " s'est formée par

1) - R.Badouin - " Les Agricultures....." Op. Cit. P.11.

2) - Ibid. - P. 11.

transformation de l'agriculture semi-féodale, au cours de la période 1750 - 1850, par une double révolution technique et sociale ; Ce type d'agriculture s'est révélé apte à absorber certaines formes de progrès technique - biologique - chimique et même mécanique." (1)

Le Schéma II - (modèle issu de la révolution agricole) et le schéma III - (Développement du réseau d'échange , intervention croissante des facteurs d'origine industrielle) - proposé par Rosier donnent une vue de ces lentes transformations vitales, destinées à assurer le passage de l'exploitation traditionnelle à l'entreprise agricole commerciale juxtaposant l'agriculture paysanne.

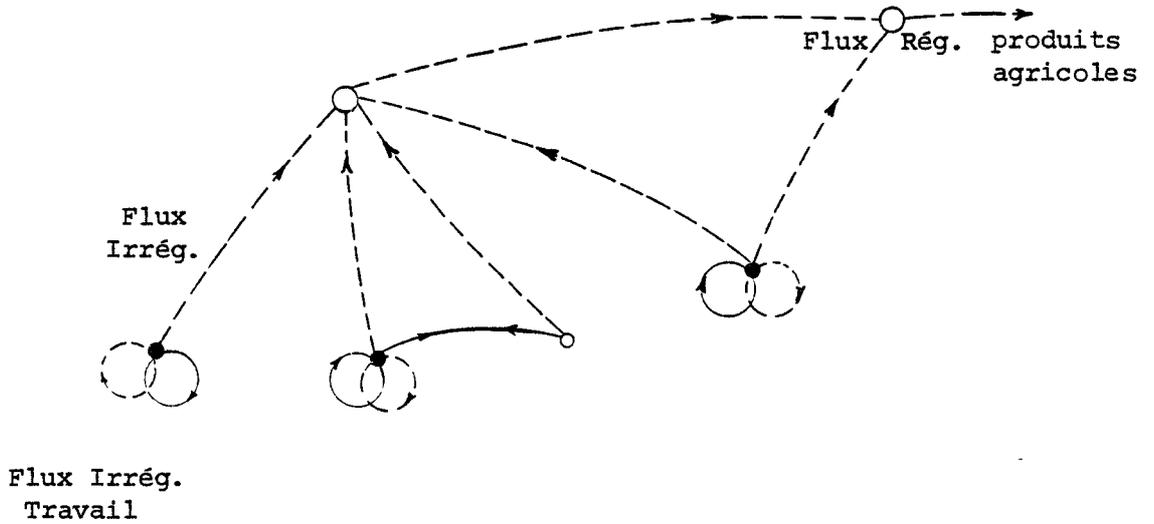
Ainsi l'agriculture sort de son isolement. La population migre, les échanges se multiplient. Le monde paysan se trouve entraîné, peu à peu, dans le mouvement.

Dans la deuxième étape du développement agricole, (survivance de l'agriculture artisanale vers le milieu du XXe siècle en Europe), le paysan ne produit plus pour lui, mais pour un marché. Ce passage de l'autarcie au mécanisme des échanges, qui manifeste une évolution des structures agricoles, soumet l'agriculteur à trois servitudes. Il doit produire plus, plus économiquement, et tout cela pour répondre à une demande.

1) - L.Malassis, Op. Cit. P. 228.

SCHEMA - II. -

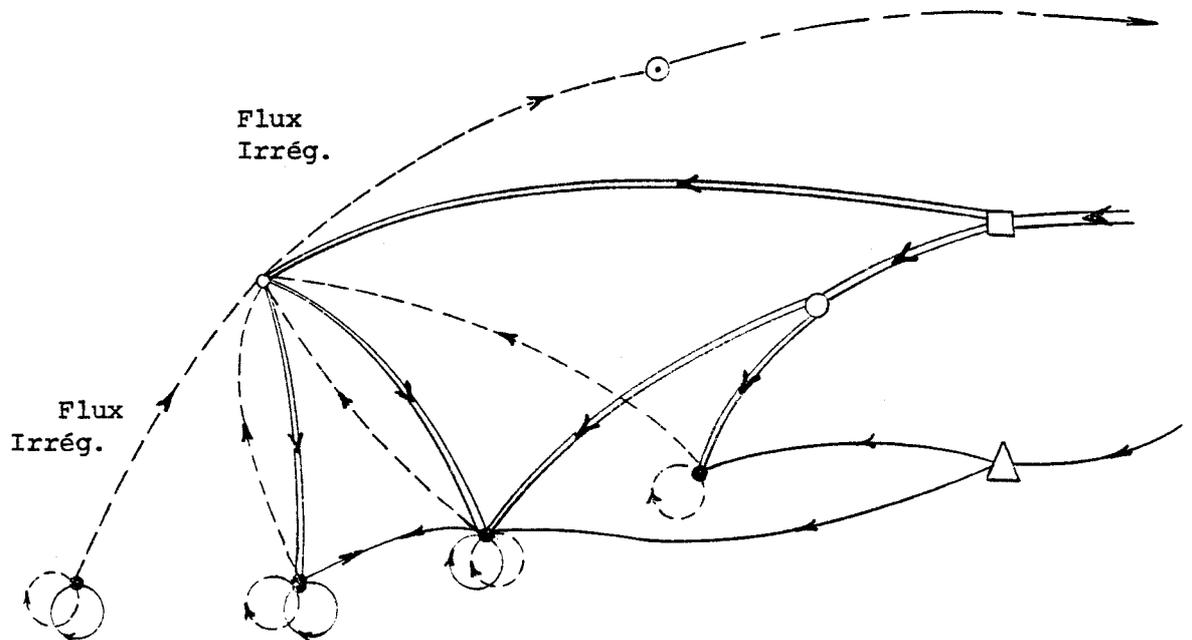
MODELE ISSU DE LA REVOLUTION AGRICOLE.



SCHEMA - III -

DEVELOPPEMENT DU RESEAU D'ECHANGES.

Intervention croissante des facteurs d'origine industrielle.



Ces trois obligations selon Pierre Viau (1), "bouleverseront progressivement la structure de l'exploitation traditionnelle." Nous allons décrire brièvement pourquoi.

a)- Produire plus .

Quand l'agriculteur ne produit plus seulement pour subsister, mais pour vendre, il prend conscience que son revenu, et en fin de compte son niveau de vie, dépend du volume des denrées qu'il peut mettre sur le marché. Il cherche donc, instinctivement à augmenter sa production et il y parvient normalement par accroissement de ses rendements.

De plus le progrès technique est " un grand consommateur " de facteurs de production, c'est - à - dire qu'il exige des machines, des engrais, des semences sélectionnées, du gasoil, et des kilowatts. (2)

Cette situation correspond à notre schéma III- où les unités industrielles de production commencent à jouer un rôle prépondérant. Si le paysan peut vendre davantage en produisant davantage, le progrès l'oblige à acheter davantage, et il contribue à précipiter l'exploitation dans le courant des échanges.

L'agriculteur, maintenant, a rompu avec la stagnation et a brisé l'isolement; il est intégré dans le courant des activités au sein de l'économie nationale.

1)- Pierre Viau : - " L'agriculture dans l'économie ",
Ed. Ouvrières, Paris 1967. PP. 80-82.

2)- Ibid. P. 82.

b) - Produire plus économiquement :

L'exploitant, pris dans l'engrenage du progrès technique, apprend vite qu'il ne lui suffit pas d'augmenter sa production par l'emploi massif de machines, d'engrais ou d'aliments concentrés. Encore faut-il en faire un usage rentable.

Il cherche des méthodes modernes de culture. Il oeuvre pour le progrès et essaie de choisir une meilleure gestion. En ce qui concerne la main d'oeuvre et les autres ressources disponibles, il modifie le système de culture, et l'échelle de production.

c) - Produire pour répondre à une demande:

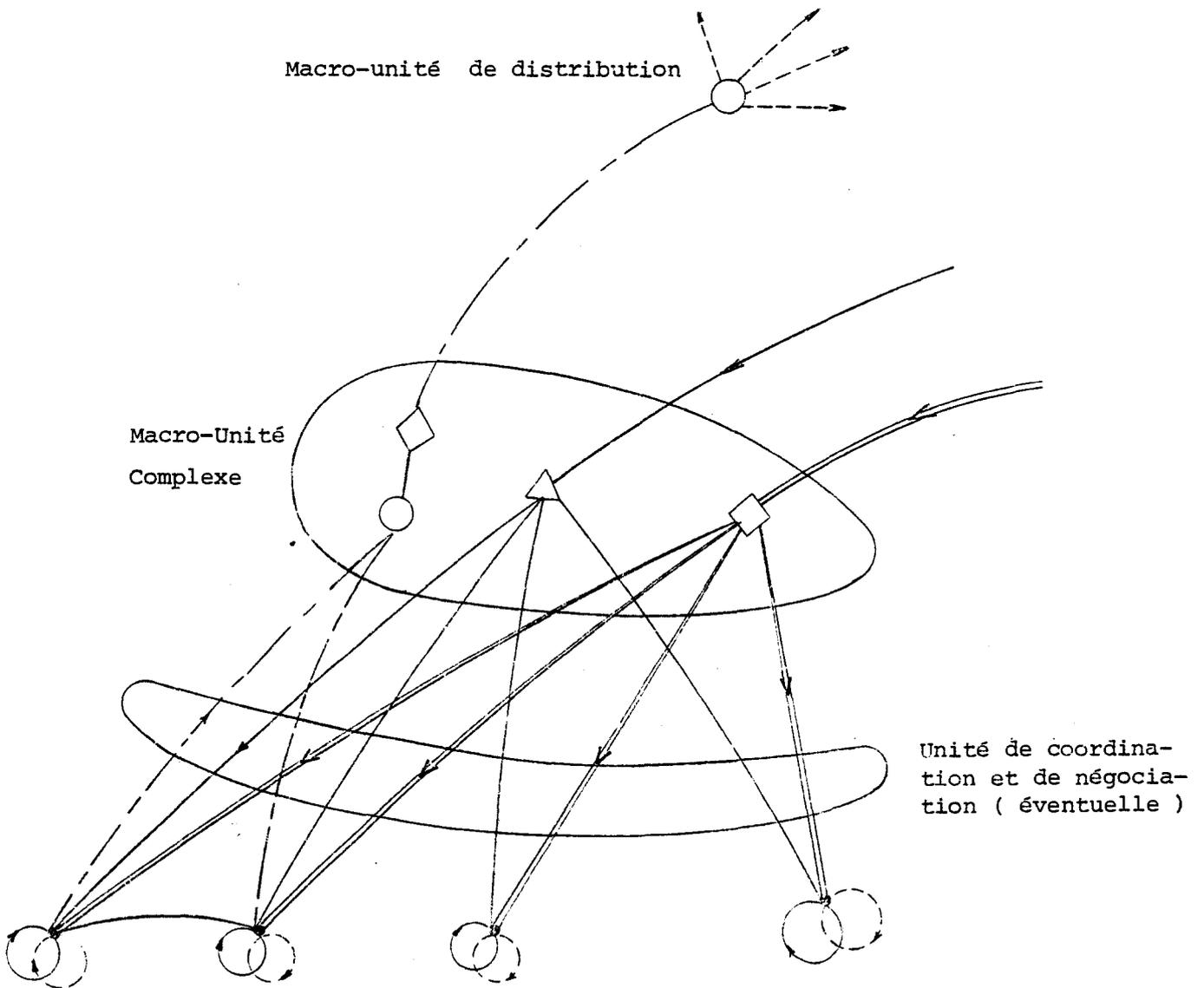
Jadis le paysan ne se préoccupait pas de savoir que produire, l'agriculteur d'aujourd'hui doit cultiver en fonction d'une demande à la fois exigeante, saturée et incertaine.

Il comprend, en conséquence, qu'il est nécessaire de prévoir. Ensuite, il lui faut s'adapter constamment aux situations de marché.

Nous nous trouverons alors en présence d'une agriculture beaucoup plus évoluée, et en cours d'industrialisation. Le Schéma IV de Rosier correspond largement au stade de l'agriculture artisanale commercialisée, en cours d'industrialisation, comme Malassis le mentionnait dans le troisième stade. (Voir le schéma IV).

SCHEMA - IV.-

STRUCTURE D'UNE BRANCHE AUTOUR D'UN POLE.



UNITES SIMPLES DE PRODUCTION.

Maintenant qu'en termes généraux, et sur la base des expériences occidentales, nous avons suivi les étapes du développement agricole, nous allons voir s'il en découle quelques conclusions pour les pays moins développés.

Tout d'abord, il faut admettre qu'avec cet exposé schématique, nous n'avons fait qu'aborder une réalité beaucoup plus complexe. Les diverses phases du développement agricole ne se succèdent pas d'une façon aussi tranchée. Elles s'imbriquent souvent les unes aux autres. Cependant, le processus décrit, correspond, en gros, à ce qui s'est passé et se passe encore dans de nombreux pays.

Le point de départ et la situation avancée nous intéressent principalement, mais la durée des étapes et des périodes ne nous importent guère. Car, la situation extérieure d'une agriculture sous - développée; (e.g. la situation internationale, et l'avance technologique), est complètement différente de ce qu'elle était naguère.

La lente transformation occidentale était en effet en relation avec une lente évolution technologique. Mais, si les contraintes structurelles et institutionnelles qui bloquent l'adaptation des techniques nouvelles à l'agriculture sont éliminées et si un cadre favorable au développement est fourni, la vitesse de croissance pourrait être plus considérable. Et c'est justement ici que le rôle d'un gouvernement, adapté à l'exigence du progrès et bien orienté vers celui-ci, devrait se manifester par son oeuvre en ce qui concerne l'infrastructure de commercialisation des produits (e.g. les routes) et les facilités institutionnelles (e.g. système de crédits, assurance).

Autrement dit, si le rôle du gouvernement dans le développement agricole des pays déjà développés était plutôt un rôle passif historiquement - ce qui n'est point aussi évident - le rôle de gouvernement d'un pays sous - développé doit être certainement un rôle très actif.

Il a affaire en réalité au problème de l'impulsion créatrice nécessaire à donner, afin d'orienter une mutation d'une telle ampleur dans le cadre d'un schéma général d'évolution.

En outre, c'est une tâche qui nécessite une volonté collective exprimant clairement une préférence pour une structure socio-économique.

Ainsi voit - on apparaître la question agricole des économies sous - développées, quant à leurs problèmes spécifiques.

x x x

1.4.- LES ECONOMIES SOUS - DEVELOPPEES ET
LA SPECIFICITE DE LEUR AGRICULTURE.

Sans devoir s'attarder sur les définitions des pays sous-développés, nous essaierons de fournir quelques descriptions afin de mieux situer une agriculture qui manque d'homogénéité, au sein d'une économie globale hétérogène.

R. Barre (1) écrit : " l'économie sous - développée se présente avec une structure primaire et dualiste; son fonctionnement est caractérisé par l'instabilité et la dépendance; elle peut difficilement rompre le cercle vicieux de la pauvreté "

Simon Kuznets (2) désigne par pays sous-développés, " les pays dont le produit par tête est si bas que la misère matérielle est immense et que les réserves indispensables tant pour assurer la croissance que pour supporter une crise sont faibles ".

L'identification et le recensement de tels pays dépendent, bien sûr, du niveau auquel on fixe le revenu marginal par tête.

Tandis que la deuxième définition semble plus pratique comme outil d'analyse, la première nous aide plus pour approfondissement de la conception du sous-développement.

1)- Raymond Barre: - Cité après R. Passet, " Politiques...",
Op.Cit. P.64.

2)- Simon Kuznets, - " Croissance et structure économique "
Ed. Calmann-Levy, Paris, 1972. P. 227.

Pour reprendre la première description nous pouvons, décrire " le cercle vicieux de la pauvreté". Angelos Angelopoulos(1), insistant sur le fait que " l'insuffisance du revenu national est à la fois la cause et la conséquence " des caractéristiques communes à presque tous les pays moins développés, énumère les caractéristiques importantes qui font partie du cercle vicieux de la pauvreté, comme suit :

- Malnutrition et sous-alimentation chronique d'une grande partie de la population;
- agriculture primitive et emploi primaire de la population active ;
- chômage et sous - emploi chroniques;
- accroissement démographique élevé;
- déficiences dans l'infrastructure et insuffisance dans l'industrialisation;
- insuffisance des connaissances scientifiques et technologiques;
- épargne et investissement limités et faible accumulation du capital ;
- ressources naturelles inexploitées;
- instabilité du secteur primaire et économie dualiste;

1) - Angelos Angelopoulos; -" Le Tiers - Monde face aux pays riches : Perspectives pour l'an 2000." PUF, Paris, 1973, PP. 13 - 14.

- forte dépendance à l'égard de l'étranger;
- faible revenu et très bas niveau de vie.

Toutes ces caractéristiques constituent, en même temps, des blocages structurels et des freins pour la croissance et le développement au niveau des facteurs productifs, lesquels concernent la mise en valeur des ressources naturelles, le rôle des hommes, à la fois comme sujets et agents de l'activité économique, la formation et l'utilisation du capital, la technique et le niveau de l'éducation.

Angelopoulos écrit que ces facteurs négatifs de production engendrent des distorsions et des déséquilibres, lesquels, aggravés par la dépendance économique vis-à-vis de l'étranger, aboutissent au " cercle vicieux de la pauvreté", caractéristique frappante du sous-développement. (1)

Albertini, pour sa part, indique que l'économie sous-développée est formée d'économies juxtaposées (2) Il les classe en :

- économie du secteur traditionnel,
- économie urbaine
- économie des grandes firmes exportatrices.

A côté des déséquilibres structurels qui se traduisent généralement par l'hypertrophie des secteurs primaire et tertiaire, par rapport au secondaire, on constate

1) - Ibid. - P. 14

2) - J.M. Albertini, Op.Cit., P.43 et 5.

un dualisme de structure économique qui tient à la juxtaposition des structures hétérogènes.

Nous avons déjà mentionné, à partir des idées d'Alain Barrère, l'existence de " ruptures structurelles partageant l'économie mondiale entre le monde développé dans lequel les structures économiques, politiques et socio - culturelles sont homogènes et le monde sous - développé où elles sont frappées d'hétérogénéité." (1)

Nous voulons insister sur le fait que cette hétérogénéité globale existe aussi au sein du secteur dit traditionnel où l'introduction et l'accentuation de cultures " de rapport " destinées au marché international et national a eu pour conséquence la rupture des circuits traditionnels fondés sur l'autosubsistance et sur les échanges limités entre les milieux rural et urbain.

On constate qu'à côté des productions vivrières dans les PMD, est apparu, dans la plupart des unités de production, un secteur marchand principalement tourné vers l'extérieur par la médiation du commerce de traite, créant ainsi un véritable dualisme de l'économie paysanne.

Il apparaît au niveau des régions touchées par le développement des cultures marchandes, et aussi au niveau des unités de production juxtaposées dans les mêmes régions.

Badouin (2) constate que quatre processus importants déclanchent l'ébranlement des sociétés de subsistance: 1)- le contact colonial, 2)- l'urbanisation ,

1) - A.Barrère- " Développement...." Op.Cit.P. 173

2) - R. Badouin- " Les Agricultures..." Op. Cit. P. 112.

3)- la modernisation, et 4)- la migration.

Le premier processus fait naître une demande et un sous - secteur marchand tourné vers l'extérieur, et apparaît une expansion monétaire.

Le deuxième processus a comme conséquence la distribution des produits manufacturés importés ; il est caractérisé par l'aire de ramassage des produits vivriers locaux pour la consommation urbaine, et l'apparition du commerce de traite (café, cacao, palmiste, en Afrique), et l'apparition d'une demande pour des produits de l'agriculture industrielle (coton, betterave, tabac.).

Le troisième processus nécessite une vaste utilisation des machines agricoles et entraîne une augmentation des superficies cultivées par tracteur.

Le quatrième processus, (la migration), entraîne un déclin relatif de la population rurale, et l'augmentation de l'équipement agricole et des superficies des exploitations.

Aujourd'hui, dans les pays sous - développés, frappés par ces facteurs d'ébranlement, sans tenir compte du degré de secousse respectif, nous avons affaire à un sous-secteur de l'agriculture qui démontre les transformations internes favorables au développement telles que : une commercialisation accrue, une capitalisation croissante des exploitations, et une augmentation de la productivité.

Cela d'autant plus qu'on perçoit une incompatibilité entre l'agriculture de subsistance et l'agriculture qui accède au développement.

On trouve dès lors que ce sous - secteur viable, ainsi décrit, est une forme d'agriculture plus conforme aux exigences du développement. Ici, la faculté de résistance au développement économique dont témoigne l'agriculture de subsistance n'est pas complètement absente, mais elle reste très faible.

En comparant cette situation avec les phases de développement agricole en Occident, nous voyons qu'un grand nombre des exploitations agricoles (90% peut-être) se situe au premier stade et un petit nombre (10% peut-être) semble avoir déjà atteint le deuxième stade (correspondant au schéma III, deuxième étape de Malassis).

Ce n'est pas un dualisme de l'économie paysanne, c'est plutôt une véritable dualité de l'économie agricole en cours de conversion.

Dans l'hypothèse d'une conversion à l'agriculture commerciale, c'est, bien entendu, l'ensemble du monde rural qui est progressivement intégré. L'agriculture commerciale - terme que nous réservons pour ce sous - secteur viable - pourrait, cependant, jouer un rôle d'avant - garde, et être le pionnier dans cette conversion, si et seulement si le jeu du marché et la politique économique permettent l'articulation et l'adaptation des changements structurels et

les variations fonctionnelles liées à la croissance agricole.

Notre tâche principale, dans cette recherche, est l'étude de l'agriculteur commercial, comme moyen, agent de décision, et finalité, au sein d'une agriculture en cours de développement.

Cependant, avant d'aborder ce sujet, nous devons expliquer, en termes très généraux, les composantes et la philosophie de la modernisation de l'agriculture.

x x x

1.5.- LES COMPOSANTES ET LA PHILOSOPHIE
DE LA MODERNISATION DE L'AGRICULTURE.

Pour que l'agriculture réponde favorablement aux sollicitations dont elle est l'objet, une attention privilégiée et des efforts continus doivent lui être consacrés. Un rapport concernant le problème mondial de l'alimentation se termine par la conclusion suivante: " La modernisation de l'agriculture dans les pays en voie de développement nécessitera des investissements de capital, la prestation de facteurs de production sous forme de semences, d'engrais, de produits anti-parasitaires, d'eau et de matériel ; elle devra aussi organiser la distribution et les systèmes de commercialisation, la formation des spécialistes agricoles et celles de la politique de prix en opérant d'autres changements dans la structure socio-économique " (1)

Le fait que le développement agricole global soit partout présent et l'importance qui est donnée aux changements structurels et institutionnels découlent d'une série de facteurs. Premièrement, les PMD ne sont pas homogènes par rapport à leur degré de développement et à leurs systèmes physiques, économiques et d'organisation. Pierre Drouin (2), parle à ce propos de " plusieurs Tiers- Monde ", tandis que, Pierre Moussa (3) divise le Tiers-Monde en nations "Opulentes" nations " Emergentes" et nations " Prolétaires " .

D.C. Lambert (4) propose cinq stades de développement sur la base du degré de complexité et de diversification croissante.

Ainsi, il classifie les pays sous-développés en cinq catégories et met l' Iran en 3e catégorie .

Ses catégories sont :

1)- "The World Food Problem", - Washington, D.C. Government Printing Office
May, 1967 . P. 20.

2)- Pierre Drouin,- "Le Monde : Dossiers et documents, "Le sous-développement"
Oct . 1979 .

3)- Pierre Moussa- "Les Nations Prolétaires ". Paris, PUF, 1959.

4)- D.C. Lambert - "Les économies du tiers-monde " Paris 1974 P. 110 etS.

- 1.- Les économies agricoles préindustrielles.
- 2.- Les économies dualistes à dominante préindustrielles.
- 3.- Les économies dualistes partiellement industrialisées.
- 4.- Les économies dualistes industrialisées ou modernisées sur une large échelle .
- 5.- Les économies complexes d'industrialisation confirmée.

Ces différentes tentatives de classification des pays sous-développés, sans parler des mérites de chacun, mettent la lumière sur le fait qu'on a affaire à des sous-ensembles hétérogènes. Par conséquent, une politique adaptée pour un pays sous-développé n'est pas nécessairement valable pour les autres. En outre, le développement global n'est dans une certaine mesure qu'une indication de plus de ces différences; il reflète l'échec des solutions à une seule variable et par conséquent le manque de confiance que nous éprouvons à l'égard de notre manière de comprendre le processus de développement agricole. (1) Il nous reste cependant à déterminer les goulots d'étranglement de la production agricole du pays et à établir la stratégie qui s'impose pour sortir de cette stagnation relative. Cette stratégie soulève le problème de l'investissement. Quand il présente d'autres stratégies d'investissement pour les PMD, Albert Hirschman considère deux catégories d'investissements :

- Les investissements d'infrastructure, et
- les activités directement productives (ADP). (2)

Il remarque qu'une stratégie d'investissements d'infrastructure à son tour stimule directement les investissements productifs du secteur privé en créant les conditions nécessaires pour assurer leur rentabilité. La deuxième stratégie met tout d'abord l'accent sur les ADP, qui à leur tour engendrent une demande d'investissements d'infrastructure.

Les éléments de la production agricole globale peuvent se classer à l'intérieur du cadre fourni par Hirschman. Les investissements directement productifs comprennent les achats de fournitures agricoles, semences, engrais, et les produits chimiques agricoles.

-
- 1)- C'est ce que A. O. Hirschman appelle la technique du programme pseudo global. Voir son livre "Développement Projects Observed".
- Washington, Brookings Institution, 1967.
 - 2)- "The Strategy of Economic Development,"
New Haven, Yale-University Press, 1958, p. 83-97.

Pour l'Iran, et les autres pays secs, l'investissement dans l'approvisionnement en eau peut aussi être rangé dans cette catégorie dans la mesure où il peut être effectué par un seul agriculteur ou par un petit groupe. Les composantes des investissements d'infrastructure au niveau de la production globale comportent des investissements sous forme d'infrastructures matérielles ainsi que la création d'organismes et d'institutions qui seraient créés pour assurer l'adoption et la rentabilité des investissements directement productifs. L'investissement sous forme d'infrastructures matérielles pourrait comporter, par exemple, la construction de routes et de facilités de stockage, tandis que les investissements productifs institutionnels et d'organisation pourraient comprendre la création de systèmes de crédit et des coopératives. Bon nombre d'investissements d'infrastructure comportent des composantes matérielles et institutionnelles; par exemple un service de vulgarisation aura à sa disposition des jeeps et des infrastructures matérielles ainsi que des composantes institutionnelles et d'organisation et sera en contact avec des sources d'information.

En considérant la relation entre les changements institutionnels et les changements au niveau des conditions fondamentales du milieu, à laquelle ils ont ajouté des découvertes récentes concernant l'incidence des inputs agricoles importés sur la productions, Schutjen & Coward ont suggéré une priorité séquentielle qui mettrait l'accent sur l'accroissement de l'input dans le cadre du système institutionnel actuel.

Ils pensent qu'on a " trop mis l'accent sur la création des conditions nécessaires au progrès agricole et pas assez sur la prestation effective des inputs productifs." (1)

1)- SCHUTJEN & COWARD - " Planning Agricultural Development. The matter of priorities ". The Journal of Developing Areas , vol. 6, N°1 , October 1971 p. 29-38.

Ils sont cependant d'accord sur le fait " que le changement soutenu " nécessitera " une révision des structures sociales et économiques de la nation " mais pour eux " ce phénomène risque d'être différé dans le court terme pour le plaisir de le voir apparaître sous une forme descriptive dans le long terme."

Les principes sous-jacents indiquent que les investissements d'infrastructure sont chers en termes de capital financier et aussi en termes de capital administratif et politique. Aussi est-il probable qu'une révision institutionnelle faite en prévision d'un changement ne se conformerait pas au besoin particulier de la société concernée comme cela serait le cas pour un changement institutionnel stimulé.

En outre, Robert Badouin confirme que :

" l'augmentation considérable de la production agricole au XIXe siècle en Europe est le fait d'une agriculture paysanne ". Selon lui, " la souplesse et la faculté d'adaptation se manifestent dans le fait que cette croissance du produit agricole s'est réalisée sans que des modifications sensibles des structures se soient avérées nécessaires. Les transformations intervenues ont été davantage une conséquence de ce succès que sa condition" (1)

La production agricole au Japon, par exemple, a pu être augmentée dans de notables proportions sans que les exploitations agricoles soient soumises à des transformations sensibles.

1)- R. BADOUIN - Développement rural, collection U., A.Collin.
Paris 1971, P. 99.

Ce qui est manifeste dans de tels cas, c'est la supposition implicite de l'existence de la volonté politique de faire le nécessaire pour le bien-être général et particulièrement pour le progrès des milieux ruraux.

D'autre part, ici, on note que l'influence de l'extérieur sous ses diverses formes est absente ou bien oubliée. Tandis que, dans les PMD et dans les circonstances internationales présentes, nous remarquons que les rapports des forces intérieures de ces pays constituent souvent un frein au développement agricole.

C'est par référence à ce point même que, Marcel Rudolff, écrit : " Dans certains pays, surtout en Afrique du Nord, en Asie et en Amérique Latine, les réformes structurelles constituent de véritables préalables au développement économique en général " (1)

En plus, l'impact des compagnies multinationales et les politiques étrangères ne sont pas des facteurs négligeables.

Néanmoins, comme les pays sous-développés ne représentent pas un ensemble homogène, les leçons que nous pouvons tirer de notre exposé très schématique des étapes du développement et notre propos pour la modernisation agricole pourraient être complètement différents selon les cas.

Cependant, nous pensons que les pays en voie de développement doivent définir leurs objectifs et trouver les démarches nécessaires pour y arriver, lesquelles ne seraient d'ailleurs

1)- Marcel Rudolff - "Economie Politique du tiers-monde", Paris : éd. Cujas, 1968.

valables que pour chacun d'entre eux. Il nous semble que les trois questions suivantes devront être clairement réglées avant tout :

- Pourquoi développer l'agriculture d'un pays?
- Pour qui la développer ?
- Par qui devra être effectué ce développement ?

Et quand on aura répondu à ces trois questions fondamentales, on pourra répondre à la question : comment développer l'agriculture ?

La première question a déjà eu plusieurs explications, et nous avons déjà apporté un début de réponse. On peut envisager un rôle de lancement du développement pour l'agriculture, un rôle de financement d'un développement en marche, ou bien un rôle d'ajustement avec un développement plus rapide des autres secteurs de l'économie. (1)

Ainsi, même dans le cas où le lancement du développement économique est l'oeuvre d'un autre secteur, le secteur agricole doit être en mesure de répondre aux sollicitations qui lui sont adressées par le reste de l'économie. Elle doit assurer :

a) "l'équilibre alimentaire" qui sous l'impulsion de différents facteurs se détériore : la croissance démographique, l'élévation du revenu moyen par habitant, l'urbanisation, l'influence des effets de démonstration (alimentation de type importé) et la rupture qualitative (plus de protéines animales) ;

b). "l'équilibre des finances publiques" qui devient des plus précaire vu les besoins de financement de l'Etat pour les investissements d'infrastructure qui ne sont pas à court terme produc-

(1) Voir Robert Badouin, "l'Agriculture et Accession au développement" op. cit., qui est principalement consacré à expliquer ce thème.

tifs et sources de rentrées fiscales. De plus, l'industrialisation crée des obligations financières pour l'Etat. Beaucoup d'industries dans leur phase initiale de développement profitent d'allègements de la charge fiscale et pèsent dans le budget de l'Etat. Dans ce cas, l'agriculture semble être le secteur désigné pour assurer les fonds nécessaires à remédier à ce déséquilibre.

c) "l'équilibre de la balance externe" qui se détériore vu que le pays doit importer ce qui'il a de plus rare : les biens nécessaires à la modification de ses structures. L'agriculture doit non seulement assurer l'équilibre vivrier interne afin que les devises rares ne soient pas utilisées pour l'importation de produits alimentaires, mais dégager un surplus permettant d'acquérir les moyens nécessaires à l'achat des équipements indispensables à l'étranger pour les changements de structures.

Pour l'Iran la plupart des économistes iraniens ont envisagé ce dernier rôle et ont attendu l'ajustement de ce secteur au rythme de développement global entamé par le secteur du pétrole. Ainsi le secteur pétrolier garantit le financement du développement et les autres secteurs de l'économie ont les taux de croissance plus importants que le secteur agricole.

Cependant le secteur agricole ne peut demeurer étranger au développement. Par l'ajustement qu'il peut opérer aux trois niveaux que nous venons d'énumérer, il est sensé effectuer le déroulement du processus de croissance ; ainsi de son bon fonctionnement dépend le freinage (voire blocage) ou la bonne marche du processus. Il est évidemment clair que pour jouer le rôle (moteur, financement ou ajustement) qui est dévolu dans le développement, l'agriculture a besoin d'accroître sa production, de dégager des surplus et augmenter qualitativement et quantitativement les flux qui la relie aux autres secteurs.

Pour qui développer l'agriculture d'un pays en voie de développement ?

Notre réponse est la suivante : pour la paysannerie qui représente la majorité de la nation. Un développement agricole doit avant tout attribuer le minimum de moyens matériels nécessaires pour une existence digne de ce nom.

Déjà J. et J. S. Mill avaient une conception nette à ce propos quand ils pensaient qu'"il n'y aura pas de développement si un secteur moderne relativement restreint mais en pleine expansion vient se superposer à un immense secteur traditionnel dont la situation n'évoluerait guère. Le développement" insistent-ils, "doit véritablement partir de la base et cet impératif implique que le sort des masses rurales s'améliore dès le départ". (1)

Par qui développer une agriculture ? Cette question pose la volonté politique, et les rapports de force d'un pays.

Nous examinerons ultérieurement dans cette thèse, qu'en Iran, des communautés rurales traditionnelles et les petites et moyennes unités d'exploitation étaient considérées comme des obstacles à la croissance économique, tandis que les unités agro-business et les Sociétés Agricoles par Actions, bénéficiaient d'une attention privilégiée.

Notre étude laisse peu de doute au niveau de la conclusion : les meilleurs agents du développement rural sont les petits et moyens agriculteurs commerciaux. Nous reviendrons sur ce sujet à plusieurs reprises.

(1) J. Ph. Platteau : "Les économistes classiques et le sous-développement", Tome 1. PUF. Paris. Paris 1978, P. 445.

Il y a enfin une quatrième question : comment faut-il développer l'agriculture ? C'est la totalité de la présente recherche qui essaie de fournir la ou les réponses.

En bref, c'est en mobilisant les éléments humains d'un pays et en utilisant les industries du pays au service du progrès de l'agriculture par la production d'outils et d'autres matériels destinés à ce secteur que peut démarrer le développement agricole.

Pour l'Iran, le secteur du pétrole et des hydrocarbures en plus de son rôle dans le domaine du financement, peut aider l'agriculture grâce aux engrais, aux pesticides et fongicides. et aux matières plastiques sous forme de tuyaux d'irrigation, de serres, etc . Il faut préciser ici que les véritables limites au développement agricole de l'Iran jusqu'à présent, n'étaient pas matérielles mais plutôt politiques et sociales. Ce sujet sera traité ultérieurement.

Il convient d'examiner, pour le moment, la performance de l'agriculture de l'Iran.

x x x

INTRODUCTION GENERALE

CHAPITRE 2

LA PERFORMANCE DE L'AGRICULTURE
IRANIENNE : UN APPEL A UNE VISION
NOUVELLE.

2.1. - L'AGRICULTURE IRANIENNE : UNE VUE D'ENSEMBLE.

L'Iran, avec une superficie de 1.648.000 Kilomètres carrés réparties de la façon suivante :

- surface cultivée (y compris les jachères) 10,5 %
- pâturages 7,1 %
- forêts 11,5 %
- surface sultivable 18,8 %
- surface non cultivable 52,1 %

recherche un certain degré d'autonomie alimentaire, qui, sans viser une totale autarcie, soit capable d'alimenter le pays en cas de difficultés de nature interne aussi bien qu'externe.(1)

L'agriculture iranienne, longtemps négligée, est à la fois sous exploitée et mal exploitée. Elle occupe encore plus d'un tiers de la population active, malgré une forte émigration

1) Voir la carte de l'Iran et ses Provinces page 60.



urbaine (sujet qui sera traité ultérieurement) (1).

Son potentiel est tellement considérable que le professeur Aresvik, de l'Université Agricole de Norvège pense que l'Iran, du point de vue de l'agriculture est un "géant endormi". (2)

L'agriculture de ce pays, comme celle de plusieurs autres pays du Moyen-Orient est, en grande partie, une activité villageoise. Les paysans sont dispersés en quelques 50.700 villages et cultivent les terres agricoles. Ces terres cultivées ne représentent en gros, que 10 à 11 % de la superficie totale du pays, tandis que les jachères comptent toujours pour plus de la moitié de ce pourcentage.

En général, les terres cultivées sont disposées en petits îlots entourés de vastes pâturages, de montagnes ou de déserts inexploités, ou bien encore de terrains susceptibles d'être mis en valeur, mais qui servent le plus souvent de pâturage.

Nous pouvons dire que la superficie de terre cultivable peut être augmentée difficilement de façon sensible ; la superficie actuellement cultivée est en effet largement le produit d'une conception plutôt extensive qu'intensive de l'utilisation de la terre ; et la terre est inutilisée à cause, soit de conditions physiques particulièrement défavorables (surtout la sécheresse), soit

(1) Il convient d'ajouter ici, que l'année iranienne commence le 21 Mars de chaque année, et dure jusqu'au 20 Mars de l'année suivante du calendrier européen ; ainsi l'année 1358 correspond à 1979/80 et l'année 1360 à 1981/82

(2) O. Aresvik - "Basic questions of iranian agricultural policy" Etude présentée à la conférence sur la politique agricole de l'Iran à l'Université de Shiraz, Juin 1978.

d'un problème complexe d'ordre socio-économique qui s'oppose au développement (terres abandonnées + terres accaparées par les autorités privées et publiques).

En ce qui concerne la croissance de la production du secteur agricole, on constate que tous les secteurs de l'économie ont obtenu des taux de croissance plus élevés que celui-ci, malgré son importance en termes d'emplois et de contribution au revenu national brut.

En effet, l'agriculture iranienne a subi des changements radicaux durant ces dernières années précédant la révolution de 1979 : la réforme agraire, la poussée de l'éducation, la migration, la mécanisation des exploitations, l'apparition de l'Etat dans la vie rurale sous des formes multiples (SAA, coopératives, achats de quelques produits importants, comme blé, betterave à sucre, vente des inputs agricoles, etc ...)

Comme nous l'avons indiqué auparavant, la place de ce secteur dans le PIB a diminué de 19,68 % en 1965 à 14,85 % en 1972, puis à environ 8,4 % en 1978. La part de la force de travail engagée dans l'agriculture a diminué elle aussi, allant de 55,5 % en 1955 à 46,2 % en 1966, puis à 35,8 % en 1976.

Les gains de productivité furent faibles car probablement ce secteur a très mal utilisé sa capacité potentielle existant. Ainsi, l'augmentation de la consommation, causée principalement par une croissance démographique aiguë et une augmentation des revenus, a détérioré la balance du secteur agricole.

Ainsi les importations des produits alimentaires qui étaient de 265 millions de dollars en 1973, se sont accrues

jusqu'à atteindre 1.650 millions de dollars en 1977 (1). Ce chiffre représentait 7,88 % du revenu provenant du pétrole et du gaz pour cette même année.

Il n'y a pas d'informations suffisantes sur les revenus moyens des agriculteurs. Cependant, nous pouvons dire qu'en terme relatif, les revenus de la population urbaine étaient six fois supérieurs à ceux de la population rurale à la veille de la révolution. Bien entendu, il existe un écart considérable entre les différentes régions et les différentes couches de population de mêmes régions. En terme aussi général nous estimons que le revenu moyen des r u r a u x était de l'ordre de 1 500 F.F./an (en 1978).

Pour mieux saisir l'évolution des secteurs importants dans le produit national brut, nous avons établi le graphique 1 dans lequel le lent déclin de l'agriculture est manifeste.

Depuis 1351 (1972) la contribution de l'agriculture à la réalisation de l'équilibre alimentaire du pays a tellement diminué que les importations alimentaires ont augmenté sept fois plus - soit 600 % - au cours des années 1351 - 1356. Les exportations principales du pays - à part le pétrole - sont les exportations traditionnelles, comme tapis, coton, fruits et autres produits agricoles.

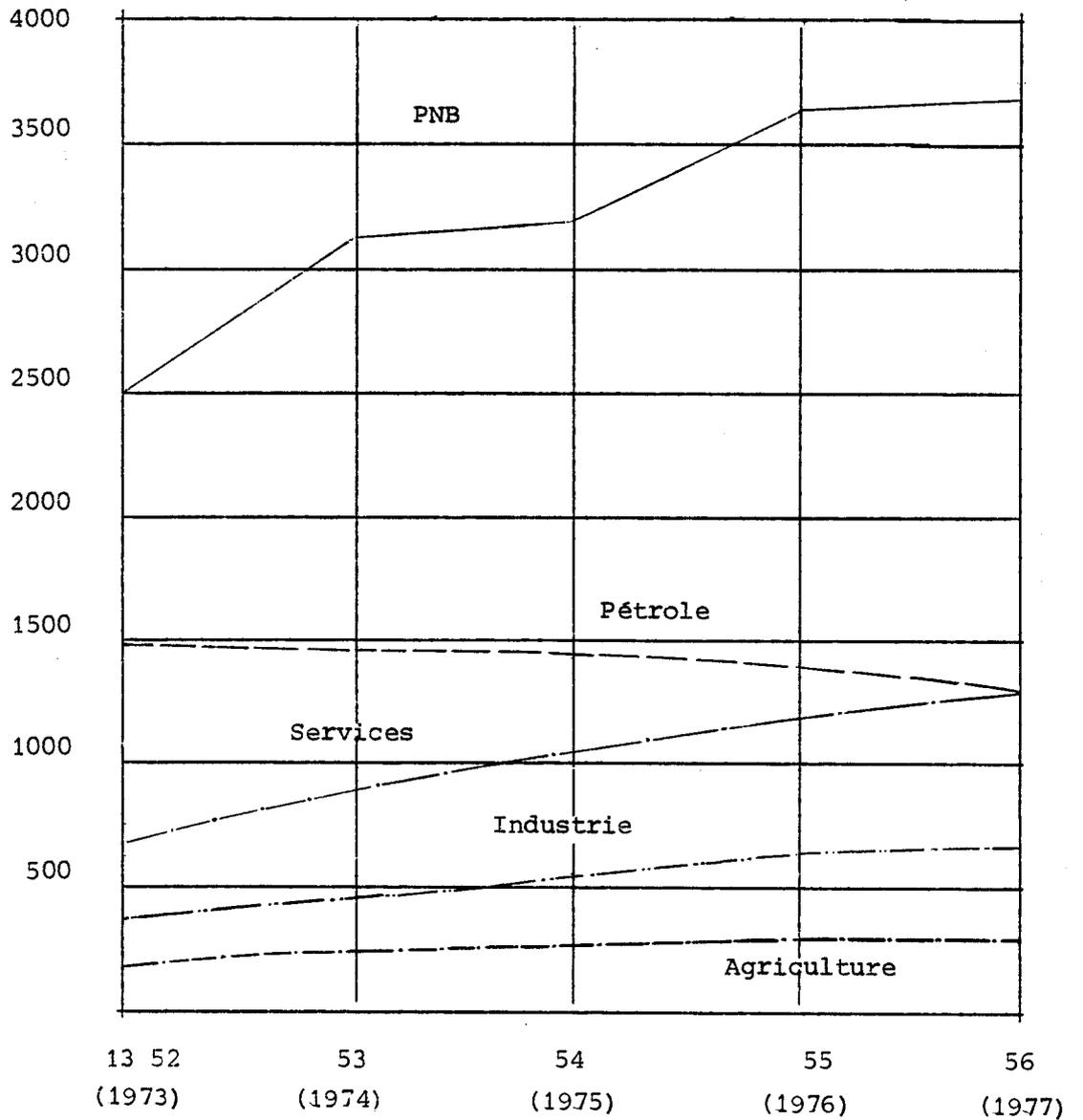
Néanmoins elles n'ont augmenté que de quelque 12 % au cours de ces mêmes années. (voir le Tableau N° 1 dans l'annexe 1).

((1) les dollars courants.

GRAPHIQUE - I.

Evolution des Produits des différents secteurs :

(Milliards de Rials courants .)



Le taux de croissance agricole réalisé au cours des IVe et Ve Plan de développement couvrait difficilement le taux annuel de croissance de la population du pays. Sauf pour les grands projets d'irrigation dont les bénéfices étaient plutôt localisés et orientés, le Gouvernement a fait très peu d'investissements directement productifs.

Il faut aussi constater que l'on n'a pas fait grand chose pour fournir des engrais aux agriculteurs engagés dans la production de blé, alors que les importations de ce produit augmentaient dans de larges proportions.

Le Gouvernement a imposé lourdement le matériel agricole comme il l'avait fait pour d'autres types de matériel, ce qui a eu pour résultat de rendre les inputs de matériel aussi chers en Iran que, par exemple, en France. Les responsables politiques, cependant, se sont empressés de maintenir les prix alimentaires de la viande, du blé, etc ... , par le recours aux importations massives chaque fois qu'il y avait pénurie.

Par conséquent, là encore, comme ailleurs, avec la politique de "Cheap food" pour les urbains, le mécanisme des prix a très peu bénéficié aux agriculteurs et a eu peu d'effets sur l'augmentation de la production des produits alimentaires de base. Il s'en suit que cette politique a été réellement une politique anti-agricole et anti-agriculteur.

Ce que nous essayerons de mener à bien, ici, c'est de présenter la production globale de l'agriculture, et l'évolution des rendements de quelques cultures importantes.

Nous allons également étudier la consommation croissante des produits alimentaires qui, au lieu d'inciter naturellement la production du pays, a été satisfaite, en raison de la politique consciemment ruineuse de l'Ancien Régime par le recours aux importations.

2.2.- LA PRODUCTION GLOBALE ET L'EVOLUTION DES RENDEMENTS.

Les statistiques ne sont pas concordantes quant à la production des produits agricoles et alimentaires en Iran(1). Néanmoins nous pouvons faire le point sur le fait qu'il y avait des augmentations parfois considérables dans la production de ces produits. Ces accroissements étaient dus aux augmentations des superficies cultivées plutôt qu'aux accroissements dans les rendements des cultures. Pour donner un bon exemple, nous présentons la situation de la production de blé dont la culture s'étendait sur quelques 35% de la superficie totale cultivée dans le pays :

TABLEAU II.

Evolution de la superficie cultivée du Blé.

BLE	1339 1960		1353 1974		Augmentation en 14 ans en pourcentage
	en milliers d'hectares	La part en %	en milliers d'hectares	La part en %	
Surface Irriguée	1414	35	1565	26	10,7
Surfac non Irriguée	2598	65	4408	74	69,7
Surface Totale Cultivée	4012	100	5973	100	48,9

Il est clairement montré sur le Tab. II, ci-dessus ,

(1) Ainsi, les chiffres publiés par le Ministère de l'Agriculture sont différents des chiffres du Centre des Statistiques de l'Iran pour les années 1352 - 1356.

que l'extension de la surface cultivée était plus importante dans le secteur des cultures sèches (69,7% au lieu des 10,7% de la culture irriguée). Ainsi la part de surface irriguée est passé de 35 à 26% par rapport à la surface globale cultivée.

En ce qui concerne les autres cultures importantes toutes les statistiques existantes concordent sur un point, à savoir qu'il n'y a pas d'amélioration sensible des rendements.(1) Et lorsqu'il y a une augmentation de la production c'est plutôt par une extension de la superficie cultivée que par une technique intensive d'exploitation.

Tout en attribuant peu d'importance au déclin relatif du secteur agricole au PIB, nous attachons beaucoup d'intérêt à une augmentation raisonnable de la productivité de ce secteur si vital pour le pays.

Plusieurs rapports indiquent qu'à côté des fermes mal organisées et peu productives, nous trouvons des exploitations qui, dans les mêmes conditions climatiques, produisent beaucoup plus que les rendements régionaux et nationaux.

Nous avons regroupé les productions moyennes par hectare à l'échelle nationale, et aussi pour les fermes dites " bonnes " dans le tableau suivant. (Voir Tableau III.)

1) - La seule exception étant la betterave à sucre
Pour voir les niveaux de rendements comparés à ceux d'autres pays se référer à la page suivante.

TABLEAU III

Rendements nationaux et moyenne des rendements dans les bonnes fermes (aux environs de 1975 - 1976) et dans l'Europe des six en 1970.

Références	Rendements nationaux (Kg/ha)	Moyenne des rendements dans les bonnes fermes en Iran. (Kg/ha)	Rendement moyen de l'Europe des six (Kg/ha)
Blé	804	3.000	3.110
Orge	781	2.000	3.380
Betterave à sucre	25.771	35.000	42.800
Riz (Paddy)	2.000	4.000	3.990
Coton	1.709	2.000	---

Source : pour la première colonne : Centre des statistiques de l'Iran
"Résultats préliminaires de recensement rural de 1356
(1975-1976 - "Esfand" 1356 (Mars 1977) P.4

Pour la deuxième colonne : diverses études dont les recherches de l'auteur

Pour la troisième colonne : Office statistiques des Communautés Européennes, "Statistiques de base de la Communauté, 1970".
Bruxelles, 1971, p. 139.

Nos observations dans les villages que nous avons étudiés nous assurent que le niveau de moyenne de rendements dans les bonnes fermes pourrait être atteint par plusieurs autres fermes.

Pour confirmer ce point, nous reportons ici quelques rendements moyens que nous avons observés dans les villages ci - après mentionnés, et les rendements nationaux :

<u>Références :</u>	<u>Villages</u>	<u>Villes</u>
Blé: 5 000 Kg/ha	Khorheh	Mahalat
4 800 Kg/ha	Shotorkhosb	Torbat-Haidariyeh
4 500 Kg/ha	Rostamabad	Naishapour
3 600 Kg/ha	Kaboutarkhan	Rafsanjan
3 000 Kg/ha	Nasrabad	Tafte
2 400 Kg/ha	Roniz Sofla	Fassa
R.N.= 804 Kg/ha		
<hr/>		
Bette- rave à sucre :		
55 000 Kg/ha	Shotorkhosb	Torbat-Haidariyeh
40 000 Kg/ha	Rostamabad	Naishabour
35 000 Kg/ha	Khoreshbar	Torbat-Haidariyeh
30 000 Kg/ha		
R.N.= 25 771 Kg/ha		

La comparaison de ces niveaux avec les niveaux moyens nous permet d'avoir une idée nette de la capacité potentielle de l'agriculture iranienne.

Cela nous montre, d'autre part, le chemin qui devrait être parcouru, afin de corriger les fautes plus ou moins intentionnelles commises.

La situation sera plus préoccupante si nous commençons à soupçonner la véracité des statistiques officielles concernant la production agricole du pays.

Cette dernière, mal connue du fait de l'auto - consommation paysanne, " est calculée en déduisant les importations d'une demande et d'une consommation estimées selon des méthodes qui ne sont pas rendues publiques " (1)

Certains Iraniens pensent que les autorités surestiment l'accroissement de la demande officielle afin de " démontrer une amélioration des conditions de vie des Iraniens et mettre en évidence le progrès de l'agriculture ". (2)

Nous remarquons que même en utilisant les statistiques officielles nous nous apercevons d'une situation aberrante.

x x x

1) - Behrang, Iran : le maillon faible,
Cedetim, François Maspero, Paris, 1979, P.146.

2) - Ibid. - P. 147.

2.3.- L'EVOLUTION DE LA CONSOMMATION DES PRODUITS AGRICOLES.

Afin d'arriver à une idée plus claire à propos des consommations de quelques produits agricoles importants, nous avons utilisé la formule suivante :

$$\text{Consommation} = \text{Production} + \text{Importation} - \text{Exportation.}$$

Nous n'avons pas inclus les changements de stocks car nous ne disposons pas des chiffres nécessaires. Une fois la consommation déterminée, nous l'avons divisée par la population correspondante pour arriver à la consommation par tête. En voici les résultats qui pourraient être considérés comme une partie des bilans nutritionnels de l'Iran :

TABLEAU - IV.

L'évolution de la consommation par tête de quelques produits alimentaires : (Kilos/tête - par an)

Produits. / Année	1325 (1946)	1335 (1956)	1345 (1966)	1355 (1976)
Blé	136	145	178	196 ^{a.}
Riz	20	26	31	40
Thé	0,5	0,7	0,8	1
Pomme de terre	8	7	10	18
Oignon	9	6	6	8
Viande rouge		10,6 ^b	10,1	17,4
Volaille		0,8 ^b	1,0	4,8
Lait		76,8 ^b	62,2	71,4
Oeufs		1,8 ^b	2	4,3

a.- Pour avoir une idée plus précise, nous avons calculé la moyenne des trois années 1353, 54, et 55

b.- Chiffres correspondant à l'année 1338.

Selon ce tableau (Tableau IV.) la consommation par tête de tous ces produits a augmenté pendant les trente dernières années.

Il n'y a aucune mesure pour vérifier avec certitude la véracité de ces chiffres. Cependant, nous pensons qu'il y avait, et ceci est vrai, une augmentation sensible de la consommation de riz, de thé, de pommes de terre, de viande rouge, de volaille et d'oeufs.

En revanche, la consommation de blé par tête, nous semble exagérée. Ce chiffre est erroné probablement parce que les responsables de l'agriculture du pays souhaitaient faire apparaître un taux de croissance admissible afin de diminuer l'importance d'une importation systématique et croissante de blé américain.

x x x

2.4.- L'AUGMENTATION CROISSANTE DES
IMPORTATIONS ALIMENTAIRES.

La faillite de l'agriculture iranienne pendant ces dernières années pourrait être démontrée à partir de la détérioration continue de la balance commerciale de ce secteur.

Jusqu'en 1350 (1972), les exportations, bien qu'inférieures aux importations, en assuraient une couverture raisonnable (93% en moyenne en 1347 - 1349). La chute est rapide au cours des années qui suivent : en 1350 et 1351 la couverture n'est que de 64 % (1) En 1356 les exportations agricoles et alimentaires, y compris les exportations des tapis, ne couvrent seulement que 22,2% des importations alimentaires du pays. (2)

Autrement dit, les importations des produits alimentaires (y compris les huiles végétales et animales) qui étaient de 265 millions de dollars en 1351 (1972) se sont accrues jusqu'à 1.650 million de dollars en 1356 (1977) - soit une augmentation de 623 % en cinq ans. (3)

Si nous comparons ce chiffre avec la recette du pétrole et du gaz nous constatons que l'Iran a reversé 7,88% du revenu provenant du pétrole et du gaz pour se procurer les produits alimentaires dont elle avait besoin en 1356.

Les produits les plus importants sont dans le
Tableau V.

1) - Ibid, P.147

2) - Chiffre calculé à partir des tableaux 47 et 50, Bank Markazi (Centrale) Iran, Rapport Annuel 1356. PP.240 -241 et PP.246-47.

3) - Ibid. PP. 246 - 47.

TABLEAU - V.

Principales importations de produits agricoles
(en milliers de tonnes)

Année Produits	1351 (1972)	1353 (1974)	1354 (1975)
Blé.....	771	1433,9	1439,6
Orge.....	23	178,5	203,9
Riz.....	92	191,4	282,9
Maïs.....	70	222,9	146,9
Viande rouge...	8	24,2	53,8
Sucre.....	159	219,5	596,5
Thé	9	12,6	12,6
Corps gras Végétaux.....	143	226,7	231,2

Source : - Foreign Trade Statistics of Iran.

(Statistique de la Chambre de Commerce avec
l'Etranger de l'Iran)

Pour les années 1351, 1353, 1354, Téhéran, Iran.

La majeure partie du blé acheté par l'Iran est d'origine américaine. On se demande s'il n'y a pas des liens entre les importations alimentaires de l'Iran et les conseils gratuits de la B.I.R.D. laquelle préconisait en 1974 : l'Iran ne devait pas vraiment être en position vulnérable quant aux approvisionnements et prix mondiaux, dans la mesure où une politique logique d'importation à long terme serait adoptée.....L'Iran peut encore importer beaucoup de produits dans le pays..... les importations peuvent donc être utilisées pour réduire les prix à la consommation.(1)

C'est la politique de " Cheap food " qui était il y a dix ans la politique de plusieurs pays et notamment les pays pétroliers du Golfe.

C'est, comme l'ont bien souligné René Dumont et Thierry Brun " une dangereuse politique de facilité " qui est conseillée, et qui renforce " la capacité de chantage des grands exportateurs de céréales ". si elle était appliquée. (2)

D'autre part, cette politique dûment suivie en 1354 - 57 (1975-1978) n'a pas réussi à fixer les prix à la consommation, ni même à les réduire. Cependant, elle a brisé la capacité de production intérieure et elle a dissuadé les investissements dans le secteur agricole.

1)- B.I.R.D., "Etude de l'économie agricole de l'Iran ", faite pour la banque de développement agricole , Téhéran 1974. P. 50.

2)- Thierry A. Brun et René Dumont, "Développement Agricole et Risque de Dépendance alimentaire : le cas de l'agriculture Iranienne " dans "Problèmes Economiques".N°1571, 3 mai 1978,PP.20-26.

Nous sommes en accord total avec René Dumont quant à l'indépendance économique d'un pays laquelle " exige un certain degré d'autonomie alimentaire " pour le rendre " capable d'alimenter le pays en cas de difficulté...." (1)

D'autre part, nous pensons que l'agriculture iranienne est apte à assurer normalement les approvisionnements alimentaires du pays. Cela d'autant plus qu'elle peut devenir un facteur d'équilibre de la balance commerciale, et qu'elle pourrait constituer même un atout économique et politique.

Dans cette optique, il nous paraît nécessaire de voir la composition de ce secteur et distinguer les différents types d'exploitations agricoles et établir leur importance dans les structures agricoles.

Il sera, par la suite, possible d'envisager les mesures par lesquelles une augmentation de la production peut être obtenue plus rapidement.

x x x

1) - René Dumont " Quelques remarques sur la situation agricole de l'Iran en 1976". Institut National Agronomique de Paris, 1976, p. 2.

2.5. - EXAMEN DES DIFFERENTS TYPES D'EXPLOITATIONS AGRICOLES :

L'importance de types d'exploitations agricoles dans les structures agraires est un fait confirmé. En Iran, nous distinguons plusieurs types d'exploitations agricoles. Ces catégories juridiques générales se rencontrent, d'ailleurs, partout dans le monde avec une pondération différente selon les pays. Ainsi, nous avons le fermage, le métayage, les fermes collectives et le faire-valoir direct. Comme il sera expliqué ultérieurement, nous avons affaire à une agriculture étatique représentant seulement quelques 2 à 3 % de la superficie totale cultivée. Alors qu'avant la réforme agraire de 1963, le métayage était prépondérant, aujourd'hui nous constatons que la part du faire-valoir direct dans les types d'exploitations agricoles est la plus importante et le fermage tient ensuite la seconde place.

Afin de fournir une idée plus précise sur les structures foncières, nous allons prendre les chiffres officiels de 1972 pour la propriété privée de la terre agricole et le nombre d'exploitations selon la taille. Nous avons rassemblé les résultats dans le tableau 6.

Nous remarquons que les exploitations sont divisées en sept catégories allant des exploitations en faire-valoir direct de moins d'un ha, aux exploitations de 100 ha et plus.

Dans ce tableau figurent le nombre des exploitations de chaque "classe", le pourcentage correspondant, la moyenne de la superficie de l'exploitation dans chaque classe et le pourcentage de la superficie de chaque classe par rapport à la superficie totale du pays.

La dernière colonne contient une dénomination arbitraire et un nouveau regroupement que nous avons trouvé commode en tant qu'outil d'analyses ultérieures.

TABLEAU - VI.

Repartition des Exploitations selon la taille en 1972

Réf.	Classes des exploitations	Effectif	%	Superficie moyenne en ha	% de la superficie par rapport au total	Notre dénomination adoptée Dominance du type d'agriculture
1	moins de 1 ha.	800.000	31,48	0,40	2,02	L'agriculture de Subsistance
2	De 1 ha à 2 ha	350.000	13,76	1,43	3,18	L'Agriculture Paysanne.
3	De 2 ha à 5 ha	550.000	21,63	3,36	12,16	L'Agriculture semi-commerciale
	De 5 ha à 10 ha	430.000	16,92	7,40	20,98	
4	De 10 ha à 50 ha	395.000	15,54	17,70	45,80	L'Agriculture Commerciale de petite et moyenne taille
	De 50 ha à 100ha	11.000	0,43	63,60	4,56	
5	De 100ha et plus	6.000	0,24	298,30	11,29	L'Agriculture de grandes exploitations commerciales
*	Total des exploitations en faire valoir direct.	2.542.000	100,000	6,03	100,00	*

Source Centre des Statistiques de l'Iran, "Résultats du recensement agricole de 1351 "(1972)
Mordad 1353 Page 27 (Août 1974)

Ici cinq groupes sont pris en considération :

- l'agriculture de subsistance
- l'agriculture paysanne
- l'agriculture semi-commerciale
- l'agriculture commerciale de petite et moyenne

- l'agriculture de grandes exploitations commerciales

Une micro-unité du premier groupe, en général, n'est pas capable de fournir un surplus commercialisable au sens réel du terme car elle est le plus souvent peu productive : les techniques sont en effet rudimentaires, les engrais et les machines y sont inconnus et les plantes et les animaux ne sont pas suffisamment protégés contre les maladies et parasites de toutes sortes.

En général les agriculteurs de subsistance cultivent la terre au moyen d'outils traditionnels et confient à celle-ci une semence prélevée sur les récoltes précédentes. Ainsi, les exploitants des micro unités n'achètent pratiquement pas et ne vendent qu'une fraction très faible de leur production ; celle-ci servant à acheter d'autres denrées alimentaires.

En conséquence, dans de telles conditions, on ne peut pas vraiment parler d'une activité économique mais plutôt d'un mode de vie accepté dans le respect des traditions ancestrales et poursuivi dans une fidélité aux coutumes et aux habitudes (1)

1) - Georges Bublôt, -"Economie de la Production Agricole "
Edition Vander, Louvain, Belgique 1974,
P. 392.

Pourtant, ce premier groupe est très important en ce qui concerne le nombre d'exploitations agricoles. Ce tableau montre clairement le sort de quelques 800.000 exploitations, soit 31,48 % du total, qui occupent seulement 2,02 % de la superficie cultivée. (1)

Les exploitations du deuxième groupe, c'est à dire celles comprises entre 1 et 2 ha., constituent le plus souvent un sous - système dans lequel le cultivateur est en communication avec le marché pour la vente d'une partie de ses produits, mais il s'efforce de recourir au seul auto-approvisionnement pour se procurer les facteurs de production dont il a besoin. Ce groupe est moins important en ce qui concerne le nombre d'exploitations agricoles - soit 13,76 % - mais plus important du point de vue de la superficie soit 3,18 %.

Les exploitations de 2 à 10 ha forment le troisième groupe et sont les unités de production agricole qui, en fonction des modes de culture choisis et du niveau de productivité atteint, libèrent souvent une certaine somme de surplus en excédent de leur subsistance.

Ici, aussi, on a affaire à une agriculture qui en plus de s'alimenter, produit pour vendre sur le marché, aux commerçants locaux, aux traitants et aux acheteurs en "vert" (sur pied) ou bien encore à une coopérative.

Ce groupe reste important du point de vue du nombre avec 980.000 exploitations, soit 38,55 % du total et occupe 31,65 % de la superficie totale.

(1) En principe 5 à 6 personnes, au moins, dépendent d'exploitations. Pour arriver au nombre total de la population rurale, appartenant à chaque groupe, il faut multiplier les chiffres sous "effectif" (P.78) par 5,5 la taille moyenne de la famille rurale.

Le quatrième groupe qui fait l'objet de la seconde partie de cette étude est caractérisé par un volume d'échanges en augmentation et par un accès à une meilleure information d'où surgit lentement une économie concurrentielle.

Un agriculteur de commerce produit souvent pour le marché ; par conséquent, il est généralement sensible aux rapports des prix , aux inputs et aux produits envoyés sur le marché. Il a tendance à se spécialiser dans la production.

En ce qui concerne le nombre d'exploitations, on en compte environ 400.000, soit 17 % des exploitations totales et elles occupent 50% des terres agricoles du pays.

Le cinquième groupe ne représente pas une classe plus homogène que les autres. Là, on a généralement affaire avec les anciens propriétaires terriens qui ont bien échappé à la réforme agraire (sujet qui sera étudié ultérieurement), ou les anciens propriétaires qui ont gardé une partie de leurs terres et encore plus rarement ceux qui ont acheté les parcelles de terres pour arriver à une exploitation de telle taille.

Ici, on observe très souvent les cas des féodaux qui habitent dans les villes et dirigent les affaires de production à distance.

Si nous comparons ces chiffres avec les résultats du recensement agricole de 1353 (1974) - c'est à dire deux ans plus tard, nous verrons une lente diminution du nombre d'exploitations de petite taille - Catégories 1 et 2, et une lente augmentation de nombre d'exploitations commerciales - catégories 4 et 5. (Voir le Tableau VII, pour les détails).

Ainsi nous pouvons constater une lente montée de l'agriculture commerciale.

TABLEAU - VII.

Répartition des Exploitations selon la taille en 1974.

Classes des Exploitations	Effectif	%	Superficie moyenne (en ha)	% de la superficie totale	Dénomination adoptée dominance de type d'agriculture.
Moins de 1 ha	734.000	29,63	0,35	1.57	L'agriculture de Subsistance
De 1 ha à 2 ha	322.000	12,98	1,37	2.70	L'agriculture Paysanne
De 2 ha à 5 ha	542.000	21,85	3,20	10.55	L'agriculture
De 5 ha à 10 ha	428.000	17,26	6,90	17.98	Semi - commerciale
De 10 ha à 50 ha	428.000	17,26	17,12	45.68	L'agriculture Commerciale
De 50 ha à 100 ha	16.000	0,64	66,00	6.58	de petite et moyenne taille
De 100 ha et plus	7.500	0,38	256,79	14.94	L'agriculture de grandes Exploitations commerciales
Total des exploitations en faire valoir direct.	2.479.500	100,00	6,62	100.000	*

Source : - Centre des Statistiques de l'Iran " Résultats du recensement agricole de 1353 (1974)
Phase II " Esfand 1355 (Mars 1976) P. 15.

Pour mieux saisir la façon dont les terres sont réparties, nous avons représenté les variations de la propriété en pourcentage par rapport aux propriétaires.

C'est, en effet, une courbe de Lorenz où au lieu des revenus nous avons mis la terre en hectare. Lorenz étudie les pourcentages d'individus qui possèdent un certain pourcentage de l'ensemble des revenus.

Les individus sont rangés par ordre de revenu croissant et l'on calcule la proportion Z du revenu total possédée par le pourcentage Y d'individus ayant un revenu inférieur à X .

La représentation du point $P (Y - Z)$ dans le système d'axes $OY - OZ$ s'appelle courbe de concentration. Pour tracer cette courbe, il faudrait en principe connaître le n_j personnes et leurs parts respectives dans le revenu total; mais, en fait il suffit de connaître la distribution de la population en vingtièmes pour obtenir 19 points qui permettent de tracer une suite de segments très proches de la courbe (1).

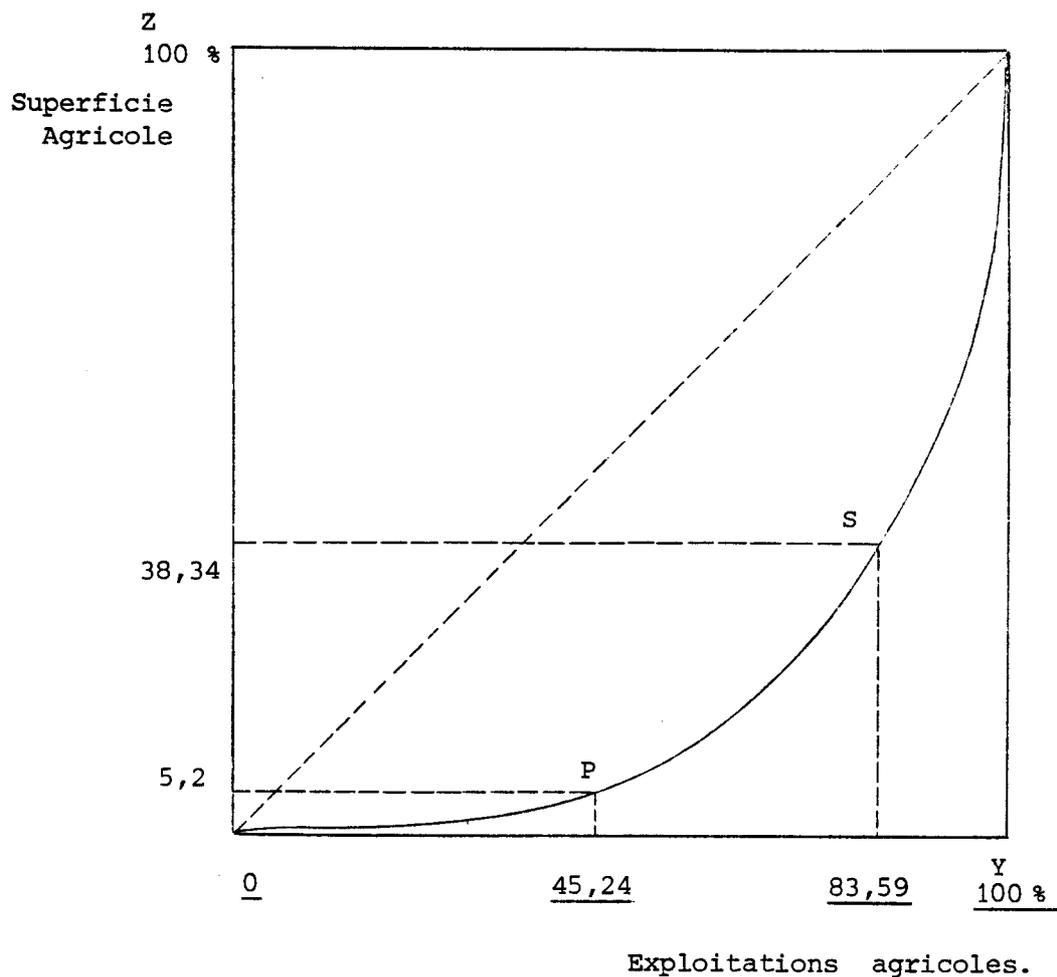
Nous avons eu 8 points pour l'année 1351 (1972); donc nous avons tracé cette courbe et l'avons vérifiée avec les 8 points pour l'année 1353 (1974). C'est la courbe de concentration du propriétaire terrien.

Il en ressort, à première vue, que nous sommes très loin d'une répartition égalitaire.

1) - Pour les détails théoriques voir, entre autres, Morrison, Ch., " La Répartition des Revenus dans les pays du Tiers-Monde ", Ed. Cujas ; Paris 1968. P. 52 et S.

LES EXPLOITATIONS ET LES SUPERFICIES

AGRICOLES EN 1972.-



Pour arriver à une situation plus juste, il est clair qu'il faut regrouper les micro - unités qui se trouvent dans les groupes de subsistance, et de demi-subsistance. C'est précisément à cela que nous devons consacrer beaucoup d'attention et d'efforts. Les expériences des autres pays, notamment de la France, dans ce domaine pourraient être utilisées largement. (1)

En ce qui concerne les grands domaines qui n'étaient pas touchés par la réforme agraire parce que les propriétaires ont eu de bonnes relations avec les pouvoirs publics ou bien parce qu'ils ont obtenu leurs faveurs, nous pensons qu'une révision est indispensable et nous sommes tentés de croire qu'il faut commencer tout de suite avec les propriétaires possédant plus de 200 ha. Ne serait-il pas raisonnable de taxer les domaines de plus de 200 ha ? (sujet qui sera étudié ultérieurement).

Pour passer en revue les structures de la production agricole en relation avec le surplus dégagé et envoyé sur le marché, nous pouvons continuer à examiner le fonctionnement des différents types d'exploitations agricoles.

La meilleure façon d'arriver à cette fin, serait peut être, une étude de rentabilité parallèlement à une étude socio - économique.

Cependant, nous n'avons pas les données indispensables et cela serait d'ailleurs hors de l'objet de notre thèse .

1)- En France, le Groupement Agricole d'Exploitation en Commun-GAEC a été créé afin d'exploiter à plusieurs; les Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SAFER) ont été créées dans le but d'améliorer les structures des exploitations agricoles, etc.

Aussi allons-nous nous contenter d'une analyse à partir des discussions précédentes et de l'introduction d'un nouveau tableau concernant la part de chaque classe de dimension dans le produit brut (PB) agricole et dans son surplus commercialisable (Voir le tableau VIII).

Nous remarquons tout de suite que les exploitations agricoles de 100 ha et plus occupent 15 % de la superficie agricole du pays et ne produisent que 6 % du PIB agricole. Tandis que les exploitations inférieures à 10 ha qui occupent 33 % de la superficie agricole produisent 39 %. Ce tableau met en lumière l'importance des exploitations agricoles de tailles petite et moyenne.

D'autre part, si nous supposons que la population à un régime alimentaire égal, nous pouvons dire que les exploitations de 10 à 100 ha autoconsomment 7 % du PIB agricole et vendent les 31 % restant, qui eux-mêmes représentent environ 64 % du surplus commercialisable. Ce dernier point nous donne une idée nette de l'importance des exploitations de taille moyenne et nous dirige vers la conclusion selon laquelle l'accent doit être particulièrement mis pour répondre aux besoins immédiats et assurer l'avenir.

La catégorie d'agriculteurs que nous avons qualifiés "d'exploitations de taille moyenne" ou de "sous-secteur viable", compte environ 440.000 exploitants qui cultivent plus de 50 % de la superficie agricole et offrent sur le marché 64 % de tous les surplus commercialisables.

C'est justement cette population qui fait l'objet de notre recherche sur le terrain. Ainsi pour étudier ses caractéristiques socio-économiques et son rôle dans le développement, nous avons utilisé une méthode de l'enquête que nous allons expliquer dans le chapitre suivant.

TABLEAU - VIII

Contribution des exploitations selon leur
taille (1972)

Réf.	Classe des exploitations	% de superficie occupée	Part du PB agric.en %	Part du surplus commercialisé en %
1	<u>Petites</u> - de 1 ha	<u>32.8</u> : (1.57)	39	17
2	de 1 à 2 ha	(2.70)		
3	de 2 à 5 ha de 5 à 10 ha	(10,55) (17,98)		
4	<u>Moyennes</u> 10 ha à 50 ha de 50 à 100 ha	<u>52.26</u> : (45,68) (6,58)	38	64
5	<u>Grandes</u> 100 ha et plus	<u>14,84</u>	6	15
	TOTAL	100	83	96
	Agriculteurs sans terre *	-	17	4
	T O T A L :	100	100	100

SOURCE : Cité d'après Ismail AJAMI " Troisième stratégie ", étude présentée à l'Université Pahlavi de Shiraz, Ordibehesht 11-14, 1357 (1978) P.9.- Ce tableau était construit à partir des statistiques du Centre des Statistiques et selon les estimations des experts de la BIRD - Il s'agit de notre présentation.

* . - Il s'agit des activités agricoles qui n'ont pas recours à la terre comme : l' aviculture, la Pisciculture, etc.

INTRODUCTION GENERALE

CHAPITRE 3

PROBLEMATIQUE ET METHODOLOGIE DE L'ENQUETE

L'agriculture traditionnelle en nature est le signe de sous-développement, le passage au secteur monétaire et le développement de l'agriculture commerciale symbolisent et traduisent le développement de l'agriculture. En entrant dans le circuit de la monnaie, l'agriculture s'ingère dans le réseau des interdépendances grâce auquel peut s'effectuer le développement de la nation. Elle livre produits, capitaux et débouchés.

Nous avons déjà expliqué et suivi le progrès considérable que la science économique a joué en ce qui concerne la place et le rôle de l'agriculture dans le développement. Ainsi, l'enrichissement de la pensée économique et sa contribution au modélage de la croissance agricole était mis en lumière dans le chapitre 1. Cependant un peu partout on commence à s'inquiéter de voir traitées les questions du monde rural des pays en développement de la même manière et même optique que celles du monde rural des pays fortement avancés. Il y a longtemps que nous étions insatisfaits des faiblesses de l'analyse théorique d'une part, des insuffisances des études et des recherches d'autre part, et que nous souhaitions une approche plus synthétique où la structuration réelle du sous-secteur de l'agriculture commerciale avec le rôle important qu'il devait jouer lors de l'accession au développement - apparaîtrait mieux. Les ambiguïtés de l'opposition de l'agriculture de subsistance et de l'agriculture commerciale, et l'absence de définitions précises de ce dernier, ont également stimulé notre démarche.

En outre, même pour la France, il était mentionné que "l'action économique à conduire sur un espace, national, régional ou local, souffre du fait que l'information préalable nécessaire est insuffisante ou incertaine" (1)

(1) André Piatier, "Radioscopie des Communes de France", Economica, Paris, 1979, p. 3.

S'il existe des données statistiques valables ou peu valables au niveau départemental (OSTAN) en Iran, nous devons constater que l'information au niveau des unités territoriales plus petites, si elle n'est pas inexistante, est très rare. C'est dans ce contexte que se situent notre étude sur le terrain, et l'enquête que nous tâcherons de présenter dans ce chapitre.

3.1.- LES OBJECTIFS DE L'ENQUETE :

Tout d'abord, nous devons préciser que notre étude de l'agriculture commerciale est basée sur la double hypothèse selon laquelle l'agriculteur commercial est l'un des facteurs déterminants de la performance future, en termes de production du secteur agricole (64 % de surplus commercialisable) ; et la réussite des programmes du Gouvernement visant à accroître la production agricole dépend, dans une large mesure, du degré de mobilisation des ressources productives et des ressources en cadres de direction du sous-secteur représenté par l'agriculteur commercial (-soit 17 % des exploitants, et 52 % de la superficie agricole cultivée).

Toutefois, on ne disposait que de très peu d'informations sur l'agriculture commerciale, à tel point que cette lacune constituait un obstacle sérieux à la détermination de sa place et de son rôle dans le processus du développement économique.

Notre objectif était, donc de combler cette lacune en fournissant une information sur l'agriculture commerciale, et proposer aussi une base à la formulation des politiques appropriées et à l'élaboration et à la mise en oeuvre des programmes efficaces en matière de développement et de formation pour le secteur agricole.

Enfin, l'habitude de recourir à des notions floues et à des définitions arbitraires sans fondement et rarement précises

(e. g. un agriculteur commercial est celui qui n'est pas un paysan de subsistance, ou celui qui vend son produit ...) et les variations de circonstances qui compliquent la recherche ont privilégié des thèmes qui se basent sur les typologies multicritères des exploitations. Cette étude a donc été élaborée de manière à définir :

- a - Les caractéristiques permettant de décrire l'agriculteur commercial en Iran et sa place comme un élément actif dans la structure socio-économique.
- b - Ses réactions à l'égard des contraintes ou des stimulants réels et/ou perçus comme tels. Ainsi on a essayé de dégager un modèle de développement agricole dans lequel le rôle joué par le sous-secteur de l'agriculture commerciale - dite le sous-secteur viable - était primordial.

C'est exactement ces deux points qui constituaient l'idée de base de cette étude que nous allons essayer d'expliquer dans cette thèse. Mais tout d'abord, nous devons présenter la méthodologie de notre enquête qui se déroula sur le terrain.

x x x

3.2. - PRESENTATION DE LA METHODE CHOISIE :

La méthode choisie pour cette étude a été une enquête sur le terrain en deux phases :

- La première phase couvrant l'information de base au moyen d'un vaste échantillon d'agriculteurs commerciaux;
- La deuxième phase comportant une enquête plus en profondeur des attitudes de 10 % environ de l'effectif de l'échantillon de la première phase.

Deux problèmes principaux ont été rencontrés au cours de l'élaboration de cette étude : tout d'abord on ne connaissait que très peu la " population " à étudier ; ensuite on pensait que cette population était extrêmement hétérogène.

En ce qui concerne le nombre d'exploitations, la plupart des études s'accordent sur le chiffre de moins de 700.000 agriculteurs commerciaux.

H. CANEDA (1) utilisant des sources diverses confirme qu'il y a :

- environ 50.000 agriculteurs exploitant des vergers et qui travaillent sur quelques 200.000 hectares.

1) - H.CANEDA, "Politiques de l'emploi et des revenus en Iran", document d'étude de mission N° 111, BIT, Genève, Fév. 1973 P.34

- environ 50.000 agriculteurs qui font des plantations de 15 hectares chacun
- environ 30.000 - 50.000 anciens propriétaires qui exploitent une superficie de 600.000 à 1.200.000 ha.

H. CANEDA affirme que ces groupes commerciaux (un total de 130.000 à 150.000) produisent plus de 50% de la valeur ajoutée agricole en Iran; et il leur donne le nom de " sous secteur viable de l'agriculture iranienne " (1)

Il pense que le meilleur moyen d'augmenter la production agricole serait d'aider ces gens à faire des investissements considérables. George Mehran (2) estime qu'il y a environ 11.000 entreprises agricoles exploitant plus de 100 ha chacune. On a affirmé, ailleurs, qu'il y a 320 unités qui cultivent plus de 300 ha chacune. (3)

Les données les plus récentes publiées par le centre de statistique de l' Iran, indiquent qu'il existe 428.000 unités qui ont entre 10 et 50 ha, 16.000 entre 50 et 100 ha et 9.500 qui ont 100 ha et plus. (4) En d'autres mots 15% seulement de nos unités agricoles ont une superficie de plus de 10 ha.

La première conclusion qu'on peut tirer des différences qui existent entre les statistiques mentionnées ci-dessus et celle qui est, sans tenir compte de l'importance attribuée aux

-
- 1)- H.CANEDA, op. cit. p. 34. Nous sommes entièrement d'accord avec lui et l'élaboration de cette idée fait le thème de la présente thèse.
 - 2)- G.MEHRAN, Débouchés Agrico-commerciaux en Iran The Agribusiness Council.Inc. New York, June 1970, P.15.
 - 3)- Conférence de M.SAMII donnée à l'association des Banquiers le 22 Décembre 1974, Kayhan (Farsi) N°9444, P.2
 - 4)- Extrait du tableau 2 dans " Results of Agricultural Census 1353" Centre Iranien de statistique, Esfand 1355, P.7.

unités agricoles commerciales, est qu'il existe différents points de vue pour définir l'agriculteur commercial et pour le distinguer de l'agriculteur plus petit qui est proche de la situation de subsistance.

Pour distinguer les "grandes" des "petites" unités agricoles le Centre Iranien de Statistiques a appliqué les critères suivants :

- a) - vergers, comprenant tous les produits permanents, ayant une superficie de 10 ha et plus,
- b) - terres agricoles (comprenant la jachère) et les terres non-cultivées mais pouvant être améliorées et qui totalisent 25 ha et plus
- c) - unités d'élevage ayant 100 têtes et plus de gros bétails tels que vaches et buffles.
- d) - unités d'élevage ayant 500 têtes et plus de petit bétail tels que le mouton et la chèvre.
- e) - unités ayant 10.000 volailles ou plus, comprenant des poules, des coqs, des poulets, des canards, des dindes, des oies.

Ici, nous constatons que les grandes exploitations sont différenciées selon une vue simpliste et peu défendable.

Car, d'une part, un hectare de terre irriguée n'est pas équivalent à un hectare de terre en culture sèche. D'autre part, les problèmes de production mixte et d'activité mixte ne sont pas

pris en ligne de compte.

Cette classification se contentait en somme plutôt de ne prévoir que des activités dominantes et spécialisées. Or, ce n'est pas le cas.

La plupart des agriculteurs, petits ou grands exploitants, se diversifient au fur et à mesure pour combattre les impondérables des marchés. En outre, le plus souvent on a affaire à un agriculteur possédant par exemple quelques 8 ha de terre et 300 à 400 têtes de moutons, ou 50 têtes de gros bétail.

Les critères du Centre Iranien de Statistiques, éliminent ce cas parmi d'autres, parce qu'ils se situent aux niveaux inférieurs à 10 ha de terre, à 500 têtes de moutons, et à 100 têtes de gros bétail.

Ainsi nous avons essayé de choisir les hypothèses qui seront en même temps aussi opérationnelles que réalistes.

x x x

3.2.1.: Hypothèses opérationnelles de la première phase :

Afin de réduire les possibilités de confusion et donc d'améliorer l'efficacité de l'enquête, un certain nombre de critères minima a été fixé afin de savoir si une unité éventuelle pouvait être qualifiée de " commerciale ". Ont été éliminés tous ceux qui ne rentraient pas dans le cadre de cette définition commerciale.

Les critères suivants pour qu'une exploitation agricole appartienne à la définition d'exploitations commerciales ont été admis :

- a)- Pour un arboriculteur, posséder 6 ha de terre ou plus;
- b)- Pour un exploitant agricole, posséder 10ha de terre irriguée ou plus ;
- c)- Pour un exploitant agricole, posséder 30 ha de terre en culture sèche ou plus ;
- d)- 30 têtes de gros bétail ou plus (vaches, buffles) ;
- e)- 300 têtes de petit bétail (moutons, chèvres) ;
- f)- 6000 têtes de volaille ou plus. (1)

Il apparaît que dans presque tous les cas, les critères minima utilisés étaient inférieurs à ceux du Centre Iranien de Statistiques cités précédemment.

Il a été décidé que si un agriculteur faisait de la polyculture ou avait des activités diversifiées, on ne devait le prendre dans l'enquête que si le niveau de ses activités était comparable aux exigences minima, ce qui était laissé au jugement des enquêteurs qui étaient tous des ingénieurs agronomes.

(1) - Nous n'avons pas distingué les types de volailles :
chair , pondeuse etc...

3.2.2. - Cadre géographique :

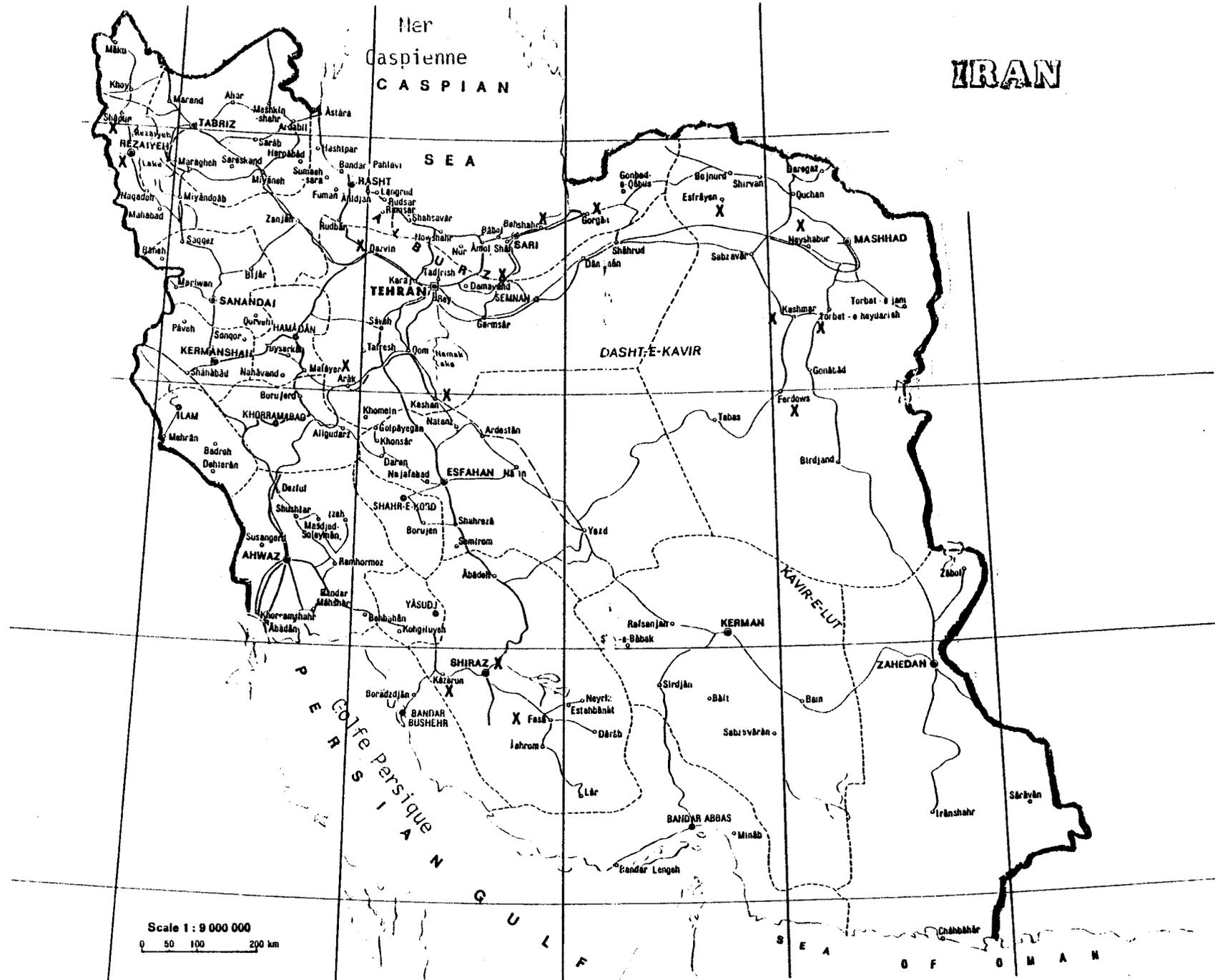
Un questionnaire a été élaboré et testé dans les régions de SHAL (Ghazvin), VARAMIN et GARMSAR. Sur la base de cette expérience, le questionnaire principal de la première phase de l'enquête sur le terrain a été formulé avec l'objectif de définir et de décrire l'agriculteur commercial en Iran. On pouvait le considérer ainsi comme un questionnaire à objectif unique, mais en fait il a permis également d'obtenir bon nombre d'informations par déduction. (Voir l'annexe pour ce questionnaire).

On a choisi des techniques d'échantillonnage à plusieurs strates pour localiser les enquêtés. On a sélectionné à cet effet les cinq régions suivantes :

- 1.- Azerbaïdjan Occidental
- 2.- Gorgan
- 3.- Fars
- 4.- Khorassan.
- 5.- Province Centrale.

Il existe dans chacune de ces régions un certain nombre de " Bakhshs " * indiquant les divisions administratives et, dans de nombreux cas, une zone géographique homogène. Dix pour cent du nombre total des Bakhshs de chaque région ont été choisis au hasard en utilisant la méthode d'échantillonnage linéaire systématique. (Voir la répartition des échantillons sur la carte géographique du pays)

* Division administrative qui représente le centre géographique et politique. Elle est plus importante et plus étendue qu'une commune en France. L'Iran est constitué de quelques 450 Bakhshs.



NOTA : Les croix correspondent aux Bakhshs de notre échantillon
 Voir encore les explications correspondantes à la page 98

En outre, au niveau de chaque " Bakhsh" ,
50 % du nombre total des villages ont été retenus pour servir
de sièges principaux aux entretiens et 25% pour les remplacer. (1)

En d'autres termes, on a utilisé 16 Bakhshs
comportant 450 villages principaux considérés comme les centres
géographiques de l'étude. (2)

(1) Ceci pour le cas où il y aurait des problèmes ; e.g. absence des
agriculteurs choisis, non existence des exploitations considérées
commerciales etc ...

(2) Les Bakhshs étudiés sont les suivants :

Dans l'Azerbaïjan Occidental:

1. - Silvaneh (Oroumieh)
2. - Shahpour

Dans le Gorgan :

3. - Environs de Gorgan
4. - Gomishan

Dans la province de Fars :

5. - Fassa
6. - Zaraghan (Shiraz)
7. - Nodan (Kazeroun)

Dans le Khorassan :

8. - Beshroviyeh (Ferdous)
9. - Nayshabour
10. - Khalilabad (Kashmar)
11. - Joghatai (Sabzevar)
12. - Rivash (Kashmar)

Dans la Province Centrale :

13. - Avaj (Ghazvin)
14. - Kashan
15. - Arak
16. - Damavand.

3.2.3. - Aspects Opérationnels de la première Phase :

Avec six agronomes de la Banque de Développement Agricole, qui m'assistaient, nous avons parcouru les régions citées précédemment et interrogé les agriculteurs pendant deux mois (Janvier et Février 1975) pour remplir les 697 questionnaires (Voir l'annexe pour le texte du questionnaire traduit en Français).

Parmi les facteurs les plus importants qui ont contribué à prolonger cette période, il convient de mentionner le mauvais état des routes, les fortes chutes de neige et l'absence d'un certain nombre d'agriculteurs commerciaux.

Bien que les questionnaires aient été codés précédemment et que la formule des résultats et les derniers tableaux soient définitifs, il a fallu plus de trois mois pour dépouiller les données et effectuer l'impression de l'étude au Centre d'Informatique de l'Université de Téhéran.

Toutes les données ont été mises sur 24.000 cartes perforées et enregistrées sur six bandes qui sont conservées au Centre d'Informatique sous le titre "ADBI - Commercial Farmer Project " (ADBI - Project sur l'agriculture commerciale).

Nous avons établi la logique de chaque programme informatisé *. Les informations étaient ensuite transmises aux analystes pour la rédaction et les passages à l'ordinateur.

* A ce stade j'ai bénéficié des conseils de Monsieur A.Stapleton, spécialiste de l'économie agricole associé à la Mission de la Banque Mondiale à Téhéran, auquel je tiens à présenter mes sincères remerciements.

Un problème important à résoudre fut celui des modalités de classement des agriculteurs commerciaux dans l'analyse. On s'était également demandé dans quel sens il fallait déplacer les critères minima.

x x x

3.2.4.- CLASSIFICATION DES AGRICULTEURS COMMERCIAUX
SELON LA TAILLE DE LEUR ENTREPRISE.

Evidemment la meilleure façon de classifier les agriculteurs commerciaux sera une classification basée sur leurs ventes.

En 1959, aux Etats-Unis, on définissait les exploitations commerciales comme étant celles dont les ventes de produits agricoles en valeur s'élevaient à 2.500 Dollars ou plus. (1)

Les exploitations dont les ventes en valeur étaient inférieures à 2.500 Dollars n'étaient considérées comme faisant partie de la catégorie des exploitations commerciales que si l'exploitant avait moins de 65 ans, (à cette époque - là, 16,8% des agriculteurs avaient 65 ans ou plus), s'il déclarait moins de 100 journées de travail non-agricole et si le revenu familial gagné en dehors de l'agriculture était inférieur au revenu provenant de l'exploitation agricole .

Ce que nous constatons dans cette définition c'est qu'elle est basée tout d'abord sur le montant des ventes. Elle considère, d'autre part, l'âge de l'exploitant. Elle donne ensuite de l'importance au fait de savoir si l'activité principale de l'exploitant est agricole et si au moins la moitié de son revenu provient de ce secteur.

1) - Snodgrass, M.M. & Wallace L.T., " Agriculture, Economics and Growth ", Appleton - Century - Crofts, N.Y., 1964. P.134.

Lorsqu'il traite de la commercialisation de l'agriculture, L.Malassis estime que l'agriculture est exclusivement de subsistance si la totalité de la production est consommée par les producteurs; elle est partiellement de subsistance si une partie de la production est vendue .

Encore , selon le même auteur " on peut convenir que l'agriculture de subsistance est prédominante si plus de 50% de la production est destiné à la population agricole " (1) Nous constatons, tout de suite, que l'idée de base, ici, est le degré d'autarcie d'une société rurale.

Selon Morrison (2) " les revenus de subsistance correspondent au produit de l'agriculture et de l'artisanat paysan excepté dans les pays où les cultures commerciales se développent au sein des exploitations traditionnelles ". Dans ce cas le produit de l'agriculture se répartit entre revenu de subsistance (secteur où les cultures commerciales sont négligeables) et revenu d'entreprises traditionnelles (secteur où les produits agricoles sont commercialisés).

Etudiant les cas de plusieurs pays africains, Morrison montre la prépondérance de l'auto - consommation dans les revenus de l'agriculture traditionnelle, laquelle varie de 64 à 81 % dans la plupart de ces pays.

1) - L.Malassis; " Agriculture etc...." Op.Cit. P.84

2) - Ch. Morrison, " La Répartition....." Op.Cit. P.109

Il ressort de son approche qu'une classification pourrait se faire sur la base du revenu, ou plus précisément le niveau du revenu.

Morrison (1) constate, d'autre part, " qu'il existe un rapport entre la distribution des revenus agricoles et celle des terres par exploitant." Ainsi, il montre tacitement que l'évolution des structures agraires pourrait modifier la distribution des revenus agricoles, en cas de développement de l'agriculture. Ce point ressort clairement de l'histoire économique des pays déjà avancés.

Pour donner un exemple : la répartition des exploitations françaises selon les classes de superficie entre 1888 - 1969 nous montre l'évolution du nombre et de la surface des exploitations. Là, nous constatons que le nombre des entreprises agricoles a diminué alors que d'une façon inverse la superficie moyenne a augmenté.

Ainsi, en 1882 quelques 38,2 % des exploitations françaises avaient des surfaces de moins de 1 ha, tandis qu'en 1967 ce chiffre est tombé à 5,0 %. (2)

En même temps que la taille des exploitations s'est accrue, le niveau de vie des agriculteurs s'est amélioré. L'idée partagée par tout le monde était qu'à peu d'exceptions près, des exploitants travaillant en famille apportaient souvent plus de soins dans leur activité, hésitaient moins à épargner pour investir afin de progresser.

1)- Ch.Morrison " La Répartition..... Op.Cit. P. 124

2)- Henri de Farcy, "Economie Agricole", Paris : Sirey, 1970.
Tableau 6, p. 243. Rappelons que ce chiffre était 29,63% pour L'Iran en 1974.

Mais, H. de Farcy conclut à juste titre que " l'accroissement des rendements semble désormais, beaucoup plus qu'autrefois, affaire de science et de moyens, et non de soins et de sueurs où excellait la petite entreprise ". (1)

Déjà Ricardo était convaincu " que l'augmentation des productivités dans l'agriculture de l'Irlande" irait, " de pair avec un accroissement de la taille des exploitations agricoles " (2)

Ce que nous voulons montrer clairement c'est que la taille de l'exploitation est aussi un facteur important dans une définition de l'agriculteur commercial. Nous avons, donc, essayé de classier les exploitations selon le volume de leur chiffre d'affaires ou plus précisément de la valeur brute de la production. Mais, comme nous ne disposons pas d'informations directes pour faire cela, et que nous savons que la plupart des agriculteurs ne fournissent pas des chiffres précis concernant leurs revenus; nous avons, donc estimé des coefficients de productivité qui pourraient remplacer les chiffres d'affaires.

Bien entendu, ces coefficients sont établis pour les régions de notre étude en considérant les facteurs technico - économiques. Voici les détails de cette estimation :

1) - H. de Farcy, OP. Cit. P. 247.

2) - Cité par J.Ph. Plateau, Op. Cit. P. 447.

BASE : Les exploitations agricoles devaient être classées selon le volume de leur chiffre d'affaires (valeur brute de la production). Les coefficients de productivité appliqués à la région de production devaient être utilisés pour remplacer le chiffre d'affaires.

COEFFICIENTS : L'unité de base était 1 ha de terre en culture sèche dont le rendement moyen était de 0,8 tonne de blé et la recette brute de 8.000 rials. On a utilisé les coefficients de productivité suivants :

- 1 ha de terre en culture sèche
(Azarbaijan Occidental, Fars, Khorassan,
Province Centrale et Gorgan) = 1,0 unité de production
- 1 ha de terre en culture irriguée = 2,5 u.p.
- 1 mouton ou une chèvre adulte = 0,20 u.p.
- 1 vache adulte = 0,75 u.p.
- 1 de verger = 10,0 u.p.
- 50 poulets = 1,0 u;p.

CATEGORIES : Les catégories suivantes peuvent être utilisées pour avoir la dimension de l'exploitation (Voir tableau ci-après I.) : allant d'une très grande exploitation commerciale (UP 1) à l'échelle régionale à une exploitation assez petite (UP 5) mais considérable par rapport aux micro - unités traditionnelles de village iranien. Ces dernières exploitations obtiennent selon notre

TABLEAU I.

CLASSIFICATION ADAPTEE DES EXPLOITATIONS PAR TAILLE DE L'ACTIVITE POTENTIELLE.

R E F. / Classes.	UP1 Très grande	UP2 Grande	UP3 Moyenne	UP4 Petite	UP5 Grande exploitation de village
<u>Dimension de l'exploitation</u>					
Revenu brut (millions de rials)	> 4,0	2,0 - 4,0	0,8 - 2,0	0,4 - 0,8	0,2 - 0,4
Unités de Production (1)	> 500	250 - 500	100 - 250	50 - 100	25 - 50
<u>Activité équivalente:</u>					
Terre en culture irriguée (2) (ha)	> 200	100 - 200	40 - 100	20 - 40	10 - 20
Terre en culture sèche (3) (ha)	> 500	250 - 500	100 - 250	50 - 100	25 - 50
Vergers (4) (ha)	> 50	25 - 50	10 - 25	5 - 10	2,5 - 5,0
Nombre de moutons/chèvres (5)	> 2500	1250 - 2500	500 - 1250	250 - 500	125 - 250
Bétail (6)	> 666	333 - 666	133 - 333	67 - 133	33 - 67
Volaille (7)	> 25000	12500 - 25000	5000 - 12500	2500 - 5000	1250 - 2500

(1)- Le total des "Unités de production " d'une exploitation comportait généralement une combinaison de terre en culture irriguée et d'autres catégories d'activités agricoles.

(2)- 1 ha de terre en culture irriguée = 2,5 unité de production

(3)- 1 ha de terre en culture sèche = 1,0 unité de production

(4)- 1 ha de verger = 10,0 unité de production

(5) - 1 mouton ou 1 chèvre = 0,2 unité de production

(6) - 1 vache = 0,75 unité de production

(7) - 50 poulets = 1,0 unité de production

classification de 25 à 50 unités de production qui se traduisent en activités agricoles selon ce qui est mentionné dans la colonne UP5.

Par contre, les très grandes exploitations doivent obtenir un total en coefficients qui dépasse 500 unités de production.

Donc, pour les exploitations de cette catégorie nous avons fixé seulement le minimum.

Matrice : Sur la base de ces catégories, nous avons conçu un programme informatisé de manière à distinguer chaque catégorie et moyennes des exploitations en fonction de leur types d'activités, et nombre de matrice correspondante. (Voir Tableau II)

Au moment où on a obtenu la matrice, excepté pour la ligne 10 - Spéculation mixte de Bétail/Culture sèche - qui était toute en zéro - ainsi supprimée - les autres activités étaient bien ventilées et seulement 5,3 % se situaient en tant que résiduelles sur la ligne " AUTRES ", indiquant, par conséquent, que les principales hypothèses étaient correctes et qu'il n'était pas nécessaire de corriger les définitions. (Voir le Tableau IV.)

D'autre part, sur un total de 697 questionnaires complétés dans la première phase, 651, soit 93,4% , ont été retenus, comme appartenant à la catégorie des agriculteurs commerciaux.*

* Voir l'annexe pour l'organigramme qui indique les principales tâches de la première phase de l'enquête sur le terrain. Il les montre en ordre, et démontre les liens logiques de chaque tâche.

TABLEAU II.

LA MATRICE DE LA TAILLE ET LE TYPE D'ACTIVITE DE L' EXPLOITATION.

Le type d'activité \ La Taille.	UP1 Très Grande	UP2 GRANDE	UP3 Moyenne	UP4 Petite	UP5 Grande exploit. de village	TOTAL
<u>Spéculation dominante: (1)</u>						
1 - Culture irriguée	X 11	X 12	X 13	X 14	X 15	X 1j
2 - Culture sèche	X 21	X 22	X 23	X 24	X 25	X 2j
3 - Verger	X 31	X 32	X 33	X 34	X 35	X 3j
<u>Production animale :</u>						
4 - Mouton	X 41	X 42	X 43	X 44	X 45	X 4j
5 - Bétail	X 51	X 52	X 53	X 54	X 55	X 5j
6 - Volaille	X 61	X 62	X 63	X 64	X 65	X 6j
<u>Spéculation mixte : (2)</u>						
7 - Culture irriguée/culture sèche	X 71	X 72	X 73	X 74	X 75	X 7j
8 - Culture irriguée/verger	X 81	X 82	X 83	X 84	X 85	X 8j
9 - Bétail / Culture irriguée	X 91	X 92	X 93	X 94	X 95	X 9j
10 - Bétail / Culture sèche	X 101	X 102	X 103	X 104	X 105	X 10j
11 - AUTRES	X 111	X 112	X 113	X 114	X 115	X 11j
T O T A L :	X i 1	X i 2	X i 3	X i 4	X i 5	X i j

(1)- Une spéculation dominante représente 50% ou plus des unités de production de l'exploitation.

(2)- Une spéculation mixte comporte deux spéculations qui représentent 70% ou plus des unités de production de l'exploitation.

3.2.5.- Méthodologie et aspects opérationnels
de la deuxième phase.

Dans cette phase nous avons plutôt essayé de trouver les problèmes qui freinent le développement agricole chez les enquêtés, et établir le rôle que ces derniers pourraient jouer dans la croissance de la production agricole.

A cette fin, la deuxième phase de l'enquête était surtout destinée à faire des recherches sur l'attitude des agriculteurs commerciaux à l'égard de l'agriculture en tant qu'activité.

Le but de l'enquête était de recueillir des informations sur les plans d'investissement des agriculteurs, lorsqu'ils en avaient, sur leurs raisons, positives ou négatives, de prendre des décisions en matière d'investissement, sur leur façon de percevoir les perspectives et les politiques macro-économiques et sectorielles, sur leur manière d'évaluer les contraintes auxquelles se heurte le développement de l'agriculture et sur leurs opinions concernant la qualité des facteurs de production et des services agricoles.

Etant donné que l'objectif de l'enquête était de recueillir des opinions et des attitudes plutôt que des faits, il ne convenait pas d'utiliser un questionnaire rigide comme celui de la première phase. En fait, la tâche de l'enquêteur consistait à élucider, au moyen de conversations, les attitudes et les opinions de l'enquêté à l'égard d'une série de sujets, mais sans lui poser une série de questions pondérées.

Il fallait que l'enquêteur soit suffisamment souple pour mener chaque entretien de la meilleure manière possible. Une liste de questions et de sujets a été préparée afin de s'assurer que les entretiens couvraient tous les points devant être abordés, tout en faisant preuve de toute la souplesse nécessaire.

L'échantillon de l'enquête comportait 10% du nombre des agriculteurs commerciaux déjà interrogés au cours de la première phase. Dans cette phase, aussi, six agronomes et moi-même, avons parcouru les régions sélectionnées et interrogé les agriculteurs commerciaux, pendant un mois (Juin 1975) pour remplir 60 questionnaires complémentaires.

Dès le départ, il a été reconnu que les enquêtés avaient en général un niveau de formation relativement bon, étaient bien informés et avaient, dans certains cas, une meilleure connaissance de l'agriculture dans leur région que les enquêteurs.

On espérait avoir dans chaque région deux entretiens au moins pour chacun des cinq groupes (UP1 à UP5), mais en fait cela a été très difficile par suite de l'absence d'un certain nombre d'agriculteurs commerciaux et du manque de temps. (Voir l'annexe 4 pour le nombre d'entretiens achevés dans cette phase).

3.3.- ANALYSE STATISTIQUE DES AGRICULTEURS
DANS L'ECHANTILLONAGE.

Comme il a été signalé plus haut, le programme informatisé était destiné à retenir les agriculteurs ayant obtenu 25 unités de production ou plus. En conséquence, sur un total de 697 questionnaires complétés, 651 ont été considérés comme appartenant à la catégorie des agriculteurs commerciaux.

Sur 651 agriculteurs commerciaux, 338 étaient considérés comme des agriculteurs pratiquant la culture irriguée; en effet, plus de 50% de leurs unités de productions provenaient de la culture irriguée. Par la suite, 101 des agriculteurs commerciaux ont été classés comme arboriculteurs, 64 comme éleveurs de moutons et de chèvres, 9 comme aviculteurs et 2 seulement comme éleveurs de gros bétail.

Pour ce qui est des exploitations mixtes, notre échantillon indique que 70% des unités de production de 34 agriculteurs commerciaux provenaient de " la culture irriguée et des vergers ". Parmi eux, 20 étaient considérés comme " agriculteurs pratiquant la culture irriguée et producteurs de bétail " et 10 comme " agriculteurs pratiquant la culture irriguée et la culture sèche ". Aucun des agriculteurs commerciaux n'élevait du " bétail sur des terres en culture sèche ".

Pour plus de détails, voir le tableau suivant qui présente les typologies multi-critères des exploitants commerciaux.

TABLEAU IV.

LA MATRICE DE LA TAILLE ET LE TYPE D'ACTIVITE DE
L'EXPLOITATION.

Le type d'activité. La taille	UP1 Très Grande	UP2 Grande	UP3 Moyenne	UP4 Petite	UP5 Grande exploit. de village	T O T A L.
<u>Spéculation dominante (1)</u>						
Culture irriguée	27	23	86	100	102	338
Culture sèche	1	2	6	19	8	36
Verger	9	18	36	29	9	101
<u>Production animale :</u>						
Mouton	1	0	21	32	10	64
Bétail	0	0	2	0	0	2
Volaille	4	2	3	0	0	9
<u>Spéculation mixte (2)</u>						
Culture irriguée & culture sèche	0	2	1	6	1	10
Cult. irriguée & verger	0	0	10	20	4	34
Bétail gros/petit & Cult. irriguée...	1	0	6	10	3	20
AUTRES...	2	3	12	15	5	37
T O T A L :	45	50	183	231	142	651

1) - Une spéculation dominante représente 50% ou plus des unités de production de l'exploitation.

2) - Une spéculation mixte comporte deux spéculations qui représentent 70% ou plus des unités de production de l'exploitation.

En prenant la somme des " activités principales " et en la divisant par le total de la colonne, on obtient des résultats pouvant représenter le degré de spécialisation de chaque groupe :

Très grandes exploitations:	UP1 = $\frac{42}{45}$	x 100 = 93,33%
Grandes exploitations	: UP2 = $\frac{45}{50}$	x 100 = 90,00%
Exploitations moyennes	: UP3 = $\frac{154}{183}$	x 100 = 84,15%
Petites exploitations	: UP4 = $\frac{180}{231}$	x 100 = 77,92%
Grandes exploitations de Village (très petites)	: UP5 = $\frac{129}{142}$	x 100 = 90,84%
<hr/>		
Toutes les exploitations commerciales	: $\frac{550}{651}$	x 100 = 84,48%

Au fur et à mesure que la taille de l'unité commerciale augmente, on observe un accroissement de la spécialisation, à l'exception du groupe UP5 .

Le tableau IV procure d'autres informations utiles; il montre par exemple que 27 agriculteurs commerciaux (A.C.) possèdent plus de 200 ha de terre irriguée et qu'un seul A.C. gère une exploitation de culture sèche de plus de 500 ha. Il indique également que 9 arboriculteurs possèdent plus de 50 ha et qu'un éleveur de moutons et de chèvres possède plus de 2.500 têtes.

En ce qui concerne la distinction selon la taille, le chiffre le plus élevé à savoir 231, s'applique à des exploitations fonctionnant avec 20-40 ha de terre irriguée ou leur équivalent.

Il y a dans l'échantillon 183 personnes, dont les exploitations comportent de 40 à 100 ha de terre irriguée.

Troisièmement, 142 agriculteurs possèdent l'équivalent de 10-20 ha de terre irriguée et 45 agriculteurs seulement possèdent plus de 200 ha de terre irriguée (ou l'équivalent).

Nous pouvons montrer la répartition des agriculteurs commerciaux selon la taille de leur exploitation et le type d'activité (pour toutes les provinces).

Le pourcentage et l'effectif de chaque groupe interrogé dans l'échantillon aléatoire est le suivant : *

EXPLOITATION	POURCENTAGE	EFFECTIF
Très grande	6,91	45
Grande	7,68	50
Moyenne	28,11	183
Petite	35,49	231
Grande exploitation de village	21,81	142
T O T A L	100,00	651

* - Pour une étude statistique des données, voir annexe 5.

En fin de compte, nous pouvons dire que nous disposons, à l'aide des informations collectées, d'éléments très intéressants provenant des différents agriculteurs qui pratiquent différentes activités, et qui ont leurs exploitations situées dans des régions géographiques assez diversifiées.

Ainsi, cette étude aura deux axes principaux :

- Le premier concernera des considérations plus globales sur les structures et environnement englobant le sous-secteur des agriculteurs commerciaux;
- Le deuxième se rapportera aux résultats qui seront tirés directement de notre enquête.

De plus, notre présentation aura désormais deux niveaux : le premier traitera de la place de l'agriculture commerciale dans les structures socio-économiques globales ; le deuxième analysera son rôle dans le développement iranien.

x x x

PREMIERE PARTIE

LA PLACE DE L' AGRICULTURE

COMMERCIALE DANS LES STRUCTURES

SOCIO - ECONOMIQUES

x x x

LA PLACE DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE DANS LES
STRUCTURES SOCIO - ECONOMIQUES.

INTRODUCTION

J. Madec (1) définit la structure en tant que : état des proportions entre les éléments et les ensembles; et les structures rurales en tant que : ensemble des éléments stables où s'intègre la vie rurale, intéressant non seulement les agriculteurs, mais encore tous les ruraux, habitant la campagne, exerçant ou non une activité agricole.

En outre, nous avons déjà évoqué que le développement s'associe à des modifications structurelles " qui en sont la trame ".(2) En effet, les différences de plasticité des structures sont envisagées comme facteur de freinage du développement.

C'est ainsi que R. Passet indique que " structures et systèmes nous apparaissent finalement, à la fois comme des limites et un champ ouvert à l'action des hommes ".(3)

Ces limites font les blocages structurels au niveau des ajustements de facteurs productifs.

1)- Cité d'après Henry de Farcy " L'économie agricole ", op.cit P. 95.

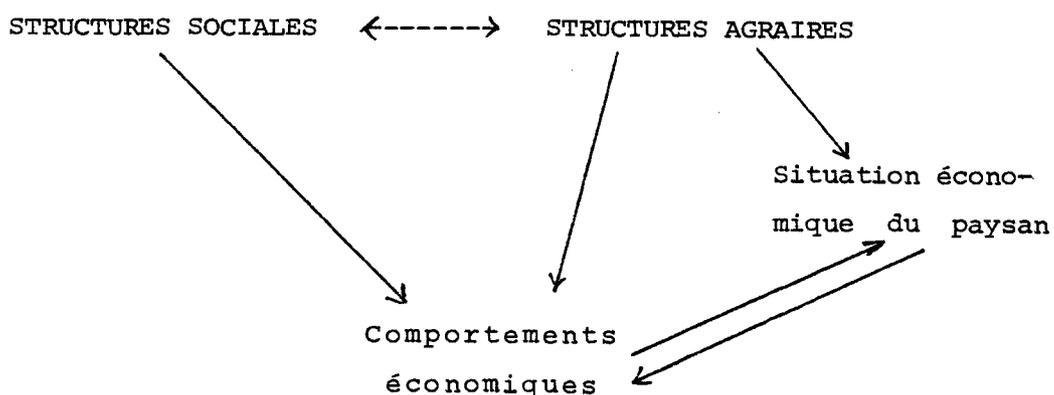
2)- René Passet, " Politiques de Développement ", op.cit. P.1

3)- Ibid. P.P.15-16.

En outre, nous avons affirmé dans notre introduction générale que la véritable ligne de partage du mouvement, celle qui crée les différences et la divergence, entre les "développés" et les "sous-développés", réside dans les ruptures structurelles situées au niveau de la démographie, des ressources naturelles et des subsistances, des moyens techniques et des processus de production. Nous avons souligné, encore, l'hétérogénéité des structures agraires au sein d'une économie sous-développée.

En conséquence, l'analyse des structures démographiques et socio-économiques en relation avec le niveau de développement de la société rurale nous apporte une première série d'enseignements sur la place de l'agriculture commerciale dans les structures sociales.

Si l'on n'oublie pas le lien étroit qui unit structures sociales et structures agraires, les secondes étant l'expression des premières, le schéma qui suit, présenté par Ph. Aydalot (1), nous paraît synthétiser le jeu des actions et relations qui rendent compte des comportements :



(1) Philippe Aydalot, "Comportement économique : structure agraire et Développement", dans Revue Economique N° 2, Mars 1966, PP 288-306.

Selon ce schéma les comportements sont partiellement le reflet des structures sociales. On doit faire évoluer ces dernières.

Si on peut espérer avoir un processus lent et croissant de différenciation sociale qui caractérise toute une société en développement, on ne peut pas avoir l'illusion de s'attendre à un changement de fond des structures agraires, et cela au moins à court terme, dans les pays où la classe dirigeante est représentée par les féodaux mêmes.

"La division inégale et vicieuse des terres" pensait déjà Malthus, "conserve une grande force dans de nombreux pays où elle met de sérieuses entraves à l'accroissement de la richesse et de la population" (1)

Ainsi il défend l'idée "qu'une meilleure division des terres et une répartition plus égale des revenus pourraient accroître la demande de biens et la richesse nationale"(2).

Mais il souligne heureusement que, "un morcellement des terres poussé trop loin serait également nuisible au développement économique".(3)

Même dans la théorie classique du sous-développement, il était préconisé qu'une amélioration du cadre institutionnel qui laisserait le régime agraire inchangé serait difficile.

Chez J. et J. S. Mill, l'organisation agraire apparaît même comme le "véritable point stratégique dont la réforme profonde

(1) - Cité d'après J. Ph. Plateau, op. cit. tome 2, p. 44.

(2) - Ibid. p. 45.

(3) - Ibid. p. 46.

conditionne l'ensemble du développement économique des nations pauvres " (1) J. S. Mill, considérant le régime agraire comme un "facteur stratégique d'une extrême importance", le voit comme un "des éléments du système où le réformateur doit agir par priorité".(2) Ainsi deux grands thèmes nous occupent dans cette partie de notre thèse:

- 1) les aspects démographiques et socio-économiques
- 2) les aspects fonciers et les cadres institutionnels.

La connaissance de ces aspects nous permettra de mieux voir la place du sous-secteur de l'"agriculture commerciale", laquelle représente à l'heure actuelle entre 12 et 15 % de la population rurale et environ 15 % du nombre d'exploitations (avec terre) tandis qu'il occupe plus de la moitié de la superficie agricole cultivée, et envoie sur le marché plus de 64 % de tout le surplus agricole commercialisé.

Si nous considérons le nombre de ce type d'exploitation avec le nombre total des villages iraniens, (440.000 exploitations/50.700 villages), nous constatons qu'il y a, en moyenne, huit exploitations commerciales par village.

Néanmoins, nous savons qu'elles sont dispersées dans toutes les régions d'une façon irrégulière, et que les agriculteurs commerciaux pourraient manifester des caractéristiques socio-économiques considérablement différentes selon leur taille d'activité, autrement dit, selon les moyens dont ils disposent.

En ce qui concerne notre enquête, un rappel des points suivants nous permettra de mieux saisir les résultats discutés dans cette partie. Tout d'abord, les agriculteurs qui furent retenus dans notre programme d'ordinateur avaient obtenu 25 unités de production (u. p.) ou plus.

(1) Ibid. p. 445.

(2) Ibid. p. 335.

Cela veut dire que tous ces exploitants ont des revenus bruts de plus de 200.000 Rials par an. Ils ont un minimum de 10 ha de terre en culture irriguée, ou 25 ha de terre en culture sèche, ou 2,5 ha de vergers en état de production, ou 125 têtes de moutons/chèvres ou 33 têtes de bétail, ou 1.250 têtes de volaille, ou bien une combinaison de ces activités résultant en 25 u. p. ou des revenus bruts de plus de 200.000 Rials (1).

Nous les avons regroupés selon leurs types d'activité et leurs tailles.

En ce qui concerne la taille, nous avons conçu cinq tailles d'exploitations allant d'une exploitation assez petite (UP5), mais quand même considérable à l'échelle des exploitations traditionnelles du village, à une très grande exploitation commerciale (UP1) importante à l'échelle régionale.

Voici donc ces aspects structurels que nous allons étudier dans cette première partie dans l'ordre suivant :

- Chapitre 1 : Aspects démographiques et socio-économiques
 - Section 1 : Les structures démographiques, l'emploi et l'exode rural
 - Section 2 : Les caractéristiques socio-économiques des agriculteurs

(1) Nous estimons que le revenu brut moyen pour une famille rurale pendant la même période est environ de 80.000 Rials (équivalant à quelque 10 u.p.) lesquels traduits en revenu par tête, équivalaient approximativement à 220 dollars américains en 1975.

- Chapitre 2 : Aspects structurels et cadres institutionnels
 - Section 1 : Les structures foncières et les cadres institutionnels de l'agriculture.
 - Section 2 : Les structures de la production agricole et la place des agriculteurs commerciaux.

x x x

CHAPITRE 1

ASPECTS DEMOGRAPHIQUES
ET SOCIO-ECONOMIQUES

Nous avons déjà souligné dans le premier chapitre de l'Introduction générale que les structures sociales, selon leur plasticité ou leur rigidité, favorisent ou entravent le développement économique.

En étudiant les aspects socio-économiques et démographiques de l'agriculture iranienne, en termes généraux, et chez les exploitants commerciaux, au niveau sous-sectoriel, nous allons maintenant ressentir des transformations irréversibles des structures donc des mécanismes et des lois économiques qui les régissent ; autrement dit, nous allons souligner les seuils de mutation qui "se concrétisent par la remise en cause des lois mêmes qui président aux ajustements économiques" (1).

Ainsi, il apparaîtra que le remplacement partiel d'une économie d'échanges, le changement de la base d'existence, l'influence d'idées occidentales et une tendance au recours à l'origine islamique ont altéré la structure traditionnelle de la société, et ont détruit ainsi l'équilibre entre ses membres, leurs ressources et leur mode de vie.

(1) René Passet, "Politiques de développement", op. cit. p. 124.

1.1. Les structures démographiques, l'emploi et l'exode rural en Iran :

1.1.1 Généralités sur la croissance démographique :

Trois recensements ont déjà été effectués en Iran :

- le premier en 1956
- le deuxième en 1966
- le troisième en 1976.

Selon ces recensements, la population du pays est passée de 18,9 millions à 25,8 millions et ensuite à 33,5 millions d'habitants. On constate que le taux de croissance de la population qui a été de l'ordre de 3,1 % pour la période 1956 - 1966 a régressé pour atteindre 2,7 % pour la période 1966 - 1976.

Cependant, un taux de 2,7 % signifie environ 900.000 personnes de plus chaque année ce qui est encore considéré comme étant un taux bien élevé.

Les résultats des trois recensements indiquent que la plus grande partie de la population iranienne serait concentrée dans les régions fertiles du nord du pays et par conséquent laisserait désertes les terres du centre. La densité moyenne est de 21 personnes au km² en 1976, mais cette densité varie d'un maximum de 38 personnes au Guilan à un minimum de 2,5 personnes au km² à Semnan en 1966 (1).

1) - Malheureusement, les résultats détaillés du recensement de 1976 ne sont toujours pas publiés à ce jour.

A l'heure actuelle, il est très vraisemblable que la région de Téhéran représente la densité maximum et le Sud et l'Est du pays la densité minimum.

L'eau et les sols sont évidemment des facteurs déterminants ainsi que l'expansion des grandes villes. En fait, l'exode rural est l'une des principales caractéristiques de la population iranienne, comme c'est le cas pour tant d'autres pays en voie de développement.

En conséquence, la part de la population urbaine est passée de 31,4% en 1956 à 38 % en 1966, et ensuite à 46,8% en 1976, c'est à dire qu'à la fin de 1976, la population (rurale) se chiffrait à 18 millions et la population urbaine à 15,6 millions.

Autrement dit, le taux de croissance de la population urbaine et rurale était respectivement de 5,1% et 2,1% pour la période de 1956 à 1966, ces taux devenant 6% et 1,1% pour la période de 1966 à 1976.

Parce que le taux naturel d'augmentation de la population dans les zones urbaines est généralement beaucoup plus faible que dans les zones rurales, l'accroissement marqué de la population urbaine par rapport à la population totale s'explique par un exode rural massif.

Toutefois, il ne faut pas ignorer le fait que le nombre de lieux définis comme villes (5.000 habitants, plus municipalité) a largement augmenté. Ainsi, on note qu'il y a 186 villes en 1956, 249 en 1966 et 365 en 1976.

L'analyse de l'évolution de la population agricole dans les pays développés montre qu'il y a un déclin relatif, en relation inverse avec le développement général, et qu'en chiffre absolu elle est passée par trois stades successifs :

- croissance,
- ampleur maximum (relative stabilité),
- décroissance.

Virtuellement, toutes les nations occidentales ont passé le stade de la croissance absolue et relative (1). L'Iran comme beaucoup de pays en voie de développement, en est encore au stade de la croissance de la population agricole en chiffres absolus, tandis qu'en termes relatifs, la population dans le secteur agricole a singulièrement diminué.

Ainsi, nous constatons une baisse du niveau de l'emploi en agriculture de 55,5% en 1956 à 46,2% en 1966, et à 35,89% de la main d'oeuvre totale en 1976. Tandis qu'en 1976, le secteur industriel en expansion a fourni 22,67% des emplois et le secteur des services " bien gonflé " et caractérisé par un faible rendement, occupe 41,43% du total de l'emploi.

Environ 94,8% de la population employée dans le secteur agricole vivent dans les milieux ruraux, ce chiffre restant à peu près identique durant ces vingt dernières années.

1) - L.Malassis : " Développement économique et emploi agricole " in " Economies & Sociétés ", N°1, janv. 1968.

Comme le développement industriel et l'exode rural ne procèdent pas de concert et parce que la capacité de l'industrie à fournir des emplois est encore faible, il arrive souvent que le chômage et le sous - emploi soient transférés simplement de la campagne vers les villes.

Ainsi, dans les banlieues des grandes villes, dans les localités industrielles, et même dans les parties reliées aux centres industriels par un réseau de communication, s'établit une population semi - nomade et semi - rurale, masculine dans sa majorité, principalement occupée à des tâches subalternes non utiles. Ainsi, il n'est pas étonnant de rencontrer souvent des vendeurs de tickets de loterie, des gardiens de voitures dans les rues, des gardiens privés qui " remplacent " les policiers pour différents arrondissements autour de la ville, voire, pour ces derniers, dans la capitale même.

Une autre particularité de la population irakienne est la forte prédominance de l'élément jeune. Cette forte proportion de jeunes est le résultat du taux de natalité élevé, du fort taux de mortalité (bien que celui-ci soit en décroissance), et de la courte durée de la vie.

Environ 56% de la population totale est âgée de 20 ans et moins, alors que le pourcentage de la population active est tombé de 32% à 29% au cours des dernières années (1) faisant passer à 12 ans le commencement de la vie active, selon les statistiques officielles.

1)- Il s'agit d'un point faible pour les pays sous-développés, puisque contrairement aux pays développés, comme les Etats-Unis par exemple, entre 1870 et 1950, l'élément actif de la population ne s'est pas élevé. Aux Etats - Unis, il est passé de 32,5% à 42% (voir Meier et Baldwin, p. 501 à 508).

Ces chiffres donnent une idée des lourdes charges financières du pays en matière d'éducation et des dépenses sociales indispensables.

Enfin, il faut souligner l'importance croissante des classes moyennes (fonctionnaires, membres des professions libérales, techniciens, etc.) qui, par leur activité et leur mode de vie, ont engendré de profonds changements.

Par ailleurs, on a assisté à l'apparition d'une élite à l'européenne, une " intelligentsia " complètement différente de l'élite aristocratique et religieuse traditionnelle. Ceux qui ont atteint un certain niveau d'éducation ont tendance à être fortement attirés par les activités qui revêtent un certain prestige, ce qui est le cas pour les " cols blancs ".

A la lumière de ces problèmes, il apparaît clairement que le remplacement d'une économie de subsistance par une économie d'échanges, le changement de la base d'existence, et l'infiltration d'idées occidentales ont altéré la structure traditionnelle de la société et ont détruit ainsi l'équilibre entre ses membres, leurs ressources et leur mode de vie.

Cette inadéquation entre les facteurs démographiques et sociaux d'une part et les données économiques de l'autre, tend à devenir progressivement plus grave et la recherche d'un équilibre harmonieux entre les données démographiques et les données économiques est devenue fortement nécessaire.

x x x

1.1.2. - LA POPULATION RURALE ET LES VILLAGES.

D'après les résultats du troisième recensement effectué en 1976, environ 53% des habitants de l'Iran vivent dans les campagnes.

Ce chiffre comprend les nomades et les semi-nomades; d'autre part, la façon dont est définie la population rurale par rapport à la population urbaine n'est pas très rigoureuse. Une délimitation socio - économique du "village" doit, en conséquence, être recherchée.

La grande majorité de la population rurale vit dans des campements ruraux appelés "Deh" qui ne sont pas seulement des centres d'habitation, mais aussi des unités de production et de consommation agricole (1). En Iran où l'économie est fondée sur l'agriculture, ces villages produisent la part la plus importante du revenu national en dehors du pétrole.

Aujourd'hui, il y a environ 50.700 villages en Iran, chacun avec une population d'au moins 5 ménages (hameaux et petites communautés rurales ne sont pas inclus dans ce chiffre). Autrement dit :

- 44.200 villages avec une population de plus de 10 familles (50 hab.)
- 34.500 villages avec une population de plus de 20 familles (100 hab.)
- 27.700 villages avec une population de plus de 30 familles
- 22.500 villages avec une population de plus de 40 familles
- 18.500 villages avec une population de plus de 50 familles
- 8.100 villages avec une population de plus de 100 familles (env.500 hab.)
- 2.590 villages avec une population supérieure à plus de 200 ménages ruraux.

1)- Voir A.K. Lambton, "Landlord and Peasant in Persia" op.cit, et J.Behman et S.Rassekh, "Introduction à la Sociologie en Iran" Téhéran 1977 et Khosravi, K., "Problème de Paysannerie et Problème Agraire" (en Persan) Téhéran 1980, pour ce sujet.

- 1.090 villages ont une population supérieure à 300 familles,
- 560 villages ont une population supérieure à 400 familles,
- 240 villages ont une population supérieure à 500 familles
- 90 villages seulement comptent plus de 600 familles .

(Voir le Tableau I, pour une autre présentation de ces chiffres).

On constate que presque tous les villages ont des populations inférieures à 1.000 familles, ceci se conformant généralement à la définition du " village ", soit moins de 5.000 habitants.

D'autre part, nous remarquons qu'en moyenne un village iranien a quelques 350 habitants et que plus de vingt pour cent des villages ont des populations entre 250 et 500 personnes.

Deux sortes de villages peuvent être distingués en fonction de la répartition de la population : ceux où l'habitat est disséminé et ceux où il est concentré. Les villages bien irrigués de la partie nord du pays, sont de type " habitat disséminé ", tandis qu'on rencontre le type " habitat concentré " dans les régions où l'eau est rare, et où les individus sont obligés de se grouper autour d'une source ou d'un " Qanat ".*

Dans le nord, l'habitat prend la forme d'une maison à un ou deux étages, généralement élevée sur des pilotis en bois et recouverte de tuiles ou de boue séchée.

Un campement concentré a quelques fois la forme d'un fortin ou " Qal'eh ", ce terme désigne non seulement le fort lui-même, mais aussi le village autour, ceint par les hauts murs

* QANAT - Canaux souterrains pour collecter l'eau, également écrit comme Ghanat.

T A B L E A U 1.

LA DISTRIBUTION DE LA POPULATION RURALE DANS LES VILLAGES .

NOMBRE D'HABITANTS.	< 50	50-100	100-150	150-200	200-250	250-500	500-1000	1000-1500	1500-2000	2000-2500	2500-3000	> 3000
NOMBRE DE VILLAGES COR- RESPONDANTS	6500	9700	6800	5200	4000	10400	5510	1500	530	320	150	90

N.B. - 350 personnes = habitants d'un village en moyenne
5 personnes environ = taille de famille rurale.

contenant les habitations et faits de terre battue avec des tours rondes disposées dans les quatre coins. Des villages de ce type existent en un très grand nombre sur tout le plateau iranien.

Sans vouloir nous lancer dans une étude approfondie de la structure sociale et économique des villages en Iran (1), il est utile de résumer les caractéristiques d'un village type:

- 1.- Le village constitue une entité économique : c'est à dire une entreprise unique, souvent dirigée par un seul " promoteur " qui est le propriétaire terrien le plus important dans le village.
- 2.- Il est entièrement consacré à l'agriculture, avec dans une moindre mesure des activités artisanales, telle que celle du tapis, dans des régions bien spécifiques.
- 3.- Il dépend, dans une large mesure, souvent exclusivement de l'initiative privée.

Ceci ne s'applique pas uniquement aux champs et surfaces cultivées pour lesquels les droits de propriété privée sont assez concevables et légitimés, mais aussi aux habitations, petites cellules de l'organisation sociale appelées villages et qui, au regard de

1) - Voir A.K.S. Lambton " Landlord and Peasant in Persia ", London 1953 et J. Behnam et S.Rassekh, " Introduction à la Sociologie de l'Iran ", Op. Cité, à ce sujet.

beaucoup, devraient être dépendantes du Gouvernement et devenir propriété publique.

4.- Avant la réforme agraire, les relations entre paysans, et propriétaires terriens étaient réglées en général par des contrats de métayage (paiement en nature), et dans de très rares cas, par des fermages en espèces.

A présent, toutes sortes de relations existent. On peut dire que le système de métayage est moins pratiqué et on constate une masse d'ouvriers ruraux qui est apparue dans le secteur de la production agricole.

5.- Le village est une entité sociale, le plus souvent un groupe de personnes liées par la parenté et en somme par une histoire économique - personnelle commune.

A l'intérieur de ce modèle général, il est possible de faire des distinctions, au sens large, entre trois sortes de villages, en particulier :

a. - VILLAGES DU NORD :

Les conditions géographiques ont un effet certain sur l'apparence de ces villages et influencent leur mode de vie aussi bien sur leur structure juridique qu'économique. Ici, à la différence d'autres régions de l'Iran, l'habitation rurale est dispersée sur des surfaces cultivées très vastes.

Dans les montagnes, les maisons n'ont qu'un étage et sont faites de briques cuites, avec une terrasse construite avec des troncs d'arbres, alors que le long des bords de la mer Caspienne, et dans la plaine, les maisons sont petites et bâties sur pilotis pour les conserver sèches.

En général, une réserve d'eau suffisante permet aux paysans une certaine liberté de choix dans leurs cultures et leur mode de vie et le système de fermage y est plus répandu que le métayage. C'est la population rurale de ces provinces qui constitue la grande majorité des petits tenanciers en Iran. Depuis que les installations hydrauliques ne sont plus nécessaires, les petits propriétaires sont capables de maintenir leur indépendance face aux gros établissements (détenteurs des sources d'eau).

b.- VILLAGES DU SUD ET DU SUD OUEST :

La vie dans ces villages est complètement différente ; les gens y sont les plus pauvres du pays et vivent dans des conditions déplorables. L'eau est rare et chaque village est groupé autour d'une source.

La plupart des maisons sont construites de boue et de feuilles de palmier. La propriété terrienne est la norme, et là, le métayage est le seul système de location des terres. Le manque d'eau écarte le paysan de son village très longtemps et dans certains cas on assiste à des migrations massives pour chercher de l'eau qui permettra à la population de subsister.

Quelques auteurs, décrivant le mode de vie de ces populations, ont parlé de " villages itinérants ".

c. VILLAGES DU PLATEAU CENTRAL :

Bien que le manque d'eau soit ici aussi le principal problème pour la population rurale dans le plateau du centre, il est moins aigu pour eux que pour les paysans du sud.

L'agriculture et le mode de vie sédentaire ont été rendus possibles par plusieurs systèmes d'irrigation, fondés sur les " Qanats ",* les sources ou les cours d'eau : ceux-ci requièrent des organisations collectives, une étroite collaboration et un certain cumul de capital , et là encore, ils conduisent à une forme d'habitat concentré, à de larges établissements de population et à un système de métayage.

C'est surtout dans le plateau central qu'on constate les fameuses coopératives traditionnelles et informelles iraniennes " Boneh ". Un Boneh (ou Harasa ou Sahra) constitue une cellule de coopération volontaire.

Les paysans qui cultivent des céréales vivent dans des villages construits avec de la brique crue ou de la boue. Des maisons de deux pièces, pauvrement ventilées sont groupées ensemble, souvent pour former le célèbre " Qal'eh " qui rassemble dans ses murs à la fois hommes et bétail.

Le plus grand village est composé, en moyenne, de quelques quatre vingt familles, totalisant généralement environ 400 personnes. Les villages de plus petite taille

* - Aqueduc sous - terrain.

sont les plus nombreux et ceux-ci semblent compter une population de 150 habitants.

Chacun de ces trois types de village est pourvu d'une structure sociale bien déterminée. D'abord, on trouve les personnes chargées d'accomplir les tâches administratives, telles que le maire "kadkhuda", le "mirab" ou distributeur d'eau, qui est nommé par le propriétaire terrien ; le gendarme rural, le collecteur d'impôt le bailliff (zabit, mubashir, sarkar) et autres officiers subalternes.

Puis, on rencontre les propriétaires de boeufs qui prêtent les semences, les boeufs et les charrues et reçoivent en échange une part de la récolte (gâvband) (1).

Les personnes occupées à des tâches non agricoles (pilehvar) sont représentées par les prêtres, les charpentiers, les forgerons, les barbiers et les marchands ambulants.

Il y a aussi les pêcheurs et les glaneurs (khuchnechin) ainsi que ceux qui vivent dans le village mais qui n'y ont pas d'activité fixe. Enfin, les agriculteurs peuvent être divisés en céréaliculteurs, horticulteurs, producteurs d'agrumes, éleveurs, etc.... Cependant, chez les petits exploitants, on observe souvent une combinaison de ces activités; c'est à dire, production de céréales pour auto-consommation en premier lieu et pour vendre ensuite la part additionnelle et en même temps l'élevage de trois ou quatre vaches pour la consommation du lait, etc..

1) Selon le "principe des cinq facteurs", le propriétaire terrien devrait pourvoir terre et eau (deux facteurs) tandis que le paysan fournirait le reste : semences, boeufs, travail. La pauvreté des paysans, quoiqu'il en soit, autorise des abus de la part des privilégiés qui sont ainsi devenus une classe moyenne parasite.

Les agriculteurs commerciaux habitant dans ces villages sont considérés en tant que personnes riches. Ceux qui sont originaires de ces villages et y sont donc liés par la parenté ont une influence sur le reste de la population. Ainsi ils peuvent être des promoteurs de progrès technique et social, autrement dit les agents du développement, ou bien, par leur rigidité et leur conservatisme, ils peuvent constituer des facteurs de freinage et/ou de blocage vis à vis du développement.

x x x

1.1.3.- LE NOMADISME (1)

Malgré les efforts de détribalisation de la part de l'Etat, les nomades comptent encore plus d'un million de personnes.

Le développement urbain, l'intensification des communications, l'exploitation pétrolière ont contribué, sans aucun doute, en majeure partie au déclin du nomadisme, qui autrefois avait une place si importante dans la vie iranienne.

L'engagement politique des nomades, souvent opposé au gouvernement central, y est probablement aussi pour beaucoup. Attirés par la nouveauté des perspectives plus séduisantes des villes, grand nombre de nomades ont adopté une vie sédentaire. " Pourvu qu'on puisse leur garantir les services essentiels tels que l'éducation, l'aménagement de coopératives, les soins médicaux et vétérinaires, ainsi que l'assurance d'une considération égale sur le plan politique, les nomades pourraient continuer à fournir leur contribution substantielle à la vie économique du pays " (2)

Outre le lait et la viande, la laine, qui sert à fabriquer les tapis, est très demandée. C'est cependant le mouton qui reste la plus grande richesse des tribus nomades : on estimait, en 1968, qu'environ 22 millions de têtes se trouvaient dispersées soit dans les zones semi-arides ou montagneuses, soit à proximité des régions agraires partiellement exploitées.

-
- 1)- Pour un compte - rendu complet voir " Pastoralism, Nomadism and the Social Anthropology of Iran " E. Sunderland dans - the cambridge History of Iran, Op. cit., pages 611-683.
 - 2)- W.B.Fisher, - The Middle East : A PHYSICAL, SOCIAL and REGIONAL GEOGRAPHY, Methuen et Co., Londres, 1971, P.289

Les chèvres viennent ensuite, avec 9 millions de têtes. Le bétail a bien moins d'importance - 5 millions de têtes approximativement.

De nombreux efforts ont été tentés ces derniers temps pour encourager la sédentarisation, à savoir : des canalisations à grande échelle capables de fournir aux cultures l'eau dont elles ont besoin, et la mise à disposition d'une aide technique.

Au début des années 60, l'organisme gouvernemental chargé de la sédentarisation décida de faire construire des villages modèles permanents dans lesquels on pourrait trouver des maisons à louer ainsi que du sol à travailler à raison de 12 hectares par exploitant.

Chaque village modèle dispose de quelques 94 habitations destinées aux cultivateurs à bail, comprenant chacune deux pièces, un vestibule et une cuisine. Sont également prévus pour chaque village : un service de santé, un établissement de bains publics, une école primaire, la distribution d'eau, éventuellement une mosquée.

En dépit de ces projets (et de bien d'autres) visant à la résolution du " problème nomade ", il n'en reste pas moins qu'aucune mesure de sédentarisation n'aurait dû s'appliquer pour des raisons uniquement socio-politiques; ce moyen d'améliorer l'intégration démographique aurait plutôt dû être présentée à la population nomade comme une invitation à s'établir dans des régions où l'on entreprendrait des vastes travaux techniques, particulièrement en matière d'irrigation, pour augmenter la superficie de terre cultivable .

Malheureusement, ce qu'on constate à première vue c'est l'attitude bureaucratique du Gouvernement par rapport à un système de vie très compliqué et en tout cas équilibré par l'expérience de milliers d'années.

Aussi, l'argent qui a été dépensé pour ces projets et ces villages modèles, n'a pas réussi à attirer l'attention des nomades. Des nomades ont choisi, la plupart du temps, de venir s'installer dans des villes et surtout à Téhéran. D'autre part, la nationalisation des forêts et pâturages qui était décidée à Téhéran, n'a pas tenu compte du trajet naturel et habituel des nomades qui se déplaçaient selon leurs besoins en pâturages des régions au climat modéré " Yeylagh " vers les régions plus chaudes pendant l'hiver " Chechlâgh ".

Cette nationalisation qui s'est faite en dépit des trajets de transhumance - c'est à dire que les nomades et leurs troupeaux ne pouvaient plus rejoindre leurs pâturages du fait qu'il était désormais impossible de traverser certaines régions nouvellement nationalisées - a eu pour conséquence des pertes énormes en bétail.

La politique bureaucratique de Téhéran qui n'était plus du tout au fait du mode de vie des nomades a été sans aucun doute, un facteur déterminant du déplacement des nomades vers les villes.

Téhéran étant la seule ville offrant certaines possibilités à la fois de travail et de bien-être, est devenue de ce fait, un véritable pôle d'attraction pour les nomades qui ne pouvaient plus survivre dans leur cadre habituel de vie. C'est ce qui explique en partie les baisses en nombre à la fois des nomades et du bétail leur appartenant et par conséquent la dépendance économique progressive du pays en importation de viande.

1.1.4.- L'EMPLOI ET L'EXODE RURAL :

Pendant assez longtemps, sous prétexte que la productivité marginale de la main d'oeuvre agricole était nulle, et qu'il existait un réservoir de main d'oeuvre inemployée dans ce secteur traditionnel de l'économie, on n'a pas tenu compte des problèmes associés à celui de la main d'oeuvre agricole.

L'un des thèmes de Sir Arthur Lewis en ce qui concerne le processus dualiste du développement était que le transfert de main d'oeuvre illimitée dans le secteur " traditionnel " ne pouvait se faire vers le secteur " moderne " que si celui - ci offrait des salaires attractifs, et supérieurs au secteur fournissant la main d'oeuvre en question. (1)

Pour l'Iran, ce que nous pouvons remarquer à ce sujet c'est que cette migration persiste tant que le niveau des salaires offerts en ville est beaucoup plus élevé que ceux de l'agriculture.

Le modèle de Chenery, en ce qui concerne la division inter - sectorielle de l'emploi, montre que la force de travail de chaque secteur est fonction de la valeur ajoutée du secteur en question. (2).

Ainsi, si la part de la valeur ajoutée dans le secteur de l'industrie est constamment en croissance, la force de travail de ce secteur sera également en augmentation. En Iran, nous pouvons constater que l'augmentation de la valeur

1) - A.W.Lewis : " Economic Development with unlimited supply of Labour ". The Manchester School, 1951.

2) - H.B.Chenery : " Pattern of Industrial Growth " in American Economic Review, Sept. 1960.

ajoutée en agriculture est relativement inférieure à celle des autres secteurs. La part de la valeur ajoutée agricole par rapport à la valeur ajoutée globale est en effet en baisse de 10,5 en 1351 (1972) et 9,4 en 1356 (1977) (Voir le Tableau II.).

TABLEAU II.

EVOLUTION DES VALEURS AJOUTEES ENTRE 1351
ET 1356 (1972/1977) EN PRIX CONSTANTS (1)
EN MILLIARDS DE RIALS

année secteurs	1351 (1972)	1352 (1973)	1353 (1074)	1354 (1975)	1355 (1976)	1356 (1977)	% de changement moyen
AGRICULTURE	271	286,5	303,3	324,0	341,7	339,0	+ 4,6
PETROLE	1333,3	1450,6	1441,6	1264,5	1389,6	1284,9	- 0,7
INDUSTRIES	333,4	387,7	436,8	532,5	630,4	684,3	+ 15,5
SERVICES	629,4	749,6	889,1	1029,1	1173,2	1281,3	+ 15,8

Source : Banque Markazi Iran - Rapport annuel 1356, Op. Cit. P. 162 - 163.

1) - Nous utilisons les prix constants de l'année 1353 dans cette thèse sauf les cas qui seront mentionnés séparément.

Ainsi, nous pouvons conclure qu'aussi longtemps que la part de la valeur ajoutée du secteur agricole sera en baisse relative, la force active et l'emploi dans ce secteur seront également en diminution relative.

Selon Keynes, la population employée dans un secteur est déterminée par rapport à la " demande effective " pour les produits que ce secteur fournit. (1) Ainsi, si la demande effective pour les produits industriels augmente, le nombre d'employés dans ce secteur augmentera aussi, nous semble-t'il dans les pays moins développés.

Il en est de même lorsque la demande effective pour les produits agricoles diminue, l'emploi dans le secteur régresse. Le point que nous voulons préciser ici est que si la demande effective pour les produits agricoles ne se traduit pas par des prix convenables et permettant un profit, le nombre des agriculteurs baissera rapidement. (2)

Les résultats d'une étude récente que nous avons dirigée pour la Banque du développement agricole de l'Iran sont très intéressants dans ce domaine . (3)

-
- 1)- J.M.KEYNES : " The General Theory of Employment, Interest and Money " Harcourt, Brace & Co. 1936.
 - 2)- Pour un exposé théorique et les limites de ce modèle voir, entre autre, Philippe Aydalot, " Essai sur la théorie du développement " éd. Cujas, Paris 1971, Chapitre 1, et Alain Barrère, " Déséquilibres Economiques et contre-révolution Keynésienne " Economica, Paris, 1979, Cha. VIII.
 - 3)- Ahmad Hobkhoo " Barresi Nirouyé Ensani dar Keshavarzi Iran " (Etude de la force ouvrière dans l'agriculture de l'Iran), étude effectuée pour la Banque du Développement Agricole de l'Iran. ronés , Téhéran, Juin 1978. (en Persan).

Nous constatons que l'exode est l'aspect le plus important de la population rurale iranienne. De plus l'émigration est plus aigüe dans le groupe d'âge de 15 - 24 ans.

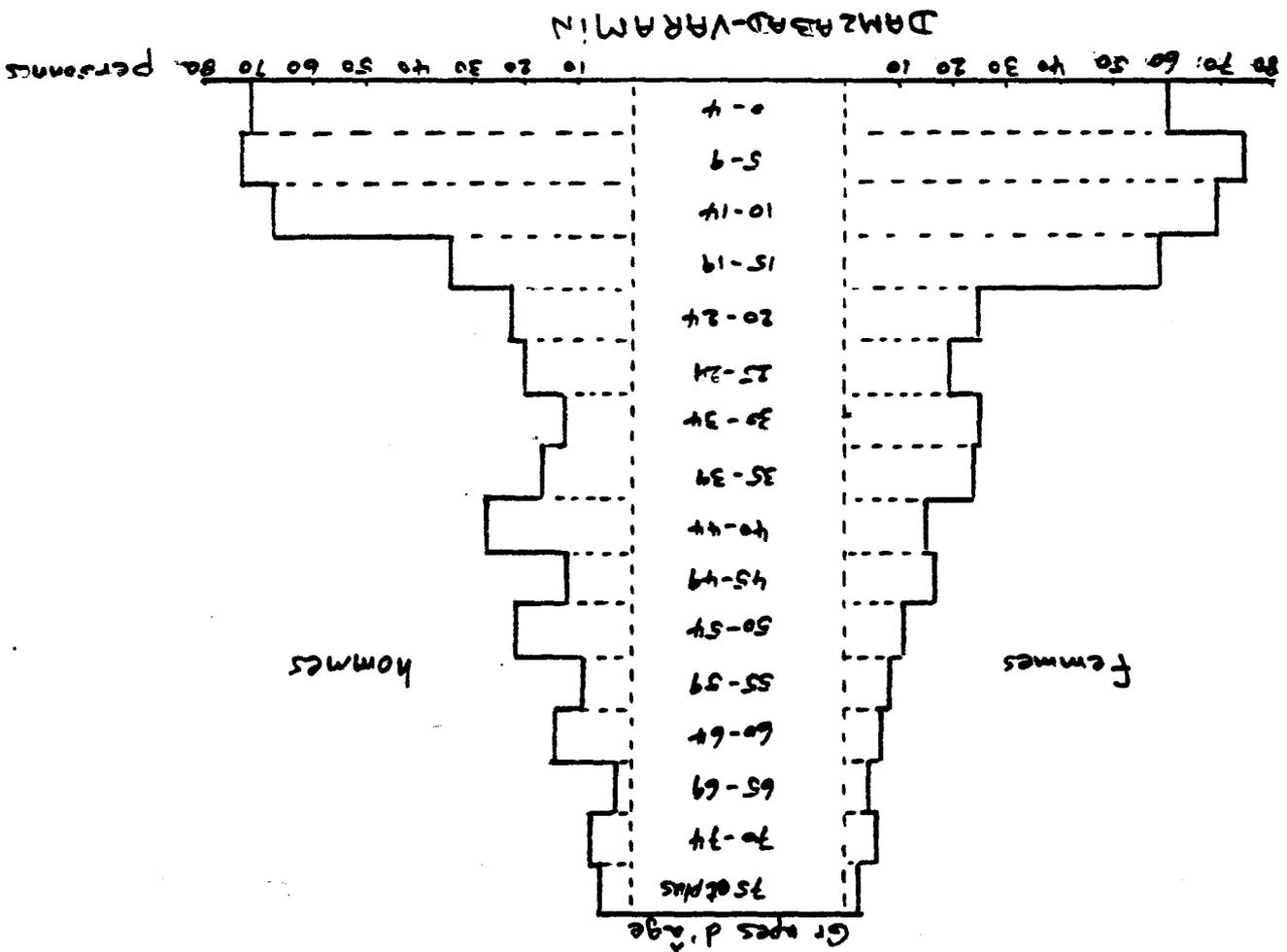
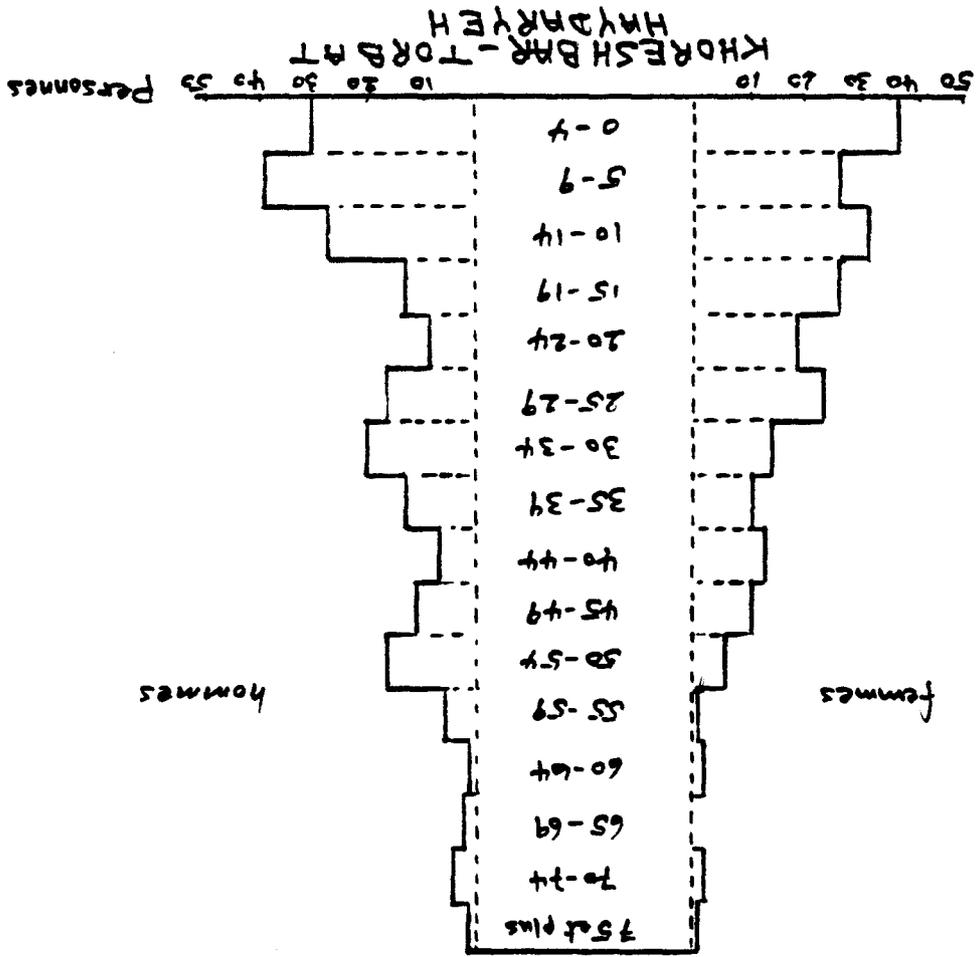
La taille de la famille rurale est passée de 5,5 personnes par ménage en 1966 à 4,7 personnes en 1976 ; ce qui signifie un exode rural considérable. Là, nous constatons que le nombre des femmes et, en particulier celui des jeunes filles de moins de 20 ans, est plus élevé que celui des hommes. Et cela, parce qu'il existe toujours un exode massif de jeunes hommes ruraux.

Cette même étude révèle qu'environ 56% de la population rurale sont des jeunes de moins de 20 ans. D'autre part, il existe environ 3% de ruraux qui ont plus de 65 ans.

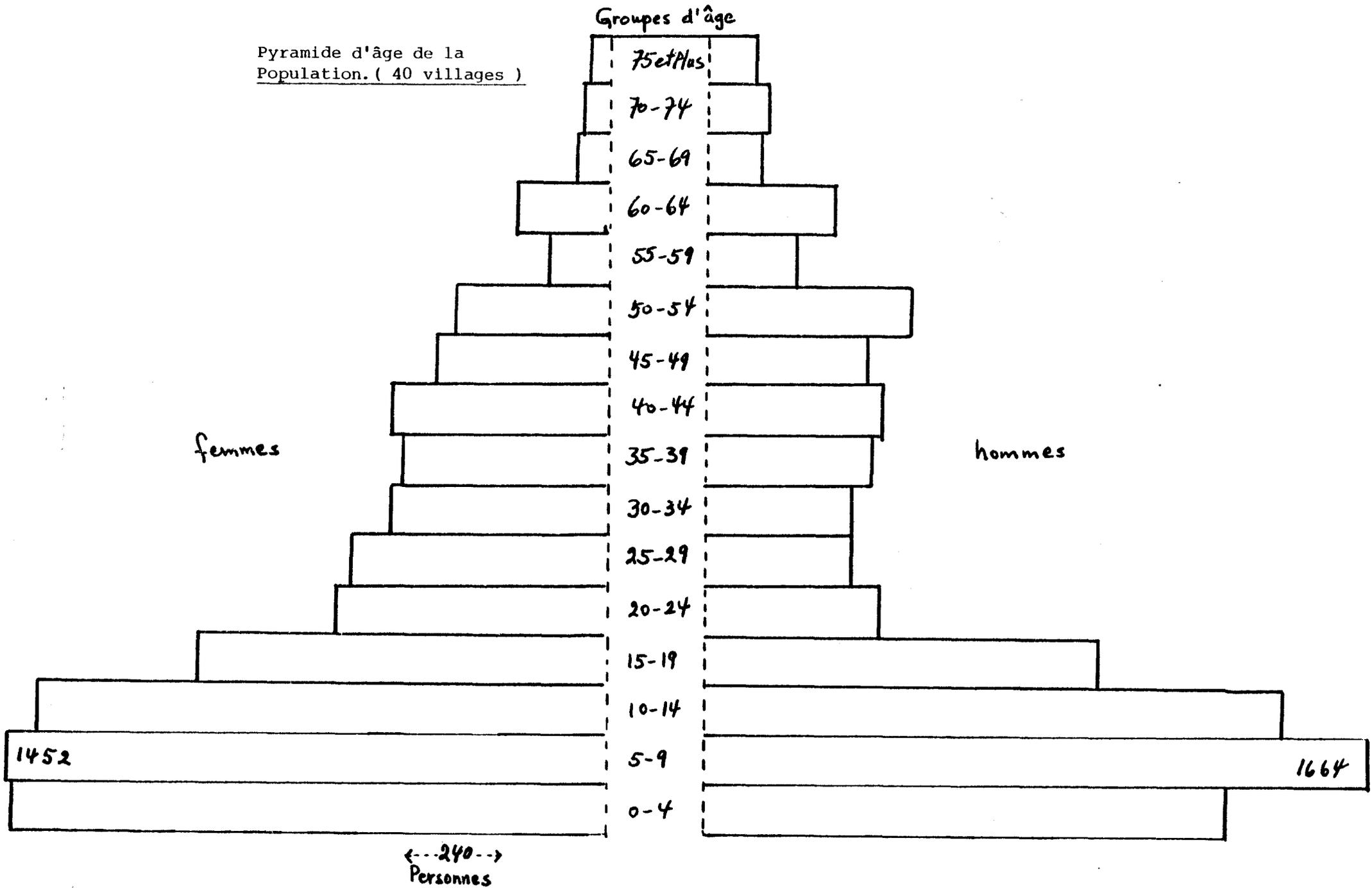
Par conséquent, la population rurale active (hommes et femmes) est de l'ordre de 40% par rapport à la population rurale globale. Considérant le fait que l'activité des femmes est limitée ; on peut prendre en compte le chiffre de 26% en emploi rural, chiffre publié par la Banque Centrale pour l'année 1976 (1).

Dans les pages qui suivent, nous avons inclus trois pyramides d'âge dont deux pour deux villages que nous prenons comme modèle - type DAMZABAD, avec une population de 844 personnes dont 61,3% sont alphabétisées et KHORESHBAR avec 442 personnes dont 10,4% sont alphabétisées, et la troisième pour un ensemble de 40 villages incorporés dans notre étude et comprenant une population de 18.679 personnes (dont 40,2% sont alphabétisées).

1) - Banque Markazi (Centrale) Iran - Rapport annuel 1356, Téhéran, 1978. P. 213 .



Pyramide d'âge de la
Population. (40 villages)



A partir de ces graphiques, nous constatons une fois de plus, une plus nette tendance à la migration des classes d'âge de 20 à 39 ans. La baisse du nombre des enfants âgés de moins de 5 ans montre que la fécondité dans les régions rurales est en régression ; et cela parce que la vie d'aujourd'hui est devenue plus compliquée et nécessite un nombre plus limité d'enfants, d'une part, et probablement parce que les classes d'âge de 20 à 39 ans qui sont les plus fertiles sont parmi ceux qui ont le plus quitté le village.

En ce qui concerne l'exode rural, nous avons encore constaté que la distance entre le village et la ville ne joue pas un rôle important pour l'émigration ; ceci parce qu'il est possible de se déplacer facilement en Iran et à peu de frais, dans le cas où on est prêt à supporter les conditions souvent pénibles des transports.

Les trois facteurs les plus importants de l'exode rural sont avant tout le revenu relativement plus élevé dans les villes ce qui peut être considéré comme l'élément le plus déterminant, suivent par le sous-emploi et le chômage dans les villages résultant de l'augmentation de la population et enfin le caractère saisonnier du travail rural sans oublier les conditions de vie très pénibles dans les villages (Manque d'eau courante, de services médicaux, éducatifs, etc...)

Pour expliquer clairement le sous emploi, nous avons étudié le cas d'un village assez évolué du nom de KHORHEH dans la région de MAHALAT à 230 kilomètres au sud de Téhéran

(population : 636 personnes dont 65,7% alphabétisées). Les résultats de cette étude sont montrés dans le graphique suivant. Nous pouvons y observer que la main d'oeuvre du village non seulement suffit aux taches de décembre à juin - 7 mois - mais qu'en plus, il existe un chômage qui dépasse les 60% pendant les trois mois d'hiver, c'est à dire, de décembre à février inclus.

En revanche, pendant la période allant de juillet à novembre - soit 5 mois - il y a une demande en main d'oeuvre qui dépasse les moyens en hommes du village. En conséquence, les travailleurs des autres villages sont recrutés pour les travaux agricoles de KHORHEH pour cette période de 5 mois.

Comme le Gouvernement n'a pas réussi à créer des emplois pour ces chômeurs dans leurs propres régions et qu'il n'a pas réussi à decentraliser le développement industriel qui se concentre autour de Téhéran, la population converge de tous les coins du pays vers le capital.

Notre dernière étude concernant la main d'oeuvre rurale nous fournit des précisions intéressantes. Parmi ceux qui ont émigré à Téhéran, 47,3% l'ont fait parce qu'ils n'avaient pas de travail ; 32,4% parce qu'ils pensaient pouvoir y gagner plus.

A la lumière des théories de la croissance économique citées auparavant, et considérant l'état du développement du pays, nous pouvons simplement conclure que l'exode

man-day
homme/jour

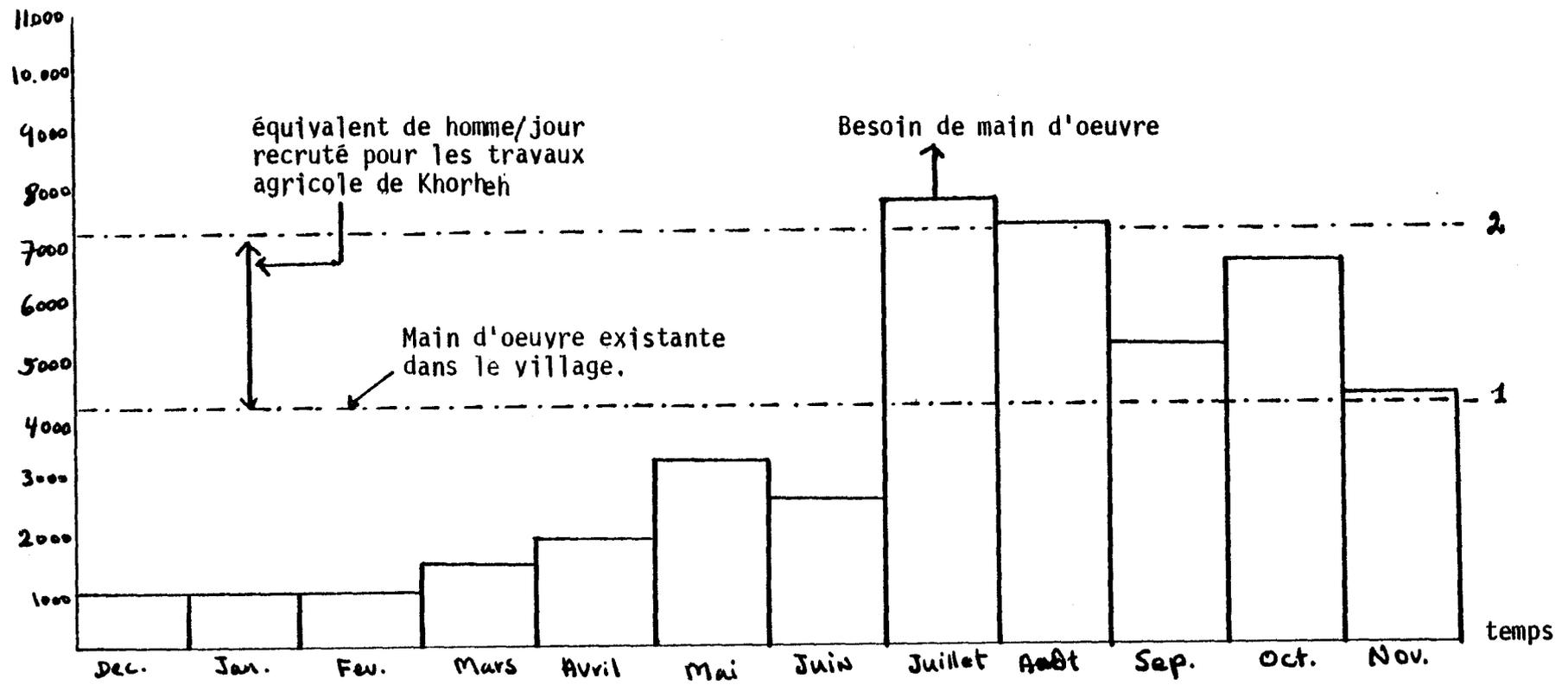


Schéma de la main d'oeuvre existante et de la main d'oeuvre nécessaire pendant les mois de l'année dans le village de Khorheh à Mahalat.

rural, tel qu'il a été expliqué, restera plus ou moins sous cette forme pour encore une vingtaine d'années. Le problème primordial est donc celui des émigrés.

Si notre industrie avait la capacité d'absorber les émigrés ruraux, nous pourrions être satisfaits de ce transfert. Le Tableau suivant montre la réalité de la situation :

TABLEAU III.

REPARTITION DE LA MAIN D'OEUVRE

DANS LES DIVERS SECTEURS ECONOMIQUES : 1350/1354 (1971/1975)

SECTEURS	1350 (1971)	1351 (1972)	1352 (1973)	1353 (1974)	1354 (1975)	% de changement en 1354 par rap- port à 1350
AGRICULTURE	3.678	3.659	3.649	3.620	3.165	- 5,70%
INDUSTRIES & MINES	2.564	2.730	2.922	3.224	3.165	+ 23,40 %
SERVICES	2.566	2.740	2.820	2.827	3.030	+ 18,00 %
T O T A L	8.808	9.129	9.391	9.681	9.644	+ 9,72 %

SOURCE :- Division de l'Informatique, Organisation du Plan et du Budget

" Tendances économiques de l'Iran ", 4e éd., Tab.85, P.252.

Comme nous le voyons dans ce tableau, la population employée par les secteurs de l'agriculture a diminué tandis que les populations employées dans les secteurs de l'industrie et des services ont augmenté. Si nous prenons pour la croissance naturelle de la population rurale le taux de 3 %, nous pouvons voir que, sans l'exode rural, l'emploi agricole devait atteindre quelques 4.139.000 personnes en 1354. La différence observée, c'est à dire 734.000 personnes, représente donc l'émigration pendant cette période.

D'autre part, nous constatons que la part de l'agriculture dans l'emploi total a diminué, tandis que l'emploi dans les autres secteurs a augmenté. En utilisant le chiffre de l'emploi total pour l'année 1356 (1977), qui est de 9,9 millions (1) et la part relative agricole qui est de 34% (2), nous pensons que la répartition de la main d'oeuvre pour 1356 (1977) se présente ainsi (nous reprenons en partie le tableau précédent) :

année	1350	1354	1356
secteur	(1971)	(1975)	(1977)
AGRICULTURE.....	41,75	35,98	34
INDUSTRIES & MINES.	29,10	32,75	33,6
SERVICES.....	29,13	31,35	32,3

Ce tableau montre le déclin de l'agriculture dans l'emploi total du pays, ce qui était d'ailleurs attendu. Mais aussi, nous pouvons constater la part croissante des services - un secteur, selon plusieurs économistes iraniens, déjà hypertrophié.

1) - Bank Markazi Iran, Rapport annuel 1356, op.Cit., P.66.

2) - Ibid, P.32.

1.1.5. - MAIN D'OEUVRE AGRICOLE.

Notre enquête révèle que la main d'oeuvre est peu abondante et que l'agriculture est un demandeur résiduel en matière de travail. C'est un fait qu'en Iran le travail a une productivité marginale positive et est en train de devenir un facteur limitatif dans les régions où l'émigration est forte.

Il a été établi, sur la base de la présente étude, que tous les agriculteurs commerciaux font appel à des ouvriers permanents. Pratiquement deux sur trois de ces ouvriers résident sur l'exploitation, un peu moins de la moitié du nombre total des ouvriers salariés ont été mentionnés comme " main d'oeuvre qualifiée " (Voir Tableau IV.).

La main d'oeuvre salariée par exploitation s'échelonne d'un peu moins de deux unités de travail masculin à un peu plus de quatorze.

Ce sont les agriculteurs du groupe UP1 qui en emploient le plus avec une moyenne de 14,8 ouvriers par exploitation. Toutefois, les agriculteurs du groupe UP5 emploient en moyenne 1,5 ouvriers. Pour les agriculteurs des groupes UP4, UP3 et UP2, on a, par ordre croissant, les chiffres suivants : 3,3 ; 3, et 4,6.

On s'aperçoit, une fois de plus, qu'il existe en matière de taux d'emploi une grande différence entre les agriculteurs UP2 et UP1. Il en est de même pour la moyenne des ouvriers agricoles résidant sur l'exploitation avec 0,8 ; 2,1 ; 1,8 ; 3,3 ; et 10,9 personnes pour le groupe UP1.

T A B L E A U IV.

LA MAIN D'OEUVRE AGRICOLE DANS LES DIFFERENTS GROUPES.

REFERENCES	UP1	UP2	UP3	IP4	UP5
Nombre moyen d'ouvriers à plein temps	14,8	4,6	3,0	3,3	1,5
Nombre moyen d'ouvriers demeurant sur l'exploitation	10,9	3,3	1,8	2,1	0,8
Nombre moyen d'ouvriers qualifiés	5,6	2,4	1,3	1,0	0,9

T A B L E A U - V.

DISPONIBILITE EN TRAVAILLEURS SAISONNIERS DANS LES EXPLOITATIONS COMMERCIALES

REFERENCES	UP1	UP2	UP3	UP4	UP5
Travailleurs saisonniers	97,3	97,9	96,6	95,3	95,3
Absence de travailleurs saisonniers	2,7	2,1	3,4	4,7	4,7
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Même les agriculteurs du groupe UP5 ont déclaré qu'ils employaient un certain nombre d'ouvriers qualifiés (0,9 en moyenne). Pour les agriculteurs du groupe UP1, la même moyenne est environ 6 fois supérieure à la précédente : elle est égale à 5,6.

Ceci est dû au fait qu'apparemment les exploitations plus grandes sont plus modernes et plus mécanisées et ont besoin d'un plus grand nombre d'ouvriers qualifiés.

Plus de 95% des agriculteurs commerciaux emploient des saisonniers (voir Tableau V) . Ce pourcentage est toutefois légèrement plus élevé pour les grosses exploitations commerciales. Il est clair en somme que les grosses unités de production emploient davantage d'ouvriers.

Cependant, la proportion de travailleurs par hectare de terre diminue au fur et à mesure qu'augmente la taille de l'exploitation. Ceci indique, entre autres, que les investissements en capital sont plus élevés sur les grandes exploitations ; en d'autres termes, ces dernières fonctionnent avec une proportion relativement élevée de capital.

Si l'on considère le fait que les rendements sont également plus élevés sur les grandes unités, on peut en déduire qu'une meilleure proportion d'inputs tels que, terre, travail, capital et esprit d'entreprise, aurait dû, dans les grandes exploitations, donner lieu à une organisation intérieure plus adéquate. (1)

1)- Il ressort de ces chiffres que le manque de capital pourrait être considéré comme un goulot d'étranglement au sein de l'agriculture iranienne.

On observe un rapport significatif entre la superficie totale par ouvrier agricole permanent et l'indice de rendement : les exploitations ayant un nombre élevé d'hectares par ouvrier salarié obtiennent des rendements plus élevés.

<u>Exploitation :</u>	<u>Nb d'ha/ouvriers:</u>	<u>Tonne de blé/ha.:</u>
UP1	25,60	3,17
UP2	22,04	2,10
UP3	14,07	1,97
UP4	6,89	1,87
UP5	8,58	1,90

En outre, sur les exploitations où le nombre d'hectares par ouvrier agricole est faible, l'écart des rendements est grand, ce qui indique, une fois de plus, un faible niveau de spécialisation.

Pour résumer, on peut conclure que dans les grandes exploitations agricoles, non seulement le rendement par hectare de terre est plus élevé, mais également le rendement par ouvrier agricole.

En ce qui concerne les coûts de la main d'oeuvre agricole, presque toutes les catégories d'agriculteurs se plaignent des salaires élevés qu'ils ont dû payer cette année à leurs ouvriers agricoles.

Un grand nombre d'agriculteurs le mettent sur le compte de la politique sociale du Gouvernement et de la concurrence des secteurs de la construction et de l'industrie des tapis.

Les salaires payés s'échelonnent de 180 rials par jour à Arak à 400 rials/jour à Kashan ou de 200 rials/jour à Gorgan à 400 rials/jour à Shahpour. Les salaires élevés payés à Kashan ou à Naïshabur sont dûs surtout à la concurrence de l'artisanat, de l'industrie des tapis et de certaines industries textiles, qui ont besoin de main d'oeuvre ; dans les régions de Sabzevar et de Shahroud, ils sont dûs à la concurrence acharnée que se font le complexe agro-industriel de Mahdavi et les agriculteurs.

Certains agriculteurs de l'Azerbaïdjan occidental pensent que les salaires ont doublé au cours de deux dernières années. Pour quelques uns, ils ont triplé. (1)

Un fermier de Gorgan a déclaré qu'il payait 200 rials à un ouvrier pour faire un travail pour lequel il payait 80 rials / jour l'année précédente.

Pour faire face à la pénurie de main d'oeuvre et à son coût élevé, certains agriculteurs pensent qu'ils vont se trouver dans l'obligation de mécaniser leurs exploitations le plus vite possible.

1) - Actuellement (1980), les salaires s'élevent à plus de 1000 rials par jour à Kashan. (équivalent, à 60 F.F. , au taux officiel moyen de cette même année).

Pour terminer, on constate qu'auparavant, le problème véritable de l'emploi rural était le nombre important de chômeurs saisonniers. A présent, en plus de ce problème se pose celui de la pénurie de main d'oeuvre rurale en période de pointe dans les villages, auquel s'ajoutent désormais les problèmes sociaux des émigrés ruraux dans les villes.

En effet, cette masse de jeunes ruraux dans les villes constitue la majeure partie d'une classe se déclarant " déshérités " (Mostazafine) ; elle revendique le pouvoir face à une classe riche et bourgeoise de Téhéran et des autres grandes villes du pays.

x x x

1.2 - LES CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DES AGRICULTEURS COMMERCIAUX

Dans cette section, nous allons poursuivre nos études concernant les aspects socio-économiques de l'agriculture iranienne à partir d'informations obtenues par notre enquête. Ainsi, nous allons étudier l'âge et l'expérience des différents groupes d'agriculteurs commerciaux, le nombre d'années qu'ils ont passées dans l'agriculture, et leurs situations de famille. En outre, nous allons voir si l'agriculture constitue l'activité principale ou l'activité secondaire de ces agriculteurs et nous allons examiner, de cette façon, leurs degrés d'attachement à l'activité agricole.

1.2.1. - L'âge et l'expérience des différents groupes d'agriculteurs

Comme l'indique le tableau VI, les très gros agriculteurs (UP1) sont les plus représentés dans la classe "25 ans ou moins" (avec 7,3 %) et les gros agriculteurs (UP2) y sont les moins représentés avec 2,2 %. Dans la classe d'âge 26-30 ans, on peut observer une fois de plus que le pourcentage le plus élevé : 7,3 % concerne le groupe UP1 et le pourcentage le moins élevé : 2,2 % concerne le groupe UP2.

Dans la classe d'âge 31-35 ans, c'est le groupe UP5 qui est le plus représenté avec 14,6 %. Dans ce même groupe d'âge, les très gros agriculteurs UP1 ne sont pas représentés du tout. On peut se demander si ce n'est pas dans cet intervalle d'âge que les agriculteurs du groupe UP1 quittent le plus souvent l'agriculture.

On observe dans la classe d'âge 36-40 ans une progression à tous les niveaux, ce qui indique une augmentation du nombre des enquêtés.

Dans la classe 41 - 45 ans, le pourcentage le plus élevé, 20,5 %, est celui du groupe UP4, et le plus faible 9,7 %, est celui du groupe UP1. Toutefois, c'est ce dernier groupe qui est le plus représenté dans la classe 46 - 50 ans, avec 26,8 %. Pour la classe 51 - 55 ans, ce sont les agriculteurs du groupe UP2 qui viennent en tête avec 20 %. Toutes les courbes fléchissent relativement pour les classes 56 - 60 ans.

Il est évident que pour les agriculteurs UP1 le principal intervalle d'âge se situe entre 36 et 50 ans et pour UP2 entre 36 et 55 ans. Si on considère tous les groupes ensemble, on peut dire que la principale période d'activité se situe entre 26 et 55 ans.

Il est intéressant d'observer le fléchissement des courbes UP1 et UP2 dans l'intervalle 41 - 45 ans. Il signifie que les enquêtés qui ont été rencontrés au hasard se situaient pour la plupart soit au-dessus, soit au-dessous de cet intervalle. On pourrait établir un rapport entre ce fléchissement et l'application du programme de Réforme Agraire qui débuta quelques 11 ans avant notre enquête. Il est tout à fait probable qu'à cette époque les propriétaires terriens dont les terres ont été distribuées et qui avaient entre 31 et 35 ans ont quitté l'agriculture dans une plus large mesure que les agriculteurs des groupes UP1 et UP2 se situant dans d'autres classes d'âge.

Ceci signifie qu'il faudrait faire davantage d'efforts pour aider et protéger les agriculteurs commerciaux entre 31 et 35 ans. En effet cela permettrait à tous de réduire les migrations et de faciliter le maintien dans l'agriculture d'un nombre considérable de chefs d'entreprises.

Tableau VI - REPARTITION PAR AGE DES DIFFERENTS GROUPES D'AGRICULTEURS

TRANCHES D'AGES	UP1	UP2	UP3	UP4	UP5
Moins de 25 ans	7,32	2,22	2,75	2,93	6,00
26-30	7,32	2,22	6,59	3,90	7,33
31-35	0,00	6,66	7,14	7,32	14,67
36-40	17,07	20,00	15,93	13,66	13,33
41-45	9,75	15,56	13,74	20,48	14,67
46-50	26,83	17,78	21,43	20,00	14,00
51-55	12,19	20,00	8,79	11,71	10,67
56-60	12,20	8,89	11,54	8,29	12,00
61 ans et plus	7,32	6,67	12,09	11,71	7,33
TOTAL	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

1.2.2.- NOMBRE D' ANNEES PASSEES DANS L' AGRICULTURE.

Il a été demandé aux agriculteurs depuis combien d'années ils étaient dans l'agriculture. Le questionnaire a été élaboré pour que les enquêteurs puissent écrire un nombre en réponse à cette question.

Dans bien des cas, ils ont répondu qu'ils y étaient depuis leur enfance. On leur a posé d'autres questions pour arriver à la bonne réponse. A la suite de quoi, on s'est aperçu que pour les très petits agriculteurs qui avaient en général hérité d'une exploitation de petite taille, l'enfance se termine aux alentours de 12 à 15 ans. Alors que les agriculteurs UP1 et UP2 avaient une tout autre notion de ce problème, étant donné qu'ils passaient un certain nombre d'années à l'école primaire et au lycée. En sorte que dans ces deux derniers groupes, on entre dans la profession beaucoup plus tard vers 20-22 ans. On a également recueilli les résultats suivants :

- a.- Aucun agriculteur dans les groupes UP5 et UP4 n'avait moins de cinq années d'expérience.
- b.- Lorsqu'on passe du groupe UP5 au groupe UP1, la proportion de ceux qui ont moins de cinq années d'expérience progresse de 0 à 5,26 %.

c.- La proportion de ceux qui ont plus de
36 années d'expérience est la suivante :
UP2 : 21,4% ; UP1 : 28,9 % ; UP5 : 33,97 %
UP4 : 37,0 % ; UP3 : 38,1 % .

On peut déduire qu'en ce qui concerne le nombre d'années passées dans l'agriculture, la majorité des propriétaires - exploitants enquêtés avaient plusieurs années d'expériences, et l'agriculture est un mode de vie ainsi qu'un mode de production, et cela surtout pour les petits et moyens exploitants.

D'autre part, reconsidérant les chiffres du Tableau VI, nous verrons qu'environ 20 % des exploitants ont plus de 55 ans. Par conséquent, on peut s'inquiéter du manque de jeunesse dans la direction des exploitations agricoles et, on peut également se demander si un programme en faveur des jeunes agriculteurs ne s'impose pas afin de rajeunir la direction des entreprises commerciales agricoles.

2.3. - SITUATION DE FAMILLE.

Il n'est nul besoin d'expliquer le Tableau VII qui a été construit à l'aide des données recueillies. On pourrait conclure qu'en règle générale la majorité des agriculteurs commerciaux est mariée.

Or, on constate dans le groupe UP1 un pourcentage plus élevé de célibataires : 7,32% . Ce pourcentage est de 4,35 % dans le groupe UP2; 2,22 % dans le groupe UP3 ; 1,47 % dans le groupe UP4 et 1,33 % dans le groupe UP5.

On peut dire avec justesse que le nombre des célibataires augmente légèrement au fur et à mesure que l'on passe des très petits aux très gros agriculteurs commerciaux, mais tout de même plus de 94 % de tous ces agriculteurs sont mariés.

x x x

Tableau VII. - SITUATION DE FAMILLE DES DIFFERENTS GROUPES D'AGRICULTEURS

SITUATION DE FAMILLE	UP1	UP2	UP3	UP4	UP5
Célibataire	7,32	4,35	2,22	1,47	1,33
Marié	92,68	95,65	97,78	98,53	98,67
TOTAL	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

2.4.- L'AGRICULTURE : ACTIVITE PRINCIPALE OU SECONDAIRE ?

Comme l'indique clairement le tableau VIII, le pourcentage des agriculteurs pour qui l'agriculture constitue l'activité principale diminue lorsqu'on passe des gros agriculteurs de village (UP5) aux très gros agriculteurs commerciaux (UP1).

Les pourcentages sont 97,62 % pour UP5 ; 98,98 % pour UP4 ; 93,53 % pour UP3 ; 97,62 % pour UP2 ; et, 79,49 % pour UP1.

Ces résultats signifient que 20,15 % des agriculteurs du groupe UP1 ont répondu que leur activité principale était non-agricole, ce qui signifie d'abord que les très gros agriculteurs dépendent relativement moins de l'agriculture et ensuite qu'il y a plus de probabilités pour qu'ils passent de l'agriculture à une autre activité.

Ceci est plus évident si on étudie la part du revenu non - agricole pour différents groupes d'agriculteurs. Comme l'indique le Tableau IX, 61,5 % des agriculteurs du groupe UP1 ont répondu qu'ils ne disposaient d'aucun revenu non - agricole. Cette proportion augmente au fur et à mesure que diminue la dimension de l'exploitation, à tel point que 77,5 % des agriculteurs du groupe UP5 n'ont pas d'autre source de revenus.

Ceci est en grande partie dû au fait que les petits exploitants ont moins d'argent et manquent de possibilité pour se procurer d'autres sources de revenus.

Tableau VIII LES AGRICULTEURS COMMERCIAUX SELON LEUR EMPLOI

AGRICULTURE	UP1	UP2	UP3	UP4	UP5
Activité principale	79,49	97,62	93,53	98,98	97,89
Activité secondaire	20,51	2,38	6,47	1,02	2,11
TOTAL	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Tableau IX - PART DU REVENU ANNUEL PROVENANT D'ACTIVITES NON-AGRICOLES POUR LES DIFFERENTS GROUPES

PART DU REVENU	UP1	UP2	UP3	UP4	UP5
Un quart	7,7	8,9	10,9	12,2	9,5
Un tiers	2,6	2,2	3,4	2,5	3,4
La moitié	2,6	6,7	1,7	3,6	4,8
Plus de la moitié	25,6	13,3	9,7	3,1	4,8
	61,5	68,9	74,3	78,6	77,5
TOTAL	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Il est intéressant de remarquer que 25,6 % des agriculteurs du groupe UP1 ont déclaré que plus de la moitié de leur revenu provenait d'activités non agricoles. Ainsi, on constate un degré moins fort d'attachement à l'activité agricole chez ces exploitants. D'autre part, ce phénomène indique qu'il existe un potentiel financier qui pourrait être investi dans la production agricole si les très gros agriculteurs commerciaux y étaient encouragés et s'ils étaient assurés de faire des bénéfices comparables, en toute sécurité.

Environ 13 % des agriculteurs du groupe UP2 ont également déclaré que plus de la moitié de leur revenu provenait d'activités non-agricoles. Manifestement, cette proportion diminue avec la dimension de l'exploitation.

Ainsi, étudiant les aspects sociaux, on se rend compte du lien étroit qui unit structures sociales et structures agraires.

Somme toute, d'une structure sociale hiérarchisée, caractérisée par la prédominance des liens de famille, s'implante lentement en Iran, un ordre social plus dynamique, dominé par des aspirations élevées, qui elles-mêmes encouragent la recherche du progrès.

Les agriculteurs commerciaux peuvent être les meilleurs promoteurs du progrès technique et social, autrement dit, les agents du développement, si un programme en faveur des jeunes agriculteurs peut leur fournir aides et protections nécessaires.



CHAPITRE 2

ASPECTS STRUCTURELS ET CADRES INSTITUTIONNELS

Nombreuses sont les transformations sociales qui accompagnent le changement technologique ou qui constituent des conditions préalables à ce changement.

Il en est ainsi des "réformes agraires", lorsque prédominent des formes traditionnelles d'organisation socio-économique de l'agriculture, inadaptées pour de nombreuses raisons à la mise en oeuvre d'un processus de développement agricole. Les objectifs, les modalités, l'urgence des réformes sont alors à envisager en fonction des objectifs et des rythmes du développement. L'un des objectifs des réformes agraires consiste à créer de nouvelles structures de production agricole, ou d'adapter les structures existantes à leur fonction économique, envisagées dans le contexte du développement (1).

L'optique de nos préoccupations, dans ce chapitre-ci est d'étudier la réforme agraire des années 60 qui fit sortir l'agriculture de son équilibre traditionnel ; mais cette réforme n'est pas parvenue à créer les structures institutionnelles valables pour assurer l'expansion de ce secteur.

(1) L. MALASSIS "Agriculture et processus ..." op. cit. p. 220

C'est au cours de ce chapitre qu'on fera apparaître les mutations dont a besoin l'agriculture iranienne.

De plus, nous allons étudier les caractéristiques de la production de l'agriculture commerciale afin de révéler sa place parmi les autres structures de la production agricole.

2.1. - LES STRUCTURES FONCIERES ET LES CADRES INSTITUTIONNELS DE L'AGRICULTURE :

2.1.1. - La réforme agraire :

Plusieurs études existent à propos de la situation rurale telle qu'elle était avant la réforme (1). En quelques mots, rappelons rapidement qu'en 1960, nous comptions parmi les 50.700 villages iraniens de 9.600 à 12.000 villages (selon les sources) qui appartenaient à des propriétaires dont chacun possédait au moins 5 villages, ce qui provoquait des cas fréquents d'absentéisme (2).

Plusieurs de ces propriétaires étaient membres du Majlis (Parlement), de la haute administration, de la cour, et la puissance dont jouissait ce groupe s'était déjà depuis longtemps

(1) Par exemple, A. K. S. Lambton, "Landlord and Peasant in Persia", Londres 1953 ; Paul Vieille, "La Féodalité et l'Etat en Iran", édition Anthropos, Paris 1975 et " Impérialisme, Absolutisme, Réforme Agraire" par Paul Vieille dans Pétrole et Violence : terreur blanche et résistance en Iran, sous la direction de Paul Vieille et Abol-Hassan Banisadr, Edition Anthropos, Paris 1974.

(2) Selon M. Eslami, 15 % des terres cultivables appartiennent aux fondations religieuses "OWGHAF" qui ont été et peuvent être mises à la disposition des sanctuaires, mosquées voire écoles par des bienfaiteurs. M. Eslami, "Analyse des Structures socio-économiques de l'agriculture de l'Iran" in Economies et Sociétés, Tome VIII N° 5, Mai 1974, pp. 599 - 618.

opposée à ceux qui voulaient voir une répartition plus équitable des récoltes et des bénéfices avec les métayers, lesquels risquaient de ne recevoir que 20 à 30 % des fruits de leur travail alors que les propriétaires se réservaient le reste.

Après 1945, la réforme agraire occupa une certaine priorité dans le programme de nombreux partis politiques au Moyen Orient et devint une arme politique, sociale et économique aux mains des gouvernements "révolutionnaires" naissants.

Des réformes agraires de modalité et d'efficacité variables furent acceptées et mises en oeuvre : en Egypte en 1952, en Syrie et en Irak en 1958, la Turquie s'étant engagée dans un programme de réforme agraire moins radical et plus prudent à partir de 1945 (1).

A la fin des années 60, "l'administration de Kennedy fait pression sur de nombreux pays du Tiers-Monde, notamment en Amérique Latine et en Asie pour qu'ils s'engagent dans des réformes agraires" (2).

En Iran, la réforme agraire aboutit en 1962, à une étape très grave, lorsqu'un "décret loi" fut adopté par le Conseil des Ministres (en l'absence du Parlement), selon lequel les propriétaires devaient renoncer à leurs biens excessifs d'une des quatre manières suivantes : vente directe aux paysans, affermage durant une période

1.- La réforme agraire égyptienne introduite en 1952, définit des limites à la superficie agraire qu'on avait le droit de posséder, permit au Gouvernement de réquisitionner et de redistribuer la terre et fixa un plafond aux redevances incombant aux métayers. Une comparaison avec la législation relative à la réforme agraire irannienne s'impose. Cette dernière traite, en 9 chapitres, de nombreux aspects de la réforme, à partir du transfert de propriété jusqu'à la prévision des indemnités agricoles.

2.- Farougy A. et J.L.Reverier, L'Iran contre le Shah, éd. J.C. Simoen, Paris 1979, P. 45.

de trente ans, partage de la terre avec les paysans, au même prorata que celui qui s'appliquait jadis à la répartition des récoltes (ex. dans un village où le propriétaire recevait 40 % des récoltes chaque année, il pouvait garder pour lui 40 % de la terre tandis que les paysans en recevaient 60 %). Le quatrième moyen de redistribution consistait en une exploitation commune grâce à un aménagement local le propriétaire n'étant pas obligé de se dessaisir ni des vergers et des surfaces boisées, ni des terres travaillées à l'aide de moyens mécaniques.

L'indemnisation des propriétaires touchés par la réforme jusqu'à 500.000 rials (35.000 FF.) fut payée comptant; au-delà, l'excédent devrait être payé en dix annuités égales (changées en quinze, par la suite), avec 6% d'intérêt.

Ces terres ont été transmises aux paysans qui avaient droit d'occupation au même prix et avec le même intérêt mais le solde fut divisé en quinze annuités égales (1).

Les indemnités accordées par le Gouvernement central, peu élevées dans certaines régions, plus importantes dans d'autres, se basaient parfois sur des valeurs préalablement déclarées par le propriétaire à propos de la perception des impôts. Le but de la réforme agraire n'était donc pas l'expropriation totale de la propriété terrienne mais une redistribution partielle, associée à des stimulants susceptibles d'encourager les propriétaires progressistes à se lancer dans la modernisation et la mise en valeur de terrains de superficie réduite.

Cette réforme, se proposait de porter un certain coup aux féodaux en les orientant vers d'autres activités.

1).- Pour une étude plus précise, voir Helmut Richards " Land reform and Agribusiness in Iran " Middle East. Research and Information Project, MERIP Report, n° 43, 1976.

La deuxième loi votée en 1963 s'attaqua à la propriété moyenne inférieure à un village. Les paysans qui le désiraient, pouvaient passer du statut de métayer à celui de fermier-proprétaire.

Dans la même loi, il était permis, encore, aux propriétaires d'acheter le droit d'occupation des paysans. Selon Helmut RICHARDS, les achats de ce droit représentaient seulement moins de 1% de toutes les transactions. Plus de la moitié de ces achats se passa à KHORASSAN où la famille ALAM dominait la région. On se rappellera que le Ministre de la Cour Royale était un membre de cette famille (1).

La productivité agricole a légèrement diminué au cours de l'année qui vit l'entrée en vigueur de la loi relative à la réforme agraire, alors que le nombre de têtes du cheptel a brusquement baissé. Bien qu'on ait attribué ce dernier phénomène aux intempéries, il serait plus réaliste de l'attribuer aux bouleversements provoqués par la réforme qui ont affecté les disponibilités de crédit des agriculteurs, ce qui les a obligés à vendre du cheptel pour obtenir des fonds.

D'autre part, le propriétaire assumait une fonction protectrice à l'égard de ses métayers. Ce rôle avait une fonction déterminante dans l'équilibre des rapports entre les deux parties : le propriétaire par sa présence même dans le village créait la menace qui renforçait la solidarité villageoise (2).

1)- H. Richards, Op. Cit., P.8.

2)- Abdolhossein Nikgozar " Quelques observations sur la Réforme Agraire iranienne " dans Revue Française de Sociologie, N° XVI, 1975, P.687.

Une nouvelle étape de la réforme agraire (désignée généralement par " la troisième phase ") a été annoncée en janvier 1966. Les buts principaux de cette nouvelle étape étaient annoncés comme suit (1)

- 1.- L'amélioration de la productivité agricole, si nécessaire au développement industriel du pays .
- 2.- L'augmentation du rendement individuel des paysans .
- 3.- La stabilisation des prix des articles d'alimentation grâce à une meilleure organisation du marché et à des techniques de production plus efficaces.

Ainsi a eu lieu la nationalisation des ressources en eau en octobre 1967 et la création de trois nouveaux ministères pour assurer la réalisation de la troisième phase : le Ministère des Ressources Naturelles, le Ministère des Produits Agricoles et de la Consommation, le Ministère de la Réforme Agraire et de la Coopération Rurale.

Pour surmonter certains des problèmes associés aux fragmentations démesurées survenues à la suite de la nouvelle répartition des parcelles, le Gouvernement s'est lancé dans un vaste programme de commercialisation agricole, au cours duquel plusieurs entreprises agricoles sociétales ont été mises sur pied.

1)- D'après Amuzegar, Jahangir et A.I.Fekrat, "Iran Economic Development under dualistic conditions", University of Chicago Press, U.S.A., 1971, p. 121.

2.1.2. - Déficiences et problèmes créés par la réforme agraire lors de sa mise en place et de son exécution :

Sans approfondir davantage l'analyse de la réforme agraire, laquelle sera surement révisée à la suite de la révolution de 1979 , nous devons mentionner quelques problèmes qui demeurent importants.

Le premier est celui du " NASSAGH-E ZERAI ". En effet, les paysans non propriétaires, avant la réforme, exploitaient les terres des propriétés foncières en vertu d'un droit personnel et transmissible ce qui leur valait d'être inclus dans le système de répartition, ou " NASSAGH ", des terres du village, et leur garantissait en principe l'attribution d'une certaine surface à cultiver.

Ainsi les travailleurs agricoles, journaliers ou saisonniers, les bergers, reconnus sous la dénomination " KHOCHNECHIN " (ils n'avaient pas le droit de " nassagh ") n'ont reçu aucune terre et ont formé le groupe des mécontents dans les villages. Voilà donc une raison importante des agitations sociales qui se perpétuent dans les villages iraniens.

Un autre problème également très important, c'est celui des titres de propriété. En effet, la terre était distribuée parmi la population mais sans remise des titres de propriété correspondants. Il y a donc actuellement une situation ambiguë dans les villages, créant ainsi d'autres troubles sociaux.

Une autre conséquence est que l'attribution d'un prêt pour un investissement ne se fait qu'à la condition de présenter les titres de propriétés adéquats (1). D'autre part, la transaction de ces terres n'est pas possible, ceci rend la situation d'autant plus difficile.

(1).- Pour une étude détaillée, se rapporter à BEHRANG, op. cit. P. 113 - 134.

Le troisième problème important est la destruction des " BONEH ".

Avant la réforme, les villages et surtout les villages du plateau central et de l'est du pays, étaient organisés en groupe de travail communautaire assurant à la fois un rôle économique et de bonnes relations sociales. Le nombre d'hommes réunis dans un " BONEH " variait selon les régions, mais dans chaque région l'organisation du BONEH était clairement acceptée et connue de tous. Les BONEH veillaient alors à l'entretien des " Ghanat " et entreprenaient les investissements nécessaires dans l'intérêt commun.

La réforme agraire a détruit ce type d'organisation sauf dans quelques régions où le Gouvernement n'est pas intervenu.

Le quatrième problème est constitué par la façon illogique avec laquelle la réforme fut entamée. D'abord, une grande partie de la population rurale " les KHOCHNECHIN " n'a pas bénéficié de cette réforme et le critère choisi était très inégalitaire. Ce critère était injuste parce qu'il reposait sur le " DONG " de village.

En Iran, une propriété sans aucune considération de taille, est considérée comme équivalent à six " dong " (1). Un propriétaire aurait donc le droit de garder un village de six "dongs" ou bien six "dongs" dans des villages de son choix.

(1) Un dong est un sixième d'une propriété mobilière ou immobilière.

D'abord, il faut mentionner qu'il y a des villages de tailles très différentes. Pour donner un exemple, MOBARAKABAD dans la région de FIROUZABAD de FARS est un village de 2.040 ha de terres cultivées et irriguées et de 4.000 ha de terres cultivées non irriguées; KANJANTCHAM dans la région de MEHRAN d'IYLAM est un autre village de 4,5 ha de terres cultivées et irriguées et 3,6 ha de terres cultivées et non irriguées.

Donc prendre six dongs en tant qu' "unité de village " comme l'a bien noté Paul Vieille, " n'est qu'une fiction commode opérationnelle pour le propriétaire foncier " (1)

2.1.3. - Les conséquences de la réforme agraire après son achèvement :

Aujourd'hui, dix ans seulement après l'achèvement de la réforme agraire, et deux ans après la révolution iranienne, on peut parler d'un changement structurel de la société iranienne. Que s'est-il passé entre la réforme agraire et la révolution au début de l'année 1979 ?

A la suite de l'application de la réforme agraire, "la stratification sociale dans les villages concernés (dix mille environ dans la première phase) a été de plus en plus hiérarchisées"(2).

1).- Paul Vieille, " La Féodalité..... " Op. Cit., P. 274.

2) - D'après NIKGOHAR Op. cit. P. 686.

Les grands propriétaires indemnisés se sont convertis dans leur grande majorité à d'autres activités et notamment aux spéculations foncières et immobilières dans les zones urbaines et surtout à Téhéran. En conséquence, les prix des terres urbaines et des immeubles ont tellement augmenté que même les individus gagnant pourtant des salaires élevés ne pouvaient se procurer un logement ou bien très très difficilement.

Il apparaît que la distribution des sols - où à vrai dire la vente de la terre de cette façon - n'a pas du tout amélioré le sort des paysans et elle n'a pas réduit non plus les inégalités à la campagne . (1)

Le seul mérite de cette réforme est d'avoir fait sortir les villages de leur rythme de vie millénaire, ceux-ci n'étant pas encore intégrés dans la vie sociale économique et politique du pays.

La réforme agraire en Iran peut difficilement justifier le jugement de R.Dumont quand il disait que " même une réforme agraire comportant nombre de mesures erronées est préférable à l'absence de réforme " (2)

Et cela parce qu'en dépassant un certain seuil d'erreurs, les mérites d'une telle réforme sont effacés par leurs défauts.

-
- 1)- Voir la courbe de concentration terrienne dans l'introduction générale.
 - 2)- R.Dumont : " Les problèmes agraires des Amériques Latines ", C N R S, Paris 1967, P. 39.

Si on croit les chiffres concernant la distribution des exploitations agricoles en 1339 (1960) et en 1353 (1974), deux ans avant et deux ans après la période de réforme, on peut difficilement soutenir l'opinion selon laquelle la réforme agraire consista en une distribution partielle, de la terre agricole : le tableau 1 justifie cet argument.

La réforme en effet était freinée par des modalités de mise en oeuvre telle que : garde la terre bien cultivée par les propriétaires, et distribution de la terre mal cultivée ; achat de droit d'occupation (hagh-é-riché) et empêchement de distribution. La perception de la notion d'insécurité sous la forme de l'appropriation terrienne empêchait l'investissement par les paysans et les anciens propriétaires.

Nous constatons à partir du tableau 1 que le nombre total des exploitations a augmenté de 1,8 millions à 2,4 millions. Cependant, il faut noter que ce chiffre a dépassé la cote de 3 millions pendant cette période et a ensuite décroché pour atteindre 2,4 millions. Une autre observation concerne la surface totale qui est passée de 11,3 millions d'ha à 16,4 millions. L'exploitation moyenne a grandi de 6,05 à 6,62 hectares. (1)

Dans les P.M.D., la réforme agraire est de plus en plus associée à l'ensemble des autres réformes institutionnelles comme la création ou l'adaptation de la formation et de l'information, du crédit institutionnel, des circuits de distribution, des organisations agricoles. Et c'est justement ces autres réformes institutionnelles qui n'ont pas accompagné la réforme agraire iranienne.

(1) Il convient d'ajouter que ces chiffres concernant l'année 1339 (1960) ne semblent pas concorder avec ceux mentionnés auparavant.

TABLEAU 1

DISTRIBUTION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES (AVEC TERRE)
SELON LEURS NOMBRES, SURFACES, ET POURCENTAGES POUR
LES ANNEES 1339 ET 1353.

Classes d'exploitation selon la surface en ha	Exploitations agricoles en 1339				Exploitations agricoles en 1353			
	Nombre		Surface		Nombre		Surface	
	Absolu	%	Absolue (ha)	%	Absolu	%	Absolue (ha)	%
< 1	492306	26,5	198939	2	734274	30	259887	1,5
1 - 2	256496	13,5	371846	3	322192	13	443675	3
2 - 5	474457	25	1553906	14	541592	22	1732868	10,5
5 - 10	340037	18	2413042	21	427934	17	2953447	18
10 - 50	301471	16	5263713	46,5	428074	17	7500741	45,5
50 - 100	8446	0,5	563805	5	16269	0,6	1073697	6,5
> 100	4086	0,5	991003	8,5	9553	0,4	2452906	15
Total	1877299	100	11356254	100	2479889	100	16417221	100
	Source : recensement agricole de l'année 1339 (1960), cité après Khos'aviak, "Problèmes de paysannerie et problèmes fonciers en Iran" éditions payvand Téhéran 1358 (1979) P. 47				Source : recensement agricole de l'année 1353 (1974) cité après Khos'aviak op. cit. P. 61			

Par conséquent cette réforme n'a pas atteint une structure plus favorable au développement socio-économique ; elle n'a pas mobilisé les masses paysannes, afin d'intensifier la production en facilitant la réception du progrès technique.

Le secteur agricole est actuellement composé de trois sous-secteurs :

- le secteur de l'état,
- le secteur privé,
- le secteur coopératif

Le premier sous-secteur comprend les complexes lait-viande, les agro-business de l'Etat et quelques sociétés agricoles par actions.

Le secteur privé comprend les unités paysannes, artisanales et commerciales relativement peu touché par la réforme agraire du régime impérial. Le secteur coopératif comprend les coopératives de production agricole, les groupes d'exploitations agricole en commun, et les traditionnels "Boneh".

Nous allons maintenant étudier les structures institutionnelles créées après la réforme agraire pour assurer l'expansion du secteur agricole.

2.1.4. - Les sociétés coopératives rurales :

Le mouvement coopératif s'est formé et développé en Europe au XIX^e siècle, dans une certaine mesure "comme une réaction de l'économie artisanale face au développement du capitalisme" (1)

(1) L. MALASSIS "Agriculture et" op. cit. P. 229

Les caractéristiques démocratiques , c'est-à-dire :

- 1) l'adhésion libre,
 - 2) la règle "un homme, une voix",
 - 3) le partage des excédents au prorata des opérations faites avec la coopérative et,
 - 4) l'absence d'intérêt sur le capital,
- étaient généralement respectées.

Or, la formation coopérative en Iran n'a pas débuté par un mouvement spontané démocratique.

Là les agriculteurs qui ont bénéficié du programme de la réforme agraire devaient s'engager, parfois même verbalement à adhérer à une coopérative créée par le Gouvernement.

Les membres de chaque coopérative ainsi formée élisaient un conseil de direction composé de trois membres dont un devenait le directeur. Parfois un " manager " pour le conseil n'ayant qu'une autorité fictive (en fait à un micro-gouvernement avec tous ses aspects totalitaires). De cette façon, les coopératives étaient quasiment contrôlées par le pouvoir.

Dès le début, les principes de l' "adhésion libre " et du contrôle démocratique (une personne, un vote) furent sacrifiés pour des raisons, du reste, non justifiables. Un autre principe concernant plus particulièrement la neutralité politique des coopératives, sous la condition monolithique qui régnait dans le pays, a aussi été écarté.

Malgré la formation des coopératives de cette façon aussi facile et " simple ", on constate pourtant un lent mouvement qui va d'ailleurs en s'accroissant durant le dernier Plan de développement du pays vers une telle formation.

En 1973, quelques 29.574 villages (58,3 % du total) étaient desservis par des coopératives dans une proportion d'une coopérative pour trois villages, soit 8.500 au total ; cependant, 15.000 à 20.000 villages n'étaient pas du tout en contact avec ces institutions (1).

En plus de son aspect démoralisateur, il faut bien le dire, A.H. Nikghohar pense que " l' administration bureaucratique des sociétés coopératives n'est pas adaptée à la réalité de la société rurale iranienne" (2)

Au lieu d'utiliser les institutions traditionnelles et bénéfiques au développement rural comme les Bonehs, le Gouvernement a choisi d'introduire les nouvelles institutions telles que les coopératives et cela d'une façon bureaucratique et despotique.

Les coopératives agricoles en Iran ont actuellement tendance à devenir des coopératives agricoles de consommateurs (l'activité la plus remarquable des coopératives agricoles étant constituée souvent par la vente de biens de consommation dans le magasin de la coopérative) ou des institutions de crédit sans plus.

Il n'y a pas moyen de savoir combien sur ces 8.500 coopératives sont vraiment économiquement viables et combien s'acquittent efficacement des fonctions que doivent remplir normalement les coopératives agricoles au sens vrai du terme.

Le taux d'intérêt sur les emprunts consentis par le Crédit Agricole est fixé à 6% par an.(3). Les coopératives agricoles manquent de personnel de direction et de capital même quand la coopérative est membre d'une Union Coopérative.

(1) Helmut Richards, op. cit., P. 10

(2) A. H. Nikghohar, po. cit. P. 690

(3) Il fut complètement supprimé en 1980 et les prêts sont désormais fournis avec 4 % pour la commission.

Les coopératives agricoles étant trop petites pour des tâches aussi importantes que l'achat des produits agricoles et l'approvisionnement des inputs productifs, le Gouvernement en a regroupé quelques unes dans chaque région en créant les Unions des coopératives qui fonctionnent en tant que centre.

En 1356 (1977), il y avait 2 925 coopératives (chacune étant déjà constituée par l'amalgame de micro - coopératives) regroupant 2 983 000 membres et dont le capital total se montait à 8 385 millions de rials (1).

En ce qui concerne les Unions, on en dénombrait 153, regroupant 2 907 coopératives et un capital égal à 3 665 millions de rials .(2)

Les principaux produits agricoles commercialisés pendant les cinq années du dernier Plan étaient du blé et du riz avec un volume total de 3 millions de tonnes soit environ 8,9% du total de la production de ces produits.(3)

Les coopératives ont fourni aux paysans 19 milliards de rials provenant des ressources internes et 96 milliards de rials provenant de la Banque des Coopératives agricoles pendant le Ve Plan. (4)

1) - Banque MARKAZI, Iran, Rapport Annuel 1356, op. cit., P. 179.

2) - Ibid. p. 179.

3) - Malheureusement nous ne disposons pas de chiffres plus précis à ce sujet.

4) - Banque MARKAZI, Iran, op.cit., P. 34.

Bien que le plafond pour les prêts était fixé à 100.000 rials (5 880 F), alors qu'il n'était que de 30 000 rials avant le Plan en moyenne, le montant du prêt moyen fourni était de 17 000 rials (1.060 F.) Cela montre l'insuffisance notoire de cette action.

Il est évident que les sociétés coopératives rurales n'ont pas réussi à protéger les paysans face aux usuriers, ni non plus à approvisionner les inputs agricoles nécessaires alors qu'elles n'arrivaient même pas à commercialiser la partie considérable des produits agricoles.

Les leçons à tirer de l'expérience des sociétés agricoles ne concernent pas simplement le facteur capital (financier et humain) mais encore la structure institutionnelle, de la prestation de facteurs de production, de la production et du marketing.

Etant donné qu'il est virtuellement impossible à toutes les coopératives de se gérer sans un personnel de direction, technique et financier extérieur au village, il nous faudra considérer une autre façon d'introduire les éléments de la " nouvelle " structure institutionnelle dans le " sous secteur coopératif " de l'agriculture iranienne.

Cette alternative est en liaison étroite avec notre discussion des politiques portant sur l'eau, la prestation des facteurs de production, le marketing et les prix agricoles.

Il suffit d'ajouter ici que la viabilité et l'efficacité des coopératives dépendent de leur contribution aux principales activités économiques des agriculteurs, à savoir la production et la commercialisation des produits agricoles.

Les coopératives n'atteindront pas le niveau requis d'efficacité sauf si les agriculteurs découvrent d'eux-mêmes que c'est avantageux, qu'on peut compter sur la coopérative et que c'est rémunérateur d'en devenir membre et de traiter avec elle.

Une nouvelle mesure a été prise en 1976 afin d'encourager les propriétaires - paysans à se regrouper sur une base assez libérale.

Les seules conditions nécessaires sont les suivantes : - un groupe doit comprendre quatre personnes au minimum qui sont les co-propriétaires d'au moins 20 ha de terre. Les paysans qui forment ainsi un Groupe d'Exploitation Agricole en Commun (GEAC) recevront ainsi une aide financière et technique de la part de l'Etat. Les sociétés coopératives rurales doivent jouer un rôle important dans la formation de ces GEAC.

Jusqu'en Juillet 1977, quelques 200 GEAC furent établis (1). Il nous semble que cette décision aurait pu avoir de bons résultats si elle avait été suivie de façon démocratique et non bureaucratique.

1) - Ismail AJAMI et Amin YAZDANIAN, " Agrarian Reform and Institutional Innovation in the Development of Agriculture in Iran ", étude présentée au " Land Tenure Center " University of Wisconsin, U.S.A., Juillet 1977, P.23.

2.1.5 .- LES SOCIETES AGRICOLES PAR ACTIONS :

La réforme agraire a créé un vide en ce qui concerne la gérance des terres et les crédits nécessaires et en même temps a produit des micro - unités de production qui n'étaient pas viables selon les estimations des autorités iraniennes faites deux ou trois années après la mise en application de la réforme.

En 1967, le Shah a mis l'accent sur la formation des unités économiquement viables et sur la mécanisation agricole. Il a exprimé sa préférence de voir les villages administrés par les sociétés agricoles par action, ceci sans avis préalable. Peu de temps après, la législation correspondante a reçu le cachet de " MAJLIS " (Parlement iranien).

Les justifications principales énumérées en tant que buts de cette loi sont les suivantes :

- 1.- Mécaniser et agrandir l'échelle de l'opération.
- 2.- Augmenter le revenu par tête des sociétaires.
- 3.- Faire connaître aux membres les méthodes modernes de l'agriculture.
- 4.- Diminuer la proportion homme - terre et la compenser par un déplacement des travailleurs allant vers les industries des villes.
- 5.- Résoudre le problème du morcellement des terres et surtout la division après le décès du propriétaire.
- 6.- Augmenter le volume des terres cultivées en prenant sur des terres jusque là non cultivables.

Selon Helmut Richards, un autre objectif n'a pas été exprimé, il s'agit de " l'élargissement du contrôle socio - économique du Shah sur les régions rurales "(1) .

Ces SAA sont constituées, en principe après accord par les propriétaires dotés de terres par la réforme agraire ou bien par les BARZEGARAN (cultivateurs) qui étaient exemptés de la réforme, ou par les petits propriétaires de village qui avaient distribué leurs propriétés dans la deuxième phase de la réforme, ou finalement par tous ceux qui n'étaient pas affectés par la réforme.

La plupart du temps, ces groupes n'avaient pas la possibilité de témoigner de leur accord, tandis que les KHOCHNECHIN (travailleurs sans terre) appartenant à la région n'étaient même pas consultés.

Malgré le mécontentement général exprimé surtout par les petits actionnaires, les milieux officiels annonçaient toujours que les décisions étaient prises à l'unanimité. Les SAA bénéficiaient d'un encadrement nommé et payé par l'Etat.

Cet encadrement, consiste en général, en un ingénieur agronome - directeur de la société, secondé par d'autres ingénieurs ou par des techniciens, tous dépendants de l'Etat et étrangers aux villages placés sous leur autorité.

De cette manière, les paysans ont l'impression d'être dépossédés des terres et de leur sort.

1)- Helmut Richards, op. cit., P. 10.

Les décisions de haut niveau étaient prises par le Ministre de la Réforme Agraire et des Affaires Rurales - Colonel Valian - qui avait tout pouvoir pour choisir les villages qui pouvaient avoir l'occasion de s'exprimer par un " oui " ou par un " non ".

Comme on pouvait s'y attendre, les rendements des terres gérées par les sociétés agricoles furent bien plus élevés que la moyenne nationale des rendements de la plupart des cultures.

Pour le blé, presque toutes les sociétés agricoles ont rapporté qu'elles ont des rendements de deux tonnes à l'hectare ou plus, alors que la moyenne nationale s'échelonne entre 750 et 1 000 kg par hectare pour le blé en culture sèche et s'élève à environ 1 200 kg par ha pour le blé en culture irriguée. Il convient ici de faire les observations suivantes :

En dehors du fait que de grandes quantités de blé sont produites pour la consommation domestique dans toutes les zones rurales de l'Iran, ce qui signifie entre autres, que les avantages comparatifs des régions et les modèles de culture optimaux sont négligés, il convient de remarquer que la moyenne nationale est obtenue grâce au rendement en blé des terres ayant une concentration bien inférieure en facteurs de production et aussi en services relatifs aux différents aspects de la production et du marketing.

Affirmer les effets bénéfiques d'opérations coordonnées de grande échelle (englobant les services techniques, la fourniture de facteurs de production et la commercialisation de la production) sur la performance globale de la

production et sur les rendements est une chose. Mais, attribuer aux grandes unités de production les incidences bénéfiques de facteurs de production plus divisibles (tels que eau, engrais et semences) qui pourraient être utilisés avec avantage par les petites unités d'exploitation, est un autre problème.

Il y a effectivement, en Iran des régions de petites exploitations agricoles où l'augmentation des facteurs de production - eau, nouvelles semences et engrais - est utilisée pour atteindre des rendements en blé de trois tonnes à l'hectare ou plus.

En ce qui concerne les aspects économiques de ces SAA, on est souvent loin de pouvoir parler d'une entreprise rentable (1).

Par ailleurs la répartition des bénéfices se fait au prorata des parts reçues qui sont, selon R.Dumont, " parfois inégalement réparties " (2).

De cette façon les sociétaires les plus riches peuvent vivre sans travailler ou d'un autre travail, tandis que les petits actionnaires trouvent même difficilement quelque travail dans les SAA souvent mécanisées.

Jusqu'en Janvier 1977, il y avaient 89 SAA, comprenant quelques 813 villages, soit 1,5% des villages.

1) - Pour les études précises voir entre autres Nikgozar, op. cit., et R.Dumont , " quelques remarques ..." op. cit.

2) - Ibid, P. 10.

Elles cultivaient 320.000 ha soit 2% de la superficie totale cultivée. La taille moyenne des SAA était de 3.600 ha. On dénombreait 33.663 sociétaires, i.e. anciens propriétaires paysans (1).

Ce chiffre représente à peu près 1,32% des familles rurales.

Le nombre des SAA a augmenté pour atteindre 93 en 1356 (1977) tandis que le nombre des sociétaires est monté à 35.444. (2)

Selon les chiffres officiels pour la même année, l'ensemble des SAA a eu 1515 millions de rials de capital. (3)

x x x

1) - Ismail AJAMI et Amin YAZDANIAN, op. cit., P.19.

2 & 3) - Banque MARKAZI " Rapport Annuel 1356 (1977)
op. cit. P. 179.

2.1.6 - LES COOPERATIVES AGRICOLES DE PRODUCTION,
LES COMPLEXES LAIT - VIANDE DE L' ETAT,
ET LES POLES DE DEVELOPPEMENT.

Le Gouvernement iranien a lancé le programme des coopératives rurales, afin de regrouper les propriétaires. Bien que leur nombre et le nombre de leurs adhérents aient augmenté, ils n'ont pas réussi à répondre positivement aux problèmes du pays.

Un autre projet du Gouvernement a été la création des sociétés agricoles par actions pour lesquelles les cinq premières années furent des années d'essai. Pour ces dernières, on avait laissé entendre que la SAA n'aurait une situation définitive que si elle était jugée rentable

Sans tenter de faire le compte de ces projets, le Gouvernement a introduit deux autres institutions agricoles de production : les coopératives agricoles de production et les complexes lait - viande.

Les coopératives agricoles de production sont conceptuellement une variante des SAA en ce qui concerne les objectifs, les méthodes de plantation et le degré d'intervention de l'Etat.

Elles sont plus petites du point de vue de la taille - 2.422 ha en moyenne - et ne confisquent pas le " droit d'occupation ", ou titre de la terre et laissent la gérance

de la terre à son propre propriétaire. Sa structure inspirée du " Boneh ", groupe de travail communautaire, semble mieux répondre aux besoins du mode de production agricole du pays.

En 1977, 34 de ces coopératives couvraient 181 villages soit 0,33 % des villages du pays et travaillaient 82.257 ha soit 0,51 % de la superficie totale des terres cultivées. Le nombre des sociétaires était de 9.380 personnes, soit 0,37 % des exploitants agricoles. Nous remarquons que cette structure institutionnelle n'a pas un poids effectif dans l'agriculture du pays.

Une autre mesure prise par le Gouvernement, ces dernières années a été la création des complexes lait-viande dont les plus importants sont ceux de FARS et de LORESTAN.

Nous ne disposons pas des données nécessaires afin de mieux préciser leur fonctionnement et leur rentabilité. Cependant, nous savons en termes généraux qu'il s'agit de complexes d'engraissement du type " feed-lot " utilisant beaucoup d'aliments de bétail qui sont d'ailleurs pour la plupart importés.

Le Directeur Général du complexe de viande de FARS à MARVDASHT nous a dit, en Juin 1978 que la "tâche principale était l'importation des moutons (de l'Australie à l'époque) et leur engraissement en peu de temps avant de les envoyer aux abattoirs ".

En ce qui concerne la production de lait, les élevages modernes laitiers utilisent des animaux de haute productivité, importés du reste à grands frais. Ces animaux ont besoin d'un système solide pour atteindre leur niveau de production optimale; Ce qui n'est pas toujours offert par les exploitations existantes.

Selon R. Dumont " Le lait serait produit à moindre frais en petits élevages paysans, améliorés par l'insémination artificielle, avec des taureaux de bonne souche " (1)

Il pense encore que, " les mères de première génération (F1) pourraient donner 2.000 litres de lait par lactation, uniquement avec des fourrages produits localement " (2).

Une autre mesure de la politique agricole exprimée par la loi de 1975 visait à créer des " pôles de développement". Selon cette loi, la priorité est donnée à vingt pôles couvrant une aire potentielle de 1,8 millions d'hectares. Ce qui est très grave dans cette loi, c'est l'exclusion délibérée de tout soutien d'Etat aux fermes dispersées et aux zones marginales.

Quand on considère que la superficie ainsi exclue représente quelques 90% de la superficie totale cultivable, on n'hésite pas à croire qu'il y a une volonté délibérée pour briser la capacité nationale de la production agricole .

1) & 2). - R. Dumont " Quelques....." op. cit., P.15.

Ainsi, nous remarquons que l'échec du Gouvernement dans son programme de développement de l'agriculture du pays ne se limite pas aux faiblesses qu'il a montrées dans la création des coopératives et des SAA, mais aussi dans les énormes investissements peu productifs des complexes lait - viande, et une politique agricole erronée.

Cela nous amène à une autre forme structurelle appliquée à l'économie rurale iranienne, c'est-à-dire les "agro-business".

x x x

2.1.7. - Les sociétés "Agro-business" ;

Les sociétés "agro-business" sont des grandes entités marchandes qui auraient donc pour tâche la "modernisation" de l'agriculture dans le style capitaliste ; elles sont constituées d'entreprises multinationales engagées soit directement soit indirectement dans l'agriculture, de banques internationales privées et de fondations "philanthropiques" en concours avec des organismes nationaux de développement qui ont généralement pour tâche la fourniture des infrastructures ou super-structures nécessaires au bon fonctionnement de ces firmes (1). Ici l'agriculture est considérée comme un énorme agrégat de firmes marchandes où la fonction décisionnelle qui est la principale revient aux capitalistes ; les gens - particulièrement les paysans - seraient des "non-entités" et de simples rouages dans la machine géante formée des agrobusiness.

Les sociétés "agro-business" ne sont importantes ni du point de vue de la superficie cultivée, ni de la production agricole atteinte (volume ou rendement), ni du nombre de travailleurs qu'elles emploient.

Elles sont seulement importantes en ce qui concerne leur part dans le budget agricole du pays. Ce point apparaît clairement à partir des paiements du Gouvernement (crédit aux investissements fixes) destinés au développement agricole, dont une part considérable est consacrée aux agro-business (2) . :

(1) Feder E. : "How Agribusiness Operates in underdeveloped Agricultures : Myths and Reality" in Development and change Harvard Business School, N° 7 1976, PP. 413 - 443

(2) Banque Markazi, "Rapport annuel 1356", op. cit. P. 174.

En 1352	: 2.422 milliards de rials				soit 27,02% du total
1353	: 5.035	"	"	"	27,49% " "
1354	: 5.244	"	"	"	22,59 " "
1355	: 5.231	"	"	"	24,80% " "
1356	: 7.308	"	"	"	26,06% " "

En ce qui concerne les crédits bancaires, les agro-business ont occupé une place privilégiée. Environ 42% du paiement total de la Banque du Développement Agricole de l'Iran (ADBI) était destiné aux agro - business en 1353 et 1354.

Mais pourquoi ce sacrifice énorme ? La réponse est plus d'ordre politique qu'économique.

Il faut d'abord savoir que l'idée des agro-business fut émise lors d'une réunion de la Banque Mondiale (BIRD) à Istanbul en Septembre 1955 où Mr. Ebtehaj, alors à la tête de l'organisation du Plan rencontra M. David E. Lilienthal, Ex-Président du " Tennessee Valley Authority ", et " Atomic Energy Commission" (1).

Trois mois avant cette réunion, D.E.Lilienthal et Gordon R.Clapp avaient fondé la " Development and Resources Corporation " (D & R) avec la participation du groupe bancaire Lazard Frères (2). Avec la bénédiction de la Banque Mondiale, D & R s'installe en Iran pour achever le projet d'irrigation de DEZ.

1) - Helmut Richards, P.12.

2) - Ibid P. 12.

Dès 1959, D & R s'était vu confié le plan unifié pour le développement des ressources naturelles de la région de KHOUZESTAN. Son plan de charge consistait en la construction de 14 barrages, la production de 6.600 megawatts d'électricité ainsi que des milliers de canaux d'irrigation pour une superficie approchant un million d'ha.

Dès cette date, nous remarquons la présence et l'attention particulière apportée par les agro-business au KHOUZESTAN. Le projet d'irrigation de DEZ destiné à améliorer le sort des ruraux a abouti à " faire expulser près de quarante mille familles " (1), et à confier l'exploitation des terres aux quelques sociétés agro-business géantes qui cultivaient des asperges - alors que les iraniens n'en consomment pas - pour l'exportation tandis que le pays importe quantités de produits alimentaires.

Les producteurs d'auto - subsistance de ces régions qui (consomment la quasi - totalité de leur production) sont considérés dans ce système " comme un poids mort " (2). Ils ne représentent pas d'intérêt puisqu'ils ne peuvent ni produire ni consommer.

La superficie et le partage des actions des agro-business les plus importants étaient, jusqu'en 1974, les suivants(3):

1.- Hashem Naraghi Agro Industries of Iran and America : 20.000 ha:

- H.N.Development Co, Escalon, Calif.	51% des actions
- First National City Bank, New York	30% "
- Iranian Bank (créée par Ebtehaj avec la First National City Bank)	10% "
- Trois actionnaires individuels	9% "

(1) Le Monde, 19 Janvier 1979, P. 4

(2) Pierre Castel, "l'agro-business et l'alimentation mondiale" dans problèmes Economiques N° 1 577, 14 Juin 1978, P. 26-31

(3) D'après Helmut Richards, op. cit. P. 14

2.- <u>The Iran - California Corporation :</u>	<u>10.000 ha.</u>
- A D B I	15% des actions
- Autorité de l'eau et de l'électricité de KHOUZESTAN	5% "
- Mr. K. Taleghani & Ass.	10% "
- Trans World Agricultural Development Corp.	30% "
- Bank of America International Financial Corp.	20%
- Dow Chemical Corp.	10% "
3.- <u>Iran Shellcott Co.</u>	<u>15.000 ha.</u>
- Shell International Ltd.	70,5% des actions
- A D B I	15,0% "
- Bank Omran (appartenant au Shah)	10,0% "
- Mitchell Cotts	4,5%
4.- <u>International Agricultural Corp. of Iran</u>	<u>17.000 ha.</u>
- Chase Manhattan Bank	15% des actions
- Bank Melli Iran	5% "
- Mitsui (Japon)	5% "
- Usine de betteraves à sucre d'AHWAZ	15% "
- A D B I	15% "
- Diamond A.Cattle (Roswell, New Mexico)	15% "
- Hawaiian Agronomics	15% "
- Autorité de l'eau et de l'électricité de KHOUZESTAN	15% "

Comme il apparait clairement, la participation des capitaux étrangers est prépondérante. D'autre part, la direction de ces quatre agro-business était généralement assumée par des étrangers.

" Les avantages concédés à ces compagnies " révèle R.Dumont, " apparaissent exorbitants " (1) Le sol leur était octroyé presque gratuitement pour 30 ans. L'Etat a établi à ses frais un réseau de routes desservant chaque unité de 1.000 ha et un réseau d'irrigation et de drainage desservant des unités de 100 ha. Le taux d'intérêt des prêts gouvernementaux pour les projets d'irrigation était de 2% et alors que l'eau était vendue 0,2 rials le m³, on constatait que son prix de revient était quelques dix fois plus élevé.

Néanmoins, ces sociétés se plaignaient de n'avoir pas reçu l'assistance nécessaire de la part du Gouvernement.

Toutes ces sociétés d'agro - business, comme les SAA, connaissent à des degrés différents des problèmes de gestion, excepté l'agro-business de HAFT TAPPEH, qui est selon O. Aresvik " très bien géré " . Les autres, non seulement semblent être mal gérés, mais il est peu probable de les améliorer (2).

Malgré les résultats douteux de l'expérience des agro - business, le Gouvernement iranien a lancé un projet dans une nouvelle région: DACHT-E - MOGHAN, au dessous du barrage d' ARAS, à la frontière irano - soviétique auquel Hawaiian Agronomic, Dunlop Ltd et une Compagnie japonaise voulaient participer.

1) - R.Dumont, " Quelques....." op.cit., P. 14.

2) - O. Aresvik, op. cit., P.5. Il convient d'ajouter ici que l'agro-business de Hafttappéh est une ferme d'état consacrée principalement à la production de canne à sucre.

En gros, quelques 185.000 ha de la superficie cultivée soit seulement 1,16% du total étaient cultivés par ces sociétés dont 57.000 ha étaient labourées avant leur formation par 38.000 familles rurales qui avaient été graduellement expulsées.

Sur ces 38.000 familles , expulsées , R. Dumont indique qu'on en cite 68 qui aurait retrouver du travail en ville . (1)

Par conséquent, nous ne voyons pas les justifications raisonnables pour avoir mis autant de fonds dans ces projets. Selon la Banque Mondiale " le programme de développement rural est déséquilibré ", l'accent étant effectivement mis sur les programmes bénéficiant seulement à une petite minorité, laissant de côté la masse rurale pauvre. (2)

Ainsi, nous pouvons conclure que la réforme agraire des années 60 qui fit sortir l'agriculture de son équilibre traditionnel n'est pas parvenue à créer des structures institutionnelles valables pour assurer l'expansion de ce secteur. Par conséquent un examen des structures de production agricole, afin d'évaluer les autres structures agraires plus aptes au développement, sera justifiable

x x x

1)- R. Dumont, " Quelques ", op. cit., P.14.

2)- Cité d'après R.Dumont, " Quelques", op. cit., P.15.

2.1.8 - La recherche de la structure propice au développement agricole :

Nous avons ainsi étudié les nouvelles structures agricoles créées après la réforme agraire. Une revue des aspects institutionnels de ces structures nous a convaincu que les sociétés agricoles par actions gérées par l'Etat (3.600 ha en moyenne) malgré toutes les aides privilégiées ne sont pas capables de résoudre le problème agricole.

Par ailleurs, les agro business (> 5.000 ha) malgré les avantages qui leur étaient accordés d'une manière explicite et implicite à la fois - surtout pour les investissements d'infrastructure - ne répondent pas à la belle espérance initiale. La plupart de ces unités connaissent de sérieux problèmes de gestion et peut-être que si elles étaient divisées en de plus petites unités, leur fonctionnement serait amélioré. C'est là que nous préconisons une politique de démembrement des très grandes unités d'exploitations.

Il paraît souhaitable que les sociétés par actions réorientent leurs activités pour devenir les bases d'industries agricoles et alimentaires. Elles doivent se spécialiser dans la production de volaille, de viande, de produits laitiers, d'aliments de bétail, d'industries de conserve, etc.

En ce qui concerne le secteur privé le tableau 1 nous a déjà fourni des éléments intéressants. Nous allons introduire un nouveau tableau (tableau 2) sur la distribution de quelques exploitations agricoles ayant une superficie en culture supérieure à 50 ha dans plusieurs régions d'Iran. Il est manifeste que nous avons affaire à une "variété de circonstances" laquelle impose de distinguer des situations assez dissemblables. Il serait donc illégitime de leur appliquer des "règles" identiques et stéréotypées. Par exemple à

TABLEAU II

DISTRIBUTION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES AYANT LES TERRES EN CULTURE
DE PLUS DE 50 ha DANS QUELQUES REGIONS D'IRAN

Nom de la région	Exploitations agricoles			
	Nombre		Surface	
	Absolu	%	Absolu	%
Semnan	231	1,5	36803	41
Kurdistan	3048	3	487056	37
Fars	2286	2	333162	32
Ostan Central	3135	0,1	511664	32
Mazandaran	1352	0,5	210291	27
Kerman	567	0,07	98283	26
Zanjan	1749	3	193867	25,8
Khousestan	1840	1,5	263336	25
Khorasan	4303	1,5	580090	24
Ispahan	840	1	100974	23,5
Iran	25822	1	3526603	21,5

Source : après Khosro Khosravi, op. cit. Tableau 5 p. 66.

Semnan, 1,5 % des exploitants occupent quelque 41 % des surfaces des exploitations agricoles et à Khorasan le même pourcentage des exploitants occupe 24 % des surfaces (1). La situation est assez particulière dans d'autres régions comme à Gorgan, région fertile.

Le tableau 3 nous montre la distribution de quelques exploitations agricoles ayant une surface supérieure à 20 ha. Nous constatons qu'il y a des exploitations ayant 890 ha en moyenne.

En ce qui concerne la politique foncière de l'Iran, K. Khosravi pense qu'il faut "en premier lieu" augmenter la taille des unités inférieures de 2 ha et donner la terre aux paysans sans terre (la couche basse des "Khochnechin") par une réforme agraire, et ensuite les libérer des usuriers en créant des coopératives, en résolvant leurs problèmes agricoles par prestation d'engrais et semences appropriées afin qu'ils puissent augmenter la production, et enfin en amorçant une recherche poussée pour faire face à leurs problèmes d'irrigation (2).

Cependant pour résoudre le problème de l'emploi rural et pour développer l'industrialisation agro-rurale, Khosravi suggère qu'il faut encourager les paysans riches et les "capitalistes-fonciers" à se lancer dans ces domaines et par conséquent ne pas redistribuer leurs terres. Ce dernier groupe qui mérite une aide de la part de l'Etat est défini comme "paysans riches d'origine rurale", travaillant avec les membres de leurs familles, mais pouvant faire appel à un faible effectif de travailleurs salariés pour une exploitation ne dépassant pas 50 ha.(3)

(1) En plus, le revenu brut d'un ha pourrait être très différent ; par exemple il était estimé à 207.750 rials pour la culture de riz et à 10.052 rials pour la culture du blé en 1357 (1978) ; voir Khosravi K., op. cit. P. 19.

(2) Khosro Khosravi, op. cit. PP. 39-40.

(3) Ibid. P. 34 et P. 39.

TABLEAU III

DISTRIBUTION DE QUELQUES EXPLOITATIONS DE TYPE "CAPITALISTE-FONCIER"
SELON LA TAILLE, ET LE NOMBRE DANS LE BASSIN VOSHMGIR
A GORGAN EN 1358 (1979)

Surface en ha	nombre d'ex- ploitation	% d'exploit- tation	en hectare total	%
20 - 50	67	70	2633	33
51 - 100	20	21	1823	23
101 - 200	3	3,5	395	5
201 - 500	2	2	495	6
501 -1000	3	3,5	2683	33
TOTAL	95	100	8029	100

Source : Khosravi, Khosro, "Le problème" op. cit.
p. 38.

Les familles agricoles ayant entre 10-50 ha de terre sont 428.000 et sont désignées par Khosravi comme "paysans riches". Selon ce chercheur dans 44,2 % de ces unités, la production est faite totalement par les membres de la famille (environ 6 personnes par famille) ; dans 48,5 % des cas, en grande partie par les membres de la famille ; et seulement dans 7,3 %, en grande partie par les travailleurs salariés et les "Barzegaran". (1)

Pour les unités de production entre 2-10 ha, Khosravi pense qu'il faut recourir à la formation de coopératives viables et dynamiques. De manière implicite, il propose que toutes les unités supérieures à 50 ha fassent l'objet d'un nouveau projet de réforme agraire. D'autre part, il estime qu'il y a quelque 6 millions d'hectares de terres appartenant aux grands propriétaires qui pourraient être l'objet d'une redistribution éventuelle (2). Donc les quelque 1,5 millions de paysans sans terre ou bien avec un lopin inférieur à 2 ha seront propriétaires pour recevoir ces terres.(3)

Hossein Malek, autre chercheur iranien, pense que "l'unité optimale, dans l'élevage, selon les nécessités de cette activité, est l'unité familiale", (sauf cas des nomades), et cela "parce que dans la structure et l'organisation de l'agriculture iranienne, l'élevage était de la responsabilité de la famille rurale" (4). Il pense que l'organisation rationnelle du travail se manifeste au niveau de l'organisation des "boneh" qui sont adaptés de la meilleure façon, aux conditions agricoles et culturelles iraniennes. Pour Malek, une taille optimale est la taille d'un village

(1) Ibid. P. 33

(2) Ibid. P. 59

(3) Ibid. P. 59

(4) H. Malek, "un rapport sur les problèmes agricoles, du pays et les possibilités de les confronter," Editions Centre de Recherche Iranien, Téhéran, 30 Tir. 1357 (20.7.1978) P. 41 Annexe 2.

avec toutes les irrégularités qu'on observe dans le pays. Les coopératives rurales qui forment un réseau très vaste et très important peuvent se transformer en un levier pour la construction et le renouvellement des villages ainsi que pour l'organisation des "nassagh" (1). Sans tenir compte de la façon dont elles furent formées, ni de la médiocrité de leurs activités, ces coopératives seront à la base de la création des "boneh" et ainsi seront responsables de leur formation ainsi que de leur organisation dans les "nassagh" des villages. La condition indispensable consiste à ne pas influencer les agriculteurs dans leur organisation au sein des "boneh" et des "nassagh" afin de ne pas transmettre les défauts des coopératives dans cette nouvelle organisation.

D'autre part, les structures qui sont aptes à un développement rural, selon Khosravi, sont des petites unités de paysans regroupées dans les coopératives de villages et des unités artisanales de moins de 50 ha qui peuvent commercialiser une partie importante de leur surplus. Pour ces dernières, il est favorable à un encouragement à la mécanisation de leurs exploitations afin d'arriver à une situation où ils pourront continuer leurs activités sans recourir à une force de travail extérieure aux membres de leurs familles (2). Ainsi, il nous semble que Khosravi est partisan d'une agriculture basée sur la production par les unités familiales, mais pas tout à fait les unités familiales existantes. Il favoriserait des unités modernisées, donc plus efficaces mais toujours inférieures à 50 ha.

Comme il est manifeste dans cette thèse quoique nous soyons d'accord avec l'idée directrice proposée par Khosravi, nous pensons que le niveau maximum doit être, d'environ 100 ha pour les

(1) Ibid. PP. 46-47.

(2) Khosravi K., op. cit. P. 34.

terres situées sur le Plateau Central et d'environ 20 ha pour les terres des régions de Guilan et Mazandaran. Ainsi, pour nous, les groupes des agriculteurs commerciaux, sauf le cas spécifique du groupe UP1, sont considérés comme unités familiales (1).

Nous ne nous occuperons pas ici, des tentatives d'une nouvelle réforme agraire après la révolution de 1979 puisque, nous avons connu plusieurs tendances et plusieurs projets de loi. Leur orientation et leur application dépendent de la stabilisation politique du pays.

x x x

(1) Rappelons que les exploitations moyennes de nos groupes sont :
UP1 = 379 ha, UP2 = 101,4 ha, UP3 = 42,21 ha, UP4 = 22,76 ha
UP5 = 12,88 ha.

2.2. - CARACTERISTIQUES DE LA PRODUCTION DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE

Ayant étudié les structures foncières et institutionnelles de l'agriculture iranienne, nous sommes en mesure de continuer notre recherche sur des aspects plus spécifiques.

Ici, nous regardons principalement les structures de la production agricole d'un autre angle de vue, c'est-à-dire, du côté du "producteur", et ainsi nous allons utiliser les informations provenant de notre enquête.

Les questions vitales de la production agricole comme d'une part du côté des "inputs", les problèmes de l'eau, des semences des engrais, et d'autre part du côté des "outputs" des rendements végétaux et comme les caractéristiques de la production animale seront traitées dans la présente section.

Tout d'abord, nous devons préciser que la performance des années passées ne doit pas être prise comme une indication pour l'avenir, car nous considérons qu'avec le récent bouleversement socio-politique du pays, la structure et le cadre institutionnel de l'agriculture iranienne, vont subir des changements radicaux.

Cependant, une étude succincte nous permettra de mieux comprendre les mesures nécessaires et possibles qui feront démarrer cette agriculture. Nous allons donc analyser ici la production végétale, la production du cheptel, et les caractéristiques structurelles chez les agriculteurs commerciaux.

Pour entrer dans le vif du sujet regardons le tableau page 213.

TABLEAU IV :

Les valeurs ajoutées des secteurs agricoles en 1356 (1977) (prix courant) (milliards de rials, pourcentage de changement).

V A L E U R		Part en total	Pourcentage de changement (en prix constant)
			par rapport à l'année 1355/1976.
- Production végétale	311,7	61,8	- 4,9
- Production animale	158,7	34,8	5,7
- Les forêts	11,2	2,7	18,5
- La pêche	3,4	0,7	16,7

Source : Bank Markazi Iran " Rapport Annuel " 1356, P. 29.

Nous constatons que l'exploitation du sol constitue 61,8 % du revenu total agricole.

Dans cette section, nous allons analyser les structures de production agricole chez les agriculteurs commerciaux dans l'ordre suivant : (1)

- 2.2.1 - La terre agricole et appropriation foncière
- 2.2.2 - L'irrigation et les ressources hydrauliques
- 2.2.3 - la production végétale
- 2.2.4 - la production animale.

(1) Nous allons discuter la production végétale et la production animale dans la présente section. La production des forêts et la pêche seront examinées dans une section , qui se trouve dans l'annexe.

2.2.1.- LA TERRE AGRICOLE ET L'APPROPRIATION FONCIERE :

En Iran sur 165 millions d'hectares quelques 33 millions peuvent être considérés comme cultivables - dont quelques 8,4 millions sont déjà cultivés chaque année. Ainsi cette terre cultivable pourrait nourrir quelques 60 millions de personnes dans le cas où chaque hectare produirait la nourriture nécessaire à deux personnes en moyenne .(1)

Nous pouvons dire qu'avec la même superficie cultivée on pourrait nourrir 35 millions d'Iraniens, si chaque hectare produisait assez pour 4,2 personnes en moyenne.

Ce que nous voulons préciser, ici, c'est que, la terre n'est pas un facteur de fixation de la production agricole. Pour mieux saisir la situation nous allons discuter les résultats de notre enquête qui couvrent plusieurs aspects fonciers.

Le questionnaire établi pour la première phase de l'enquête sur le terrain était destiné à recueillir des informations, d'une part, sur la superficie des terres ayant des cultures irriguées, non irriguées et des vergers, et de l'autre, sur la superficie des terres héritées, achetées, en fermage ou en métayage.

A l'aide des résultats des programmes informatisés nous avons construit le Tableau V. On peut y voir

1) - Il faut tenir compte du fait que pour chaque hectare cultivable il y a 16 personnes en Suisse, 19 au Japon, 12 en Egypte, 1,2 aux E.U. et 1.7 en URSS.

entre autres, l'augmentation de la taille moyenne de chacune des quatre activités mentionnées au fur et à mesure que du groupe UP5 au groupe UP1 le nombre total d'unités de production augmente.

TABLEAU V

DIMENSION MOYENNE DES TERRES AFFECTEES A DIFFERENTES
UTILISATIONS PAR DIFFERENTS GROUPES D' AGRICULTEURS
COMMERCIAUX (ha)

<u>Groupes</u> <u>Utilisation</u>	UP5	UP4	UP3	UP2	UP1
CULTURE IRRIGUEE	8,10	12,84	26,28	60,09	280,79
CULTURE SECHE	4,43	9,07	13,87	35,49	82,95
VERGERS	0,14	0,71	1,89	5,62	11,71
NOUVEAUX VERGERS	0,21	0,14	0,17	0,21	3,55

Tout d'abord, il est évident que les agriculteurs étudiés irriguent la plus grande partie de leurs terres. Deuxièmement, de la catégorie UP5 à la catégorie UP2, l'augmentation

est modérée, alors que de UP2 à UP1 on constate une très forte différence.

Cette dernière peut être en grande partie expliquée par le fait que les hypothèses utilisées pour classer les agriculteurs commerciaux, aux termes desquelles le groupe UP1 comprenait les exploitations totalisant 500 unités de production (équivalent à 200 ha de terre irriguée) et plus, ne comportait pas de plafond, pour ce groupe.

Par conséquent, l'existence d'unités de production extrêmement grandes a eu pour effet de faire augmenter la moyenne.

Troisièmement, il est clair que la dimension moyenne des nouveaux vergers est tout à fait semblable pour les agriculteurs des groupes UP5 à UP2.

Ceci indique que les agriculteurs des groupes UP3 et UP2 n'augmentent pas vraiment la superficie de leurs vergers.

Les données montrent que les agriculteurs du groupe UP5, c'est à dire, les gros agriculteurs de village font des efforts à cet égard.

Les agriculteurs du groupe UP1 font également des investissements considérables dans la production fruitière.

On a également établi le tableau VI, qui suit, sur la base de données de l'enquête.

TABLEAU VI

ILLUSTRATION DES CARACTERISTIQUES IMPORTANTES

Classe.....	Nb. total d'agriculteurs étudiés	Total des terres détenues (ha)	Total des superficies irriguées (ha)	Dimension moyenne de la superficie irriguée par agric.	Proportion des terres agric. irriguées (%)	Dim.moy. superficie irriguée + non irriguée.	Nb.moy. de parcelles	Dimens. moyenne des parcelles
UP1	45	15 918	11 793	280,79	77,19	363,74	4,9	74,2
UP2	50	4 766	2 824	60,09	62,87	95,58	10,2	9,3
UP3	183	7 638	4 756	26,28	65,55	40,16	9,1	4,4
UP4	241	4 712	2 658	12,84	58,60	21,91	10,7	2
UP5	142	1 971	1 239	8,10	64,63	12,53	9	1,4

Ce tableau consitue une illustration des caractéristiques structurelles marquantes de l'agriculture dans les régions étudiées et même du morcellement des exploitations que l'on rencontre presque partout en Iran .(1)

1) - Les chiffres représentant les moyennes calculées à partir des données de base par l'ordinateur. Ainsi, $15\ 918/45 \div 4,9 \neq 74,2$, tandis que 74,2 pour dimension moyenne des parcelles du UP1 est plus exacte.

En général, les parcelles individuelles sont non seulement petites mais disséminées. Il est bien évident que les parcelles appartenant aux agriculteurs du groupe UP3 et aux petits agriculteurs ont en moyenne moins de 5ha chacune.

Il s'en suit un certain nombre de conséquences :

- 1.- La dispersion des parcelles peut signifier qu'un cultivateur individuel a des parcelles présentant toutes sortes de types de sol et de potentialités de culture.
- 2.- La dispersion des parcelles entraîne des coûts élevés en temps et en efforts pour se rendre sur chaque parcelle, pour successivement irriguer la culture et vérifier le travail. Il peut être difficile de vérifier plusieurs parcelles en même temps.
- 3.- Le morcellement des parcelles retarde le développement de la mécanisation et du système d'irrigation efficaces et diffère l'adoption des innovations en raison des conditions existantes.

J.Mellor (1) estime que dans une agriculture technologiquement dynamique, toutes les occasions d'investir dans les processus d'intensification tels que les engrais, les semences améliorées, etc. peuvent rapporter des revenus élevés. Dans une

1) - John W.Mellor : " The Economics of Agricultural Development"
Cornell University Press, Ithaca, NEW YORK, 1966, P.179.

agriculture traditionnelle, ou bien ces occasions n'existent pas, ou bien en mettant les choses au mieux, l'agriculteur a de la difficulté à les saisir.

Il arrive fréquemment que cette difficulté concerne des améliorations foncières, comme par exemple les puits d'arrosage, le nivellement des terres, etc., parce que par manque de ressources complémentaires, ces améliorations ont une productivité relativement faible, d'où une faible rémunération de l'investissement en capital et en travail. Pour un certain nombre d'améliorations, telles que les puits, il y a des économies d'échelle dont un grand nombre d'agriculteurs ne peut bénéficier en raison de la faible dimension et du morcellement de leurs exploitations.

Ainsi, le remembrement des terres morcelées constitue-t-il pour les agriculteurs du groupe UP3 et pour les petits exploitants, l'une des quelques possibilités permettant d'augmenter le revenu de l'agriculteur individuel et ensuite d'augmenter les investissements dans l'agriculture.

Pour ce qui est du métayage, on s'est aperçu qu'il n'était pas très significatif en matière de culture irriguée. En effet, il est pratiqué par 0% des agriculteurs du groupe UP1; 4,7% du groupe UP2; 5,6% du groupe UP3; 4,2% du groupe UP4; 2% du groupe UP5. Par conséquent, le métayage ne constitue pas une caractéristique importante des agriculteurs commerciaux étudiés.

Tableau VII- NOMBRE MOYEN DE PARCELLES DE TERRE ET D'HECTARES DE JACHERE

	UP1	UP2	UP3	UP4	UP5
Nombre moyen de parcelles de terre	4,9	10,2	9,1	10,7	9,0
Nombre moyen d'hectares en jachère	282,4	50,9	21,8	14,0	10,7

LES JACHERES :

Comme l'indique le tableau VII, au fur et à mesure qu'augmente la taille de l'exploitation, les jachères augmentent. Il a été calculé que pour les agriculteurs du groupe UP1, la moyenne est de 282,4 ha, alors qu'elle n'est que de 10,7 ha dans le groupe UP5.

Malheureusement, ces données sont trop élevées pour être concordantes avec l'appropriation foncière telle qu'elle a été signalée.

La terre est laissée en jachère pour les raisons suivantes : tout d'abord en raison du manque d'eau; c'est le cas pour 51,4% des agriculteurs du groupe UP1 et de 49,1% dans le groupe UP5.

Deuxièmement on laisse reposer les sols jusqu'à la saison des plantation.

Troisièmement, les agriculteurs des groupes UP2 et UP3 attribuent l'existence de jachères au manque de main d'oeuvre et un certain nombre d'agriculteurs des groupes UP4 et UP5 invoquent le manque de semences.

x x x

2.2.2 - L'IRRIGATION ET LE PROBLEME DE L'EAU.

Il est tout à fait clair que le problème de l'eau d'irrigation était, et sera toujours, le problème préoccupant dans le domaine de la production agricole de notre pays.

Environ 13% de l'Iran reçoit moins de 100mm., de pluie par an, et 61% moins de 250mm. Seulement 9% du pays reçoit plus de 500 mm.(1) En conséquence l'Iran a un très grave problème hydraulique, ceci en partie à cause de l'environnement physique : forte déclivité ; réseaux de drainage fermés, pertes d'eau lorsque les ruisseaux débouchent soit dans d'autres pays ou dans les bassins hydrographiques de dessalement.

Tous ceux qui s'intéressent à la terre et à l'agriculture se plaignent de la pénurie d'eau et de l'insuffisance des conduites de distribution. Plus il y aura d'eau, plus il y aura de nourriture et de possibilités d'accroître la superficie de la zone fertile qui pourrait alors s'étendre jusque dans les déserts de pierre et de sable.

Autrement dit, dans un pays comme l'Iran, l'eau d'irrigation est le facteur d'intensification du niveau d'activité agricole.

Ainsi, davantage d'eau d'irrigation provoquerait l'augmentation des achats d' "inputs " complémentaires à l'eau (nouvelles semences, engrais) et il y aurait alors augmentation de l'utilisation des ressources existantes dans la ferme (accroissement du travail familial).

1)- W.B. Fisher; op. Cit., Page 286.

Il y a quatre moyens principaux pour obtenir de l'eau dans la plupart des régions de l'Iran, à savoir le puits, le Ghanat (aqueduc souterrain), plus directement, les rivières les ruisseaux, et les sources.

Selon une des estimations disponibles, le volume global de l'eau dans le pays est d'environ 400 milliards de mètres cubes dont 90 milliards correspondent à l'eau de surface qui pourrait être utilisée en agriculture. (1)

Selon la même estimation, seulement 30 milliards de cette dernière est utilisée pour l'agriculture, et 1 milliard pour la consommation humaine et les industries. Elle révèle encore que des 40 milliards de mètres cubes d'eau souterraine utilisable, seulement 12 milliards (soit 7 pour les ghanats et les sources, et 5 pour les puits profonds et semi-profonds) sont en fait réutilisés.

Cela veut dire que d'un total de 130 milliards mètres cubes, seulement un total de 42 milliards est utilisé - c'est à dire 32 % de l'eau utilisable en réalité est utilisée ; cela veut dire que l'efficacité de l'irrigation est environ de 32 %. (2)

En utilisant les sources diverses, nous avons édifié le tableau , qui suit, pour l'année 1356 (1977) en milliards de m3.

1)- D'après le Tableau 34, " d'Annuaire statistique d'Iran 1366 " op. cit., P.316; la partie évaporée du total est d'environ 240 milliards mètres cubes.

2)- Certains scientifiques Iraniens pensent que ce chiffre est inférieur à 30%. Par exemple, M.Bay Bordi "Possibilité de développement agricole en Iran "Rastakhiz (en Persan) N°852-5, 8-11/12/1356.

TABLEAU - VIII

L'EAU CONTROLÉE EN I R A N.

PROVENANCE	T O T A L (Nombre.)	EN FONCTION	EAU FOURNIE EN MILLIARDS DE METRES Cubes
GHANATS	60,000	18 280	7,5
SOURCES	8 069	5,4
PUITS PROFONDS	16 940	7,5
PUITS SEMI- PROFONDS	27 207	4,2
BARRAGES	22	13	26,4
	Dont 8 en cours de construction.		
TOTAL de l'eau contrôlée			50,6

Source : " Annuaire statistique de l'Iran 1336 " ;
op.cit. Pages 314 et 294.

Il y a donc quelques 60.000 Ghanats en Iran, dont environ 18 000 en état de fonctionnement (1).

Des mesures urgentes doivent être prises pour sauvegarder ces ghanats et essayer de remettre en marche ceux qui sont bloqués ou partiellement détruits pour des raisons de négligence et de manque de crédits.

Il serait peut - être souhaitable de créer des institutions nouvelles et convenables pour remplir le rôle des anciens propriétaires terriens en ce qui concerne la maintenance de ces Ghanats.

Nous constatons d'ailleurs que le volume d'eau fourni par les puits profonds est très important également. Cependant, il convient de ne pas oublier que pour les puits profonds, il faut investir pour la station de pompage, pour les frais d'énergie, pour la surveillance quotidienne, etc... tandis que ces dépenses ne sont pas nécessaires pour le ghanat qui demande une surveillance annuelle et, est de ce fait beaucoup moins coûteux.

Parmi d'autres points, notons le nombre de barrages construits qui ne disposent pas de réseaux de distribution de l'eau pour l'irrigation.

1)- Pour une étude détaillée à propos des ghanats iraniens, se reporter à " Mohamad Bay Bordi, " Ghanats of Iran : Drainage of sloping Aquifer " in the Journal of the Irrigation and Drainage Division Vo. 100, Sept. 1974, PP. 245 - 253.

Selon diverses sources, seulement 8 barrages ont des réseaux de distribution (1). D'autre part, il semble, d'après les données établies grâce aux barrages déjà terminés, que le souci d'irrigation ait été sacrifié à celui de la production d'électricité et à l'approvisionnement en eau des villes.

LES RESSOURCES HYDRAULIQUES :

Avant d'attaquer le problème des ressources hydrauliques à partir des résultats de notre enquête nous devons insister, encore sur le fait que le manque d'eau de l'agriculture iranienne, comme il en est de même pour encore d'autre pays du Proche-Orient, sera toujours considéré comme le goulot d'étranglement pouvant le plus souvent gêner son développement.

Il n'est pas possible en effet de connaître les possibilités de production des agriculteurs commerciaux si on ignore quelle est leur situation à l'égard de ce problème. On leur a donc posé des questions sur la provenance de leur eau à usage agricole et sur les problèmes associés aux principales provenances (voir tableau IX).

Pour les agriculteurs des groupes UP1 à UP4 qui ont mentionné les puits semi profonds comme source d'approvisionnement en eau, le volume d'eau dont ils disposent en été représente un peu plus de 75% du volume d'eau disponible au printemps.

1)- Par exemple, M. Bay Bordi " Possibilité du développement..."
op. cit. P.13 .

Toutefois, la majorité des agriculteurs du groupe UP5 (très petits) ont répondu que le volume d'eau disponible au cours des mois d'été ne représentait que de 51 à 75% du volume disponible au printemps.

A l'exception de UP4, tous les groupes qui ont mentionné l'eau de rivière comme source d'approvisionnement ont rapporté qu'ils disposaient en été d'un volume représentant un peu plus de 75% du débit disponible au printemps.

Les agriculteurs de UP4 ont signalé toutefois qu'en été, ils ne recevaient que de 25 à 50% du volume reçu au printemps, autrement dit, de 50 à 75% en moins. Pour les agriculteurs des groupes UP3, UP4 et UP5, le volume d'eau fourni en été par les sources représente un peu plus de 75% du volume disponible au cours du printemps. Les agriculteurs du groupe UP2 ont déclaré avoir accès à des sources qui, en été, ont un débit inférieur à 75% .

Un tiers des agriculteurs du groupe UP1 ont donné la même réponse que ceux du groupe UP2 ; les autres ont répondu que le débit de leurs sources diminuait de 25% en été.

Si on examine plus attentivement ces résultats, on s'aperçoit que les petits agriculteurs disposent en été de moins d'eau qu'au printemps. Pour ce qui est des problèmes associés à des différentes provenances, le but des questions était de montrer l'importance attribuée à chacun de ces problèmes, dont les niveaux sont données dans le tableau IX.

TABLEAU IX Problèmes d'eau

Problèmes concernant	Niveau 1					Niveau 2					Niveau 3				
	UP1	UP2	UP3	UP4	UP5	UP1	UP2	UP3	UP4	UP5	UP1	UP2	UP3	UP4	UP5
1) Les puits profonds et semi-profonds :															
a) manque de nappe phréatique convenable	10,0	13,6	16,3	16,3	23,6	33,3	0,0	0,0	7,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
b) problèmes de licence	20,0	22,7	28,3	27,6	19,4	33,4	0,0	38,6	14,3	18,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
c) manque de capital	70,0	63,7	55,4	56,1	57,0	33,3	100,0	61,4	78,6	81,8	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
2) Les Ghanats															
a) manque de possibilités concernant la nappe phréatique	20,0	0,0	16,7	9,5	7,5	0,0	0,0	33,3	10,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
b) manque de capital pour l'entretien des ghanats	80,0	60,0	73,3	73,0	77,5	100,0	0,0	33,4	50,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
c) manque de coopération des autres agriculteurs	0,0	40,0	10,0	17,5	15,0	0,0	100,0	33,3	40,0	0,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
3) Les rivières															
a) faible participation	15,0	14,3	25,5	20,3	21,7	0,0	0,0	11,8	13,6	15,4	0,0	0,0	40,0	30,0	0,0
b) interruption de l'eau en été	69,0	57,1	51,1	57,8	41,3	0,0	0,0	41,2	13,6	30,8	0,0	0,0	20,0	20,0	33,0
c) n'ont pas de débit régulier certaines années	7,0	7,1	10,6	6,3	15,2	0,0	25,0	23,5	50,0	38,4	0,0	0,0	0,0	0,0	34,0
d) eau canalisée	7,0	7,2	8,5	4,7	10,9	0,0	50,0	23,5	18,2	7,7	0,0	0,0	40,0	30,0	33,0
e) Terres non nivelées	2,0	14,3	4,3	10,9	10,9	0,0	25,0	0,0	4,6	7,7	0,0	0,0	0,0	20,0	0,0
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0	100,0	100,0	100,0

Comme l'indique le tableau IX le problème le plus important concernant les puits profonds et semi profonds est celui du manque de capital - 75% des agriculteurs du groupe UP1 l'ont cité en premier. Ce pourcentage baisse à environ 57% pour les agriculteurs du groupe UP5.

Le deuxième problème par ordre d'importance est celui de l'obtention d'un permis. Environ 20% des agriculteurs du groupe UP1 et 19,4% du groupe UP5 ont répondu que c'était un problème prioritaire.

Il ressort de l'examen du même tableau que pour les ghanats, le problème le plus important est celui du manque de capital pour les entretenir, c'est ce qu'ont déclaré 80% des agriculteurs dans le groupe UP1 et 77,5% dans le groupe UP5.

Le problème qui vient en deuxième position est celui du manque de coopération des autres agriculteurs, 40% dans le groupe UP2 et 15 % dans le groupe UP5 ont mentionné ce problème.

Toujours d'après le même tableau, les coupures d'eau de rivière en été constituent un problème important. Pour 69,2 % des agriculteurs du groupe UP1 et 41,3 % du groupe UP5, ce problème est de la plus haute importance.

Le deuxième problème est l'insuffisance du volume d'eau de rivière que reçoivent les agriculteurs : c'est un fait reconnu par 15,4 % dans le groupe UP1 et 21,7 % dans le groupe UP5.

Un autre problème est celui de l'irrégularité des débits au cours des différentes années.

On a demandé aux agriculteurs si des problèmes d'irrigation s'étaient posés à la suite et à cause de la Réforme Agraire ; 43,2 % des agriculteurs du groupe UP1 ont répondu par l'affirmative, les autres pourcentages sont moins importants (Voir le Tableau X).

Avant de terminer cette section nous devons insister sur le fait que l'eau d'irrigation est en même temps le facteur d'intensification du niveau d'activité agricole, que sa pénurie est le facteur de freinage voire de blocage du développement de ce secteur.

Donc, tous les programmes de progrès en agriculture doivent commencer d'une manière ou d'une autre par ce point. En premier lieu la priorité doit être attribuée à " la recherche des moyens pour l'élimination des gaspillages d'eau qui prennent de multiples formes, et à l'aménagement plus rationnel de la "petite hydraulique " ".(1)

Comme on peut le voir dans le tableau XI dans les groupes UP1 , UP2 et UP3, les agriculteurs sont desservis par le réseau d'adduction d'eau, c'est le cas pour 56,8% dans le premier groupe, et 34,0 % dans le deuxième et 36,4 % dans le troisième.

1) - René Dumont " Quelques remarques sur la situation agricole de l'Iran en 1976 " mémo, Institut National Agronomique de Paris, 1976, P.6.

TABLEAU X - POURCENTAGE D'AGRICULTEURS COMMERCIAUX AYANT EU DES PROBLEMES D'IRRIGATION
APRES LA REFORME AGRAIRE

REPOSES	UP1	UP2	UP3	UP4	UP5
OUI	43,2	14,6	18,1	20,7	28,3
NON	56,8	85,4	81,9	79,3	71,7
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

D'autres agriculteurs ont toutefois déclaré que leur principale source d'approvisionnement en eau potable est constituée par des ghanats.

La deuxième source d'approvisionnement pour le groupe UP1 est constituée par les puits profonds et pour d'autres groupes, sauf UP3, il s'agit du réseau d'adduction d'eau.

Pour les agriculteurs du groupe UP3, c'est le Ghanat qui constitue leur deuxième source d'eau potable.

En somme, pour l'approvisionnement en eau potable, les gros agriculteurs dépendent des puits profonds et des réseaux d'adduction d'eau, et les petits des ghanats.

Le tableau XI - constitue un bon indicateur du degré de richesse en eau des agriculteurs au fur et à mesure que l'on passe du groupe UP5 au groupe UP1.

x x x

Tableau XI -CONTRIBUTION DES DIFFERENTES SOURCES A LA FOURNITURE D'EAU POTABLE

	UP1	UP2	UP3	UP4	UP5
Rivières	2,3	6,4	7,6	7,1	13,0
Ghanats	11,4	38,3	23,9	37,4	27,9
Sources	4,5	4,3	4,4	9,5	7,2
Réseaux d'adduction d'eau	56,8	34,0	36,4	23,7	25,3
Puits peu profonds	11,4	6,4	11,4	9,5	20,8
Puits profonds	13,6	-	7,1	4,7	2,6
Autres	-	10,6	9,2	3,1	3,2
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

2.2.3. - PRODUCTION VEGETALE.

Dans la présente section nous allons d'abord essayer de présenter la situation des quelques cultures importantes (e.g., le blé, l'orge, le riz, le coton, le thé, la betterave, le tabac) en termes généraux, et les inputs productifs (e.g. les engrais chimiques et organiques, les semences améliorées etc .) (1). En suite, nous allons utiliser notre enquête pour mieux voir la situation des agriculteurs commerciaux en ce qui concerne la production agricole, l'utilisation des semences, et les rendements par hectare.

Comme il fut évoqué auparavant et on le voit dans le Tableau XII, le blé constitue la principale culture, extensivement cultivé presque partout en Iran, particulièrement au Khorassan. Il figure le plus souvent en tant que culture d'hiver mais dans les hautes vallées du Zagros et de l'Elbourz, on sème au printemps, de sorte que la récolte se fait aux mois de Juillet et d'Août.

L'orge, deuxième en importance après le blé, est cultivée dans les mêmes régions. Elle mûrit toutefois trois ou quatre semaines plus tôt et échappe ainsi aux ravages de la "sunna", un insecte qui arrive en Iran à la fin de l'été et cause de très graves dégâts. Une partie de l'orge est consommée par la population, le restant serve de fourrage pour les bestiaux.

1) - Nous discuterons du problème des machines et des crédits agricoles dans la IIIe partie de notre travail.

Le riz - troisième en importance, si l'on considère la superficie cultivée (voir le tableau suivant) - est produit en abondance dans les provinces de la Mer Caspienne - Mazandéran et Gilan, le Rasht étant la meilleure région de production intensive, on en cultive de plus en plus dans d'autres régions jouissant d'un système d'irrigation, et au fur et à mesure que se réalisent d'autres nouveaux projets d'irrigation.

Le coton - constitue de très loin la plus importante source de revenus car non-content de satisfaire la demande nationale, on en exporte de vastes quantités, à l'état brut ou filé.

L'irrigation est indispensable au coton, ce qui limite sa culture au nord et à l'ouest du pays. On le cultive également pour ses graines, qui donnent une huile comestible qui remplace l'huile d'olive dans plusieurs régions; on s'en sert aussi comme fourrage pour les bestiaux. La demande du marché intérieur n'étant que très faible, on exporte plus de la moitié de la récolte sous forme de coton hydrophile.

Le maïs - et le millet constituent deux céréales d'importance secondaire. La culture du maïs est plus répandue dans les régions où il pleut l'été (l'extrême nord du pays), et où l'on peut irriguer, comme au Khuzistan. Le millet a besoin d'un climat plus chaud et plus sec. Il est cultivé dans les régions du Sud du pays.

Tableau XII Surface cultivée, surface irriguée, et % irrigué en Iran
(en Hectares) des différentes cultures.

C u l t u r e s	Surface cultivée	Surface Irriguée	% irrigué
Blé	3.663.200	1.183.100	32,3
Orge	1.058.200	280.100	26,5
Riz	313.000	313.000	100,00
Millet	21.670	12.100	55,8
Mais	11.390	9.080	79,7
Autres céréales	11.620	5.200	44,7
Légumineuses	122.850	67.770	55,2
Pommes de terre	15.880	15.880	100,0
Coton	283.740	146.720	51,7
Fibres	7.420	7.420	100,0
Betterave à sucre	35.130	35.130	100,0
Tabac	27.940	20.560	73,6
Sésame	46.140	22.670	49,1
Légumes	28.340	22.370	78,9
Melons	93.240	37.300	40,0
Safran	1.000	1.000	100,0
Epices	54.010	48.010	88,9
Trèfle	85.760	83.160	97,0
Autres cultures	62.250	39.130	62,9
Arbres	197.462	160.931	81,5
Raisins	81.587	66.412	81,4
Thè	11.874	11.874	100,0
Canne à sucre	125		0,0
Pépinières	35.818	25.981	72,5
Total en culture	6.266.646	2.614.899	41,7

Source : cité d'après M. Arai Nejad " Le Commerce Intérieur et le système de distribution des marchandises en Iran" Thèse, Université de Paris 5, 1979, p.9.

L'horticulture est d'une importance considérable, vu que les fruits représentent pour la plupart des Iraniens les éléments principaux de leur nourriture quotidienne.

Les vergers se trouvent dans le nord - ouest du pays. Les agrumes tendent à se concentrer sur les bords de la Caspienne. Le sud de l'Iran est consacré aux dattes.

Le thé et le sucre, aliments essentiels des villageois ne sont pas produits en quantité suffisante, bien qu'on fasse de gros efforts pour augmenter le rendement - ceci est particulièrement le cas pour ce qui concerne le sucre.

La culture de la betterave à sucre se limite aux régions de Téhéran, Tabriz, Kermanshah, Shiraz et Mashad.

Une production satisfaisante de betterave à sucre dépend en Iran de l'existence de raffineries à proximité des lieux de culture ainsi que de bons moyens de transport.

On ne trouve de la canne à sucre que dans les provinces de la Caspienne et du Khuzistan.

Comme l'humidité est indispensable à la culture du thé, on ne trouve cette plante que dans la partie ouest de l'Elbourz (au bord de la Caspienne) où la pluviosité est de 900 mm/an.

La culture du tabac est destinée à la consommation locale. Il est cultivé dans la plupart des régions, 1

mais de façon plus intensive dans le Nord-Ouest et le Sud, au Zagros, et dans les provinces de la Caspienne.

L'évolution de la production des cultures agricoles est montrée dans le tableau suivant (1)

TABLEAU XIII

PRODUCTION AGRICOLE (1 000 tonnes)

Produits	Année			
	1325 1946	1335 1956	1345 1966	1355 1976
- Blé	1 925	2 633	4 381	6 000
- Orge	765	1 080	1 080	1 500
- Riz (Paddy)	336	487	788	1 600
- Coton	52	235	371	510
- Betterave à Sucre	276	540	2 282	5 200
- Canne à sucre	-	-	383	800
- Thé(feuilles séchées)	2,9	6	14,7	20
- Pomme de terre	121	145	269	570

Source : " L'Annuaire des Statistiques de 1356 " Op.Cit. pour les premières trois colonnes, et BMI, " Rapport Annuel 1356 " Op. Cit., P. 172 pour la quatrième colonne.

1)- Plusieurs économistes iraniens doutent de la véracité de ces chiffres pour l'année 1355. Cependant, il n'est pas facile d'ignorer ces chiffres avant que nous ne disposions de statistiques plus correctes.

En ce qui concerne les inputs productifs dans la production végétale, nous pouvons citer les suivants :

La fumure , les agriculteurs Iraniens utilisent toutes sortes d'engrais, d'un bout à l'autre du pays, dans la mesure où ils disposent d'assez d'eau pour assurer le processus de décomposition.

L'utilisation d'engrais chimiques a été en augmentation constante, de quelques 10 000 tonnes métriques en 1956; le chiffre global a atteint 624 000 tonnes en 1978. (1) L'usine d'engrais de Shiraz produisait une partie et le reste était importé.

La distribution de l'engrais chimique dans le pays était faite d'une façon très insuffisante. Selon la dernière et la seule statistique qui est en notre possession, 65% de l'engrais utilisé dans le pays l'était pour la majorité dans quatre provinces - c'est à dire dans les provinces Mazandaran, Centrale, Esfahan, et Guilan ; le reste, soit 35 % dans les autres 20 provinces et régions. (2)

Parmi les engrais organiques, c'est le fumier qui est généralement utilisé. Ce dernier est aussi utilisé comme source d'énergie thermique dans plusieurs villages.

L'utilisation du fumier en tant qu'engrais est plus importante que celle des engrais chimiques, soit 12.057 millions de tonnes en 1971. Mais la distribution de fumier suit aussi un schéma irrégulier. Ainsi quelques 49,5 % du fumier étaient utilisés en Province Centrale et au Khorassan, tandis que les 50,5 % restants se répartissaient sur les 22 autres régions. (3)

1)- D'après "L'annuaire des statistiques de 1356" op.cit.Tab.52,P.242

2)- Les chiffres sont tirés du Tableau 54, Ibid, P. 242

3)- Ibid., P. 242.

Si l'on compare ce que l'Iran a accompli par rapport à d'autres pays du Moyen Orient qui produisent d'avantage d'engrais en dépit d'une surface cultivable inférieure, l'Iran n'a pas de quoi se vanter à propos de ses activités dans ce domaine. Les chiffres n'ont pas besoin de commentaires :

CONSOMMATION DES ENGRAIS CHIMIQUES EN 1973:

(en milliers de tonnes)

	<u>IRAN:</u>	<u>TURQUIE:</u>
Engrais azotés	176,6	420,0
Engrais Phosphatés	113,9	279,0
Engrais Potassés	1,0	27,0

Source : Tiré de deux tableaux cités par Younessi-Bane, E.

"La Place de l'agriculture dans l'économie Iranienne".
Thèse, Université de Paris, 1977, P. 138, d'après les
statistiques annuelles des Nations Unies.

Les résultats de 9 000 essais effectués au cours des années 60 ont montré que l'emploi d'engrais chimiques s'avérait fort rentable pour le riz, la betterave à sucre, le tabac et le thé, mais que les revenus des trois plus importantes cultures - blé, orge et coton - étaient insuffisants pour en généraliser l'emploi, étant donné les semences et les méthodes de culture dont on disposait à cette époque là. (1)

1) - Hill, J., " Fertilizer Supply and Demand in CENTO Countries - Iran ", dans " Report of the CENTO on Fertilizers" 1969
Page 81.

Des expériences isolées, et non publiées, furent tentées avec de nouvelles variétés de semences pendant les années 1320 et 1330. Mais à partir de 1340, on a introduit de nouvelles semences améliorées.

Déjà en 1956 on avait réussi à perfectionner le coton courte soie, et à apporter des améliorations non seulement au riz japonais mais aussi à celui qui avait été mis au point en Iran. Toutefois, le service chargé de la mise en valeur n'étant pas suffisamment équipé pour s'occuper de toutes les régions du pays, les progrès réalisés demeurèrent en grande partie localisés.

Le tableau XIV, qui suit, nous montre clairement les progrès irréguliers déjà atteints dans ce domaine:

TABLEAU XIV

SEMENCES DISTRIBUEES PAR L'INSTITUT POUR L'AMELIORATION
ET LA PRODUCTION DES SEMENCES ET DES PLANTES (en tonnes)

<u>Semences</u> Année	Blé	Coton	Légumes	Pommes de terre	Betteraves à sucre
1342	7.625	1.700	39	200	3.229
1350	32.980	3.121	35	178	5.039
1353	64.620	11.000	67	123	4.393
1354	58.000	9.517	45	28	4.892

Source : - Tableau 66, l'Annuaire des Statistiques de 1355, Op.Cit. P.254.

Ce que nous constatons encore à partir du Tableau -X., ce sont les points suivants :

- a)- les activités de cet Institut ont fortement augmenté dans les domaines du blé et du coton.
- b)- sauf une légère augmentation pour la betterave à sucre et les légumes, il y a eu une diminution dans la distribution de semences améliorées de pommes de terre.
- c)- En général, les résultats acquis ne représentent pas une part importante par rapport à l'ensemble de l'activité agricole du pays. Par exemple, le blé distribué suffit juste pour semer quelques 386.000 ha, soit 30% de la superficie globale des terres irriguées destinées à la culture de blé.

En bref, l'expansion de l'utilisation des semences améliorées constitue une des étapes extrêmement importante dans le développement de l'agriculture de l'Iran.

Nous avons remarqué, lors d'une étude sur le terrain, que 8,5 % des agriculteurs pensent que l'approvisionnement en semences améliorées et en engrais chimiques est le problème à résoudre dans l'immédiat.

En ce qui concerne les pesticides, nous constatons que l'utilisation de ce dernier n'a absolument pas augmenté.

En effet, il y a une baisse absolue dans cette activité de 1342 à 1351, passant d'un montant global de 10.469 tonnes à 6.463 tonnes. (1)

D'autres inputs importants sont les produits vétérinaires et les aliments du bétail qui ont fait l'objet de vives critiques de la part de plusieurs agriculteurs au cours de ces dernières années.

Si nous considérons que dans les " révolutions vertes " des pays asiatiques comme le Pakisatan, les facteurs importants se sont révélés être ceux des inputs biologiques et chimiques, c'est à dire les engrais chimiques adoptés, les semences améliorées, les pesticides sélectionnés, etc.; nous pouvons déterminer rapidement les efforts que l'Iran doit faire pour que le secteur agricole décolle dans un délai relativement court.

En ce qui concerne la situation de la production chez les agriculteurs commerciaux, on a recueilli des renseignements sur la production végétale de ce groupe. Les résultats figurent sur différentes séries de tableaux ; chaque série comprend cinq tableaux pour les groupes UP1 à UP5. Les aspects intéressants de ces résultats sont discutés dans les pages suivantes.

1) - D'après le tableau 55, " L'annuaire des statistiques de 1356 " op. cit., P.242.

UTILISATION DES SEMENCES AMELIOREES :

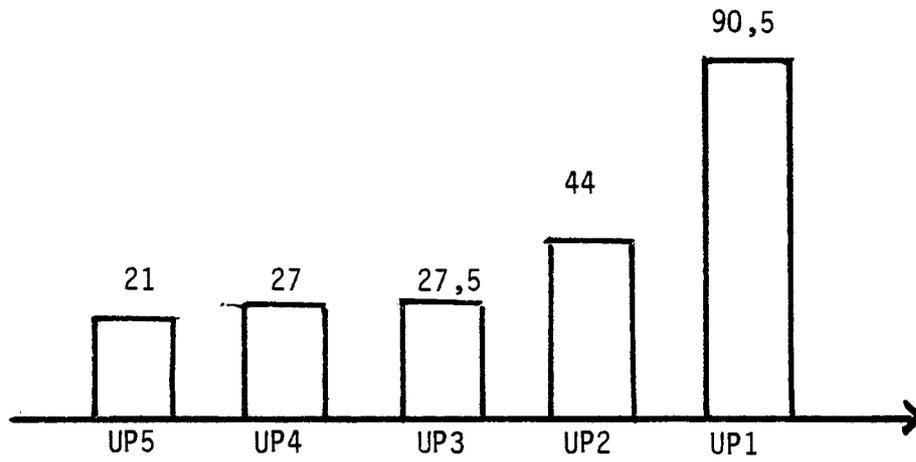
Les histogrammes (fig. N°1) pour différents agriculteurs commerciaux, montrent clairement qu'au fur et à mesure que l'on va des petites aux grandes exploitations, le pourcentage d'utilisation des semences améliorées augmente, passant de 21% pour le groupe UP5; à 27% pour le groupe UP4; 27,5% pour le groupe UP3 ; 44% pour le groupe UP2 à 90,5 % pour les agriculteurs du groupe UP1.

Il existe donc en matière d'utilisation des semences améliorées une sérieuse différence entre les agriculteurs du groupe UP1 et les autres.

Dans l'Azerbaïdjan occidental, quelques agriculteurs des groupes UP4 et UP2 se plaignent que les semences améliorées ne leur soient pas livrées à temps. A Arak, un autre agriculteur du groupe UP2 est sûr qu'il existe une discrimination concernant la livraison des semences améliorées. Il rapporte que pour obtenir des semences il s'est dérangé dix-sept fois et a même dû se rendre à Téhéran.

Un agriculteur de Kashan appartenant au groupe UP5 trouve qu'à 18,5 rials, le kilogramme de semence de blé améliorée est cher. Un agriculteur du groupe UP4 déclare qu'à Gorgan on ne trouve pas de semences améliorées.

Fig.1 - Utilisation des semences améliorées en % :



- Rendements du blé (en kg) à l'hectare -

LES RENDEMENTS A L'HECTARE :

Les données chiffrées qui ont été rapportées pour cette section sont très instructives.

Tout d'abord, en ce qui concerne les rendements à l'hectare par rapport à la dimension de l'exploitation, les différentes cultures ne présentent pas les mêmes tendances.

Pour le blé irrigué que cultive la majorité des agriculteurs de tous les groupes (plus de 70% d'entre eux), les rendements (en kg) à l'hectare se sont élevés à :

- 3.171,9 pour le groupe UP1,
- 2.199,9 pour le groupe UP2,
- 1.970,0 pour le groupe UP3,
- 1.870,3 pour le groupe UP4 et
- 1.955,4 pour le groupe UP5.

La très forte différence entre le rendement à l'hectare des agriculteurs des groupes UP1 et UP2 et les autres, correspond nettement à la quantité de semences améliorées qui ont été utilisées.

Pour ce qui est des agriculteurs des groupes UP4 et UP5, on peut expliquer le rendement plus élevé de ces derniers par l'utilisation d'autres facteurs de production que les semences améliorées, étant donné que les groupes UP4 et UP5 ont utilisé pratiquement les mêmes quantités de semences améliorées.

On peut en déduire qu'il existe un fort potentiel d'amélioration des rendements à condition que le Gouvernement soit à même de fournir davantage de semences améliorées aux agriculteurs commerciaux de toutes les catégories, et surtout des catégories UP2 et des plus petites.

Des questions ont été posées afin de déterminer les superficies occupées par chaque culture, les rendements, les quantités consommées par le bétail, les quantités réservées pour les semences et les quantités vendues.

On s'est efforcé, à l'aide d'un programme informatisé, de déterminer le pourcentage de la totalité des produits vendus. Les résultats indiquent une tendance croissante à vendre davantage lorsque la production est plus élevée.

Toutefois, les données chiffrées sont contestables, car beaucoup d'agriculteurs ont communiqué des chiffres concernant leur production moyenne et les quantités vendues l'année précédente, alors qu'il n'y a pas de rapport entre ces deux résultats.

De plus, ils ont indiqué des produits bruts, alors que dans bien des cas, une partie de ces derniers est prélevée sous forme de salaires en nature.

On a pu observer, par exemple, que dans un grand nombre de régions, les conducteurs de moissonneuses-batteuses prélevaient pour eux-mêmes 15% de la production.

Le dernier point et non le moindre concerne l'attitude des agriculteurs qui les empêche de dire la vérité lorsqu'ils déclarent le volume de leurs ventes. C'était justement ce que nous avons prévu dès le début, qui fut d'ailleurs, la raison principale justifiant la méthode que nous avons choisie à l'occasion de la classification des agriculteurs.

x x x

2.2.4 - LA PRODUCTION ANIMALE ET L'ELEVAGE :

Malgré le recul relatif de ce sous-secteur agricole ces dernières années en Iran, nous pouvons dire que la production animale continue à jouer un rôle très important dans l'économie rurale.

Environ 34,8 % de la valeur totale de la production agricole provient de ce secteur.

Parce que les informations concernant le nombre du cheptel ne concorde pas, nous pouvons proposer le schéma synthétique suivant :

Estimation du Cheptel - 1970 (en milliers de têtes)

Moutons	24.000	-	29.000
Chèvres	13.000	-	14.000
Bovins	5.300	-	5.500
Chameaux	110	-	175
Buffles	180	-	240
Porcs	50	-	60
Volaille	26.225	-	32.000

A part quelques améliorations dans la gestion, des races, de l'élevage, et des circuits de commercialisation autour des grandes villes, il n'y a pas eu d'améliorations considérables à l'échelon national. Des rapports officiels indiquent quelques 20% de mortalité dans le cheptel du pays.

Il est donc clair en premier lieu, que les efforts doivent se concentrer sur un combat contre les maladies du cheptel, pour élever le niveau des précautions sanitaires, et améliorer la gestion chez les éleveurs qui sont dispersés dans le pays.

Les provinces : Khorassan, Mazandaran, la Centrale, Azarbaïdjan de l'ouest et de l'est sont peut-être les régions où le combat doit être amorcé, car le cheptel de ces provinces représente presque la moitié du total du pays.

Nous pouvons dire que d'une manière générale, la production animale en Iran est une production traditionnellement extensive, qui se trouve principalement chez les nomades et les villageois. Cependant ces dernières années, il y eut des efforts de la part du secteur privé pour établir des unités de production à grande échelle.

Malheureusement, le gouvernement n'a fourni une aide qu'aux très grandes exploitations. De sorte que les petits et moyens exploitants étaient indirectement mais réellement découragés.

D'autre part, le marché des aliments du bétail, monopolisé par quelques capitalistes urbains, a freiné le développement de l'élevage.

Le marché des races de bovins sélectionnés était aussi monopolisé. Au lieu d'aider les éleveurs pour acheter les bovins au moindre coût, le gouvernement a aidé les monopoles Iraniens et étrangers à étendre leurs réseaux d'activités en se faisant attribuer les fonds d'Etat.

Ainsi les éleveurs de Kansas City (USA) ont bénéficié des exportations de 80 vaches laitières par semaine qu'ils envoyaient en Iran, en 1977. Le gouvernement iranien finançait 1.000 dollars par tête pour les frais de transport aérien. (1)

Plusieurs éleveurs que nous avons rencontrés dans les villages se déclaraient contre la politique du Gouvernement et doutaient beaucoup de la bonne volonté des dirigeants agricoles du pays.

Les agriculteurs commerciaux interrogés au cours de l'enquête ont déclaré qu'ils possédaient 507.285 têtes de bovins, ovins, caprins et volailles, dont 60% appartiennent aux très gros agriculteurs commerciaux (UP1).

C'est parmi les troupeaux de bovins du groupe UP3 que la proportion de femelles est la plus élevée par rapport à l'effectif total des bovins, à savoir 4,63 têtes par agriculteur. Dans le groupe UP1 les agriculteurs possèdent en moyenne 203 ovins et 943 caprins, à savoir, plus que les autres agriculteurs pour ces deux catégories de petit bétail.

L'effectif moyen des exploitations agricole du groupe UP1 est de 47.000 poules pondeuses.

Au cours de l'année précédente, les agriculteurs du groupe UP1 n'ont pas acheté de bétail. Les agriculteurs du groupe UP2 ont multiplié par 23 leurs effectifs de bovins de boucherie.

1)- D'après le journal " Marzhaye Now " No. 22. 1356.

Dans le groupe UP3, le nombre des béliers a augmenté de 113%, celui du bétail de boucherie de 38% et les troupeaux des moutons à l'engrais ont augmenté de 21%.

Chez les agriculteurs du groupe UP4, le nombre d'agneaux à l'engrais a progressé et dans le groupe UP5 on constate une progression des bovins de boucherie. Les agriculteurs du groupe UP2 font état pour les brebis d'un cas de mortalité extrême qui paraît contestable.

Nous ne disposons pas de renseignements suffisants sur les aliments, pour donner une conclusion définitive. On constate toutefois, qu'une grande partie des aliments a été achetée.

Les petits agriculteurs achètent de la farine de graine de coton et sont presque auto-suffisants pour la paille, la luzerne et le son de blé. Les très gros agriculteurs commerciaux achètent généralement moins de 25% de leurs aliments pour bétail, ce qui signifie qu'ils en produisent plus de 75% dans leur exploitation.

Toutefois, les agriculteurs du groupe UP1 achètent plus de 75% de leur pulpe de betterave, 8 d'entre eux font des mélanges concentrés et aucun agriculteur commercial n'a parlé d'adjonction de médicaments à la ration.

Le rendement laitier par vache varie énormément en fonction du troupeau. Les vaches importées ont un rendement plusieurs fois plus élevé que celui des races locales.

Par conséquent, dans le groupe UP4 qui possède le plus grand nombre de vaches importées, le rendement moyen est de 16,42 litres/jour/tête.

D'autres moyennes s'élevaient pour les races locales aux alentours de 3 - 4 litres. Les agriculteurs du groupe UP5 obtiennent un rendement de 4,56 litres/jour/tête, sans doute en raison des soins attentifs donnés à leurs troupeaux qui sont tous constitués de races locales.

Le rendement laitier par brebis était toutefois plus élevé chez les agriculteurs du groupe UP3, ceux qui ont de 500 à 1.250 têtes - et s'élevait à 0,39 litre/jour/Tête.

Néanmoins, ces rendements sont faibles et beaucoup d'experts pensent qu'il existe un grand potentiel de progrès. Nous terminerons cette section en insistant sur le fait, que l'élevage ralien a besoin d'une orientation nouvelle, d'une " croisade - technique " et d'une attention particulière si le pays veut arriver à une indépendance et un équilibre alimentaires. La place des agriculteurs commerciaux parmi les éleveurs est tellement importante qu'on ne doit pas les ignorer dans tous les programmes de production animale.

x x x

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE

LA PLACE DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE
DANS LES STRUCTURES SOCIO-ECONOMIQUES

Nous avons déjà évoqué que la substance du développement est faite en grande partie de transformations structurelles. Nous avons souligné le rôle déterminant joué par les structures, dont la prise en considération permet d'effectuer le passage des phénomènes de croissance aux phénomènes de développement.

Dans la première partie, l'analyse des structures démographiques et socio-économiques en relation avec le niveau de développement de la société rurale nous a apporté une première série d'enseignements sur la place de l'agriculture commerciale dans les structures sociales. De même, elle a mis en évidence, le lien étroit qui unit structures sociales et structures agraires. Ainsi nous avons étudié les aspects démographiques, socio-économiques et les structures foncières ainsi que les cadres institutionnels de l'agriculture iranienne.

Si jadis, une abondante population disponible caractérisait notre agriculture, la situation présente est tout à fait préoccupante. A l'heure actuelle, la population iranienne qui est de l'ordre de 38 millions de personnes est caractérisée par un taux de croissance d'environ 2,7 % (environ 1 million de personnes par an) et par une forte prédominance de l'élément jeune (56% de la population totale est âgée de 20 ans et moins).

Tandis que la population urbaine s'est accrue pendant ces dernières années pour atteindre la

population rurale, le mouvement des émigrés ruraux vers les villes a créé le problème du manque de main - d'oeuvre rurale pendant les périodes de pointe (Juillet - Novembre).

D'autre part, les émigrés ruraux, qui sont, en majorité des jeunes de sexe masculin, face aux inégalités et aux " nouveautés " qu'ils viennent découvrir de près dans les villes, revendiquent une amélioration nette et rapide de leur sort.

Au sein des villages, nous avons constaté que la population est distribuée en grande majorité dans les villages de moins de 1.500 habitants (seulement 1.090 sur un total de 50.700 villages font exception). Cependant, un village type, en moyenne, a entre 250 et 500 habitants.

Ces villages ainsi peuplés constituent des entités sociales et économiques sur lesquelles repose l'agriculture iranienne.

La population nomade, plus d'un million au total, est caractérisée par la vie pastorale, et joue toujours un rôle équilibrant dans la scène de campagne.

Nos observations dans les milieux ruraux iraniens indiquent l'existence d'un chômage déguisé qui dépasse les 60% pendant les trois mois d'hiver, c'est à dire de Décembre à Février.

Dans le village de KHORHEH où l'activité agricole est beaucoup plus intense que dans plusieurs autres

villages plus pauvres, nous avons calculé un sous-emploi de l'ordre de 35% par an.

Selon Marcel Rudloff, dans tous les pays producteurs primaires le sous-emploi et le chômage sont très élevés. " l'on a calculé " indique Rudloff " qu'en Afrique du Nord 60% de la population agricole sont inemployés ou gravement sous-employés, il en est de même en Amérique Latine et en Asie." (1) Il s'agit là " d'un sous-emploi structurel et chronique, différent du chômage conjoncturel qui se développe sporadiquement dans les économies développées. " (2)

Les agriculteurs commerciaux inclus dans notre étude, par contre, font appel à des ouvriers permanents. Pratiquement deux de ces ouvriers sur trois résident sur l'exploitation. En moyenne, les très petites unités commerciales (UP5) emploient 1,5 ouvriers.

Ce chiffre augmente pour les autres unités plus grandes pour atteindre 4,6 pour le groupe UP2 (grand). Il s'élève brusquement pour atteindre 14,8 ouvriers pour des très grandes exploitations (UP1). Néanmoins, quand nous considérons les rapports de main-d'oeuvre par terre, nous constatons que les petites exploitations sont plus intensives en main d'oeuvre et que les grandes sont plutôt intensives en capital.

1) - Marcel Rudloff, op. cit. P. 226.

2) - R.Passet, " Politiques....." Op.cit., P.72.

Selon le comité inter-américain de développement agricole (C I D A) une exploitation qui a besoin d'une main - d'oeuvre de 4 à 12 personnes par an est une exploitation multifamiliale moyenne.(1)

Celles dont la surface de terre permet de fournir du travail à plus de 12 hommes - années sont les grandes exploitations. Et celles qui emploient entre 2 et 4 ouvriers sont familiales, les plus petites sont sous - familiales.

Nous constatons, tout de suite que du point de vue du nombre d'ouvriers et des limites de classes, notre classification ne correspond pas à celle du CIDA.

Cependant, la logique de cette dernière correspond à celle de nos résultats et de notre conception en matière de classification. Ainsi, notre classe UP1 sera considérée en tant que " grande exploitation" ; et UP2, UP3, UP4 (ces deux derniers considérés avec les travailleurs saisonniers) seront considérés comme les exploitations du type multi-familial moyen et notre groupe UP5 en tant que familiale.

Un autre point important que nous avons constaté, c'est le niveau des salaires qui augmente rapidement et qui incitera donc les agriculteurs à changer leurs modes de production traditionnel et à recourir à la mécanisation.(2)

Parmi les aspects sociaux importants nous avons vu chez les agriculteurs un grand nombre d'années d'expérience agricole et une grand majorité de mariés.

1)- Cité d'après L.Malassis, op. cit., P.78.

2)- Point que nous allons reprendre dans la deuxième partie.

Les plus petits exploitants vivant en famille par rapport aux gros exploitants qui restent pour une part (7,3%) célibataires; le point est à confirmer considérant la pyramide d'âge selon les groupes.

D'autre part, les UP3, UP4, UP5 continuent de travailler au delà de 61 ans et ils commencent à travailler plus tôt que les gros exploitants qui peuvent passer quelques années à l'école.

Les exploitants qui sont plus petits dépendent plus de l'activité agricole et n'ont pas d'autre source de revenus. Par contre environ 20% des très gros exploitants ont répondu que leur activité principale était non-agricole, et 40% d'entre eux ont accès aux autres sources de revenus. 26% gagnent plus de la moitié de leurs revenus en dehors de l'agriculture. (revenus immobilier, industriel, etc ...)

Ce phénomène indique qu'il existe un potentiel financier qui pourrait être investi dans la production agricole, si la rentabilité de ces activités était comparable aux autres investissements. Par contre, si l'agriculture fait moins de bénéfices on peut s'attendre à une fuite de capital vers les autres secteurs.

En ce qui concerne les structures agraires, nous avons commencé par une étude de la réforme agraire des années 60. Cette réforme qui envisageait d'opérer une mutation structurelle, s'est terminée par une déception pour la paysannerie.

Comme le précise Tinbergen, les réformes, "c'est à dire les changements dans les fondements, sont le type de politique dont les conséquences sont les plus profondes". La réforme agraire en Iran était une intervention aux niveaux d'une part d'un système social, et d'autre part du régime agraire, réforme qui a modifié la structure agraire et a entraîné des changements sociaux largement inattendus.

Tout d'abord, cette réforme a eu comme but politique de supprimer la possibilité d'une révolution populaire de la paysannerie qui montrait une insatisfaction à l'égard de l'Etat et de sa politique.

Cette réforme était recommandée par les Etats - Unis et exécutée par " leur protégé " Ali Amini qui devenait premier ministre. Le Gouvernement du Shah pour sa politique intérieure, se proposait ainsi de mieux contrôler les milieux ruraux.

Comme but économique, à part tout ce qu'était déclaré officiellement, une intégration de l'économie agricole iranienne comme un sous - ensemble, périphérique à celui du Centre (plutôt Américain) était prévue.

Cette réforme se termina par une déception pour les paysans parce que la philosophie exprimée dans le texte était mal choisie, et parce que son exécution était mal partie - du fait de l'intervention importante des familles féodales dirigeantes et du fait d'une grande corruption chez les agents responsables de la réforme.

Les tentatives du Gouvernement afin de créer les structures agraires aptes aux progrès techniques avaient vu un échec scandaleux; elles étaient principalement détournées selon les désirs des groupes d'intérêts à l'intérieur ou à l'extérieur du pays.

Il apparaît, ainsi, que cette réforme agraire n'a pas amélioré le sort des paysans et qu'elle n'a

pas réduit sensiblement les inégalités à la campagne. La courbe de concentration terrienne que nous avons présentée dans l'introduction générale (Chapitre 2.) en est le meilleur témoin.

En outre, les caractéristiques socio-économiques de notre groupe UP1 (très grande exploitation) généralement absentéiste, oisif, détenteur d'un pouvoir politique, pratiquant une politique de clientèle, mais peu soucieux de gestion (ils ont en général des " Mobachers ", le régisseur de la propriété) sont prépondérantes.

Ainsi, nous constatons, dans notre échantillon, que les exploitations UP1 qui représentent 6,9% des agriculteurs contrôlent 45,5 % des terres et 60 % de tout le bétail.

Ils contrôlent encore plus les sources de l'eau (la proportion des terres agricoles irriguées est 77,2%) et le marché des inputs productifs comme les semences améliorées.

Ainsi peuvent-ils atteindre des rendements supérieurs pour le blé et la betterave à sucre. Cependant leurs rendements moyens: de ~~coton~~, luzerne, et de riz sont, en général, inférieurs à ceux des plus petits exploitants.

Les "très grandes exploitations" représentent quelque 0,17% du nombre d'exploitations (environ 4.489 selon notre estimation) et 11,8 % de la superficie totale cultivée. La taille moyenne d'exploitation est de l'ordre de 364 ha.

Les exploitations UP2, qui viennent tout de suite après ce groupe, représentent une taille moyenne égale à 96 ha.

En Iran, où la taille moyenne d'exploitations, à l'échelle nationale, se situe environ à 6 ha., il sera donc normal qu'une nouvelle réforme agraire corrige les excès de cette concentration des terres, au moins au niveau des exploitations UP1.

Il sera souhaitable que le but d'une telle réforme soit la création de nouvelles unités commerciales de taille moyenne - 20 à 40 ha dans les régions de climat sec, et de 5 à 10 ha dans Guilan et Mazandaran où les terres sont plus fertiles et l'eau plus abondante.

A vrai dire, une telle réforme ne doit pas essayer de résoudre un problème comme l'absentéisme ou les excès de la concentration des terres par des mesures qui ont pour finalité le morcellement des terres.

En effet, déjà le morcellement des terres poussé trop loin par le jeu de l'héritage ou par le résultat de la réforme agraire constitue un problème important des structures agraires iraniennes, voire un élément de blocage du développement. Ce problème nous amène aux opérations de remembrement, regroupant des petites micro-unités paysannes pour établir des parcelles de taille suffisante.

En France, depuis 1941, le Gouvernement, " suivant en cela l'exemple des pays voisins, cherche à remédier activement à cet état de chose " (3) . Des commissions locales, - dont le travail est contrôlé à des échelons plus élevés, tentent d'estimer la valeur des terres de chacun, puis proposent un plan général d'échange, de façon à regrouper les entreprises en 1 ou à la rigueur 2 ou 3 - ilots de propriété.

1) - Ibid. P. 445.

2) - Ibid. P. 335.

3) - Henri de Farcy, op. cit., P.99.

Des dispositions spéciales rendent ensuite le partage plus difficile au moment de l'héritage.

" De 1941 à 1968, près de 8 millions d'hectares ont été ainsi remembrés; il en resterait encore autant à faire d'après les estimations les plus fréquentes. Le rythme s'accélère un peu : 500.000 ha environ par an, depuis 1960. " (1)

Parfois, notamment en Allemagne, en Suisse, aux Pays - Bas, on profite des changements faits à l'occasion du remembrement pour opérer un " aménagement foncier ".

On invite les exploitants plus âgés à prendre leur retraite; on accélère l'exode de ceux qui ont des exploitations peu viables, de façon à ajouter leurs terres à celles des entreprises restant en activité. (2)

Nous sommes conscient que ce dossier est très complexe, cependant, l'expérience des autres sociétés est révélatrice.

Il faut intégrer, dans une appréciation d'ensemble, des éléments relativement mesurables, comme certaines économies d'échelle (encore que celles-ci atteignent vite un certain seuil) et d'autres comme les circonstances techniques, l'état d'esprit des agriculteurs, etc.

1) - Ibid. P.99

2) - Il faut tenir compte des inconvénients à la suite des travaux du remembrement en France qui n'ont pas pris en considération le cadre géographique, climatique et l'équilibre écologique des différentes régions remembrées. Pour les aspects juridiques du remembrement voir- J.Miguel - Schwerber, " Le Remembrement Rural " Lib.Techniques Paris, 1967.

D'autre part, pour introduire des changements structurels d'une telle ampleur (La réforme agraire - remembrement, etc...) un " Choc violent ", selon Marshal, est nécessaire pour les transformer (1).

Autrement dit, une volonté politique est un préalable pour donner ces impulsions créatrices et mener à bien les réformes structurelles qui, elles à leur tour, constituent de véritables préalables au développement socio - économique global. (2)

Ainsi la consolidation des structures existantes que nous appelons "exploitations de l'agriculture commerciale", et l'augmentation de leur nombre pourront être considérées comme l'objectif pour la restructuration de l'agriculture iranienne.(3)

x x x

1) - Cité d'après R.Passet, op. cit., P.35.

2) - Pour un exposé récent des tentatives des réformes agraires dans le monde voir Marc Penouil, " Socio - économie de sous - développement ", op.cit., P. 525 et s.

3) Il convient de rappeler que les "exploitations de l'agriculture commerciale" (10-100 ha) constituaient 76,2% des superficies en France en 1963, et 63,6% des superficies dans des pays de communauté Européennes vers 1965, tandis qu'elles constituaient seulement 52,26% des superficies en Iran en 1974.

DEUXIEME PARTIE

LE ROLE DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE DANS
LE DEVELOPPEMENT IRANIEN



INTRODUCTION :

Nous avons déjà abordé les aspects quantitatifs du problème démographique, i. e. la croissance, la migration, l'urbanisation et quelques aspects qualitatifs de la population, i. e., la jeunesse, la structure de l'emploi ainsi que le chômage et le sous-emploi.

En outre, nous avons traité des tentatives de réforme agraire et des résultats obtenus, ainsi que de la déception de la paysannerie à cet égard.

Au cours de la première partie de ce travail, notre enquête nous a fourni des informations précieuses sur les caractéristiques socio-économiques des agriculteurs commerciaux et leurs places dans les structures de la production agricole ; cela nous permet maintenant de continuer à analyser le rôle de l'agriculture commerciale dans le développement.

En effet, nous avons déjà esquissé le(s) rôle(s) que peut jouer le secteur agricole dans le processus de développement d'un pays (Chapitre 1 Introduction générale). La contribution de l'agriculture est unanimement reconnue dans la théorie économique du développement bien que chaque école selon sa tendance mette en relief tel ou tel autre aspect. (1)

(1) C. EICHER & L. WITT "Agriculture in Economic Development" op. cit. p. 415.
N. ISLAM (editor) "Agricultural Policy in Developing Countries" London Mc Millan Press Ltd, 1974, 565 p.
E. RACHIDZADEH, "Le secteur rural et le Développement économique le cas de l'Iran, Thèse N° 309, Université de Genève, 1978 389P.

Les divergences dans les points de vue se manifestent plutôt au niveau de la stratégie qui serait le mieux adaptée pour le développement agricole. Autrement dit, c'est la quatrième question que nous avons posée dans la section 1.5. de l'introduction générale : "Comment développer l'agriculture ?"

Il est clair que le choix d'une stratégie agricole dépend des objectifs politiques fondamentaux d'un gouvernement et des conditions initiales prévalentes dans le pays en question. Une étude comparative de la FAO pour les pays en développement mentionne notamment deux types de stratégies qui ont prévalu dans bons nombres de ceux-ci (1).

a) La stratégie dite "uni-modale" :

Elle est basée sur une modernisation progressive de l'agriculture depuis le bas. Elle repose sur une application étendue et généralisée de technologies, dites intensives, en travail dans l'agriculture.

En s'accompagnant de programmes de recherches agricoles, de distribution des terres, d'infrastructures agricoles, de croissances d'instructions rurales, le développement rural ainsi envisagé se répandra d'une manière plus égale et englobera une plus grande masse de gens. Cette stratégie peut être soit "tournée vers l'extérieur" (outward-looking approach) comme celle suivie par le Japon, soit "tournée vers l'intérieur" (inward-looking) comme l'ancien Pakistan Oriental ou Bangladesh actuel (2).

b) La stratégie dite "bi-modale" :

Celle-ci encourage la croissance d'un sous-secteur

(1) FAO "Agriculture Development and Employment Performance and Planning" Rome FAO, 1974, p. 15

(2) Ibid. PP. 13, 14.

moderne commercial à large échelle et relativement intensif en capital, se trouvant côte à côte avec le secteur traditionnel de subsistance ; le premier doit procurer le gros des outputs de l'agriculture afin de satisfaire les demandes commerciales internes et externes (alimentaires et autres) ; le second n'obtient qu'une part négligeable des ressources publiques vu le rôle qui lui est donné. Dans beaucoup de pays, ce type dualiste d'agriculture est l'héritage d'un passé colonial (Côte d'Ivoire, Maroc) dans d'autres, consciemment choisie, elle est promue et encouragée par l'idée d'augmentation de la production. Dans ce dernier cas, on feint d'ignorer les effets potentiels ou effectivement néfastes qu'une telle stratégie peut avoir sur l'emploi et la distribution des revenus justifiant ce choix par une augmentation de l'output agricole. Comme le rappelle la FAO, là aussi, la stratégie peut-être "orientée vers l'extérieur" (Côte d'Ivoire, Mexique) ou orientée vers l'intérieur (Colombie, Sri Lanka) (1)

Il apparaît qu'avec la loi concernant les terres en aval des barrages ainsi que les dispositions et autres mesures adoptées dans les 4ème et 5ème plans de développement, le gouvernement iranien s'engageait délibérément vers l'encouragement d'un secteur privé orienté vers la production à **grande** échelle. Donc, selon la classification de la FAO, l'Iran s'engageait vers une stratégie "bi-modale" agricole, pendant les années 1970.

Depuis, plusieurs chercheurs iraniens, soutenant un développement rural axé sur le paysannat traditionnel et en fonction de sa représentation majoritaire ont critiqué la politique de développement agricole de l'ancien régime (2). Ils semblent avoir une foi

(1) Ibid. p. 15

(2) A cet effet, nous pouvons citer à titre d'exemples les suivantes :

- a) Ajami I. : "Agricultural and Rural Development in Iran" in Iran Past, Present and Future. New York, Aspen Institute of Humanistic Studies, 1976
- b) Rachidzadeh E. "Le secteur rural" op. cit.
- c) Malek H. op. cit.
- d) Khosravi K. op. cit.

inébranlable dans la modernisation progressive de l'agriculture depuis le bas, autrement dit, dans la stratégie précitée dite "uni-modale".

En effet, poursuivant l'étude de la place et du rôle de l'agriculture commerciale iranienne constituée des petites et moyennes exploitations commerciales agricoles, nous préparons ici, un autre modèle qui ne correspond pas aux deux modèles précités, bien qu'il emprunte plusieurs aspects à chacun. Le développement rural basé sur la croissance progressive de l'agriculture commerciale pourrait être considéré par rapport aux deux stratégies précitées, en tant que stratégie "inter-modale".

Le rôle de l'agriculture commerciale dans le développement économique de l'Iran, fait, ainsi, l'objet de la deuxième partie de notre thèse, que nous essayerons d'analyser à l'aide de notre enquête.

Cependant, il nous faut noter que la croissance économique se manifeste en des points ou pôles de croissance avec des intensités variables. De plus, elle se répand par divers canaux et avec des effets finals variables pour l'ensemble de l'économie. Ainsi, dans le monde réel, certains secteurs ont de plus grands effets multiplicateurs à offrir que d'autres. Ils varient sans doute selon les pays, remarque Kindleberger mais les transports, les communications, l'éducation et peut-être l'énergie électrique sont les candidats les plus évidents"(1).

Nous trouverons au contraire, qu'en Iran, comme peut-être dans plusieurs autres pays en développement, l'unité entraînant se fixera au sein du complexe agricole. Par complexe agricole, nous convenons d'appeler la totalité du secteur agricole (A)

(1) Kindleberger, "Economie du développement" cité d'après R. PASSET "La Politique" op. cit. P. 245.

ainsi que les industries agricoles et alimentaires (IAA) :

$$CA = A + IAA$$

C'est en effet, selon le terme de l. Malassis, le complexe de production agri-industriel (distribution non comprise) C.P.A.I. (1).

Ainsi le reste de l'économie (RE) sera la somme des autres industries (AI) et des services (S) :

$$RE = AI + S$$

Pour la France, les IAA sont constituées essentiellement d'industries alimentaires, il n'existe que deux exceptions notables, celle du tabac et des allumettes et celle des animaux pour animaux. Dans le cas de l'Iran, cette dernière industrie quasiment n'existe pas. Nous avons, cependant, une industrie du textile qui est en grande partie une affaire rurale, le tapis persan en étant le meilleur témoignage. Certains chercheurs iraniens n'admettent pas que le textile soit intégré dans le groupe des IAA (2). Cependant le textile en tant que secteur est largement une activité rurale, puisque les matières premières utilisées sont d'origine agricole, et ce sont les paysans - surtout les femmes et les enfants - qui font le travail dans le cadre de la vie rurale intégrée.

Dans la présente partie, nous allons commencer par une analyse du tableau inter-industriel. Là nous verrons que les cultures vivrières, doublées des cultures industrielles (sucre,

(1) L. Malassis "La structure et l'évolution du complexe agri-industriel d'après la comptabilité nationale française" in économie et société Tome III, N° 9 Sep. 1969 PP. 1667 - 1687.

(2) Voir par exemple Esfandiar Rachidzadeh, "le secteur rural et le développement économique : le cas de l'Iran", Thèse N° 309, Université de Genève, 1978.

coton, thé, oléagineux) fournissent les premiers éléments d'une industrialisation enracinée dans le pays. Plus précisément, l'industrialisation se situe à la fois en aval et en amont de notre agriculture. En aval quand elle transforme les produits de la terre et de l'élevage. Nombres d'usines travaillent le sucre, le coton, le thé, les oléagineux etc En amont, quand les entreprises locales régionales ou nationales fournissent les outils, les équipements agricoles adaptés, les engrais et réparent le matériel en service.

Par conséquent, nous proposerons que les IAA en tant qu'activités motrices, méritent une plus forte concentration des efforts publics et privés.

Nous étudierons la politique de développement de l'Iran de ces 30 dernières années par une analyse succincte des plans de développement afin que nous puissions voir quelle fût l'orientation des investissements publics et privés et que nous en déduisions l'ordre de priorité qui fut choisi. Ainsi, nous examinerons le rôle qui fut envisagé pour le complexe agricole.

Dans le chapitre 3, nous traiterons des politiques et des actions directes qui affectent le développement agricole, i.e. la mécanisation agricole, le crédit, la commercialisation, le problème et les prix agricoles.

Les thèmes suivants seront consacrés aux capacités et problèmes de la production agricole chez les agriculteurs commerciaux ainsi que leur mentalité et leurs comportements ce qui indéniablement favorise le développement agricole. Ces approches psycho- et socio-économiques mettent en lumière, à proprement parler, le rôle de l'agriculture commerciale dans la croissance économique de l'Iran.

Nous présenterons cette deuxième partie en quatre chapitres :

Chapitre 1 : L'importance du complexe agricole dans le développement de l'économie nationale : une étude à partir du tableau inter-industriel.

Chapitre 2 : Les plans du développement et le rôle envisagé pour le complexe agricole.

Chapitre 3 : L'agriculture commerciale et les actions directes sur le développement agricole

Chapitre 4 : L'agriculture commerciale et les actions indirectes sur les composantes humaines du développement agricole.

CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE.



CHAPITRE 1

L'IMPORTANCE DU COMPLEXE AGRICOLE DANS LE DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE NATIONALE : UNE ETUDE A PARTIR DU TABLEAU INTER-INDUSTRIEL

1.1.- LES SECTEURS DE L'ECONOMIE IRANIENNE.

Le tableau input-output de 1965 (Cf. l'annexe) a divisé toute l'économie en 29 secteurs. Par secteur économique ou activité, on entend un groupe d'industries produisant différentes sortes de produits.*

Une industrie peut être considérée comme un agrégat statistique d'entreprises ou de firmes produisant des produits plus ou moins homogènes. On peut étendre cette distinction aux secteurs produisant des services. En considérant des flux provenant des secteurs économiques, on a surtout essayé d'associer différents types de produits et de sous-produits.

On peut se demander si la classification en secteurs était celle qui convenait, car, il y a un très grand nombre de secteurs, chacun produisant autant que possible un produit homogène. Mais étant donné que pour des considérations pratiques, un tel procédé n'est pas réalisable, il faut obligatoirement faire face au problème du " produit-mix " et considérer le flux comme un agrégat de différents types de biens et services.

* - Une première version de cette question a été publiée in " Iranian Economic Review : Revue iranienne d'économie ", Téhéran University, N° 5-6, fall winter 1978, P. 111 - 143.

Il est évident que cela crée simultanément le problème de l' "input-mix ", étant donné que chaque " produit-mix " est en même temps une combinaison d'inputs.

Les 29 activités ou secteurs de l'économie iranienne globale rentrent dans les trois principales catégories suivantes : la production du secteur primaire, les branches d'activités secondaires (grandes et petites industries), et les activités tertiaires - comprenant les activités non classées. Les compositions des secteurs sont comme suit :

COMPOSITION DU SECTEUR PRIMAIRE :

- 1.- Agriculture
- 2.- Elevage
- 3.- Mines
- 4.- Pétrole

BRANCHES D'ACTIVITES SECONDAIRES :

- 5.- Industries alimentaires
- 6.- Boissons
- 7.- Tabac
- 8.- Textiles
- 9.- Habillement
- 10.- Ameublement
- 11.- Papier et presse
- 12.- Cuirs et peaux
- 13.- Caoutchouc
- 14.- Produits chimiques
- 15.- Minéraux non métalliques
- 16.- Métaux ordinaires

- 17.- Production des métaux
- 18.- Construction de machines
- 19.- Construction de véhicules
- 20.- Industries diverses.

BRANCHES D'ACTIVITES TERTIAIRES.

- 21.- Bâtiment
- 22.- Eau et électricité
- 23.- Transports
- 24.- Communications
- 25.- Commerce
- 26.- Banques, Assurances
- 27.- Loyers
- 28.- Santé publique et Education
- 29.- Services privés

Avant d'analyser l'importance des Industries agricoles et alimentaires au sein de l'économie nationale, nous allons présenter une étude descriptive et explicative de ces industries et leurs évolutions pendant ces dernières années.

1.2. - LES INDUSTRIES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES (IAA) :
DESCRIPTION ET EVOLUTION

1.2.1. - LES INDUSTRIES ALIMENTAIRES :

L'industrie moderne qui s'est installée en Iran, tout de suite après le pétrole, a été l'industrie de la conserve et des autres produits de l'agriculture.

Au début des années 1920, un propriétaire terrien a construit une raffinerie de betteraves sucrières près de MASH-HAD, utilisant des machines allemandes et employant des techniciens de même nationalité. Cet effort s'est avéré être un échec.

Mais quelques années plus tard, le gouvernement est intervenu et a fait construire près de Téhéran la première raffinerie importante de sucre devenue opérationnelle dans les années 1930. Une fois le chemin de fer, Trans-Iranien, achevé, d'autres raffineries ont été construites le long des voies marchandes, au bord de la mer Caspienne, autour de Téhéran, et à Arak.

Quand le chemin de fer fut étendu à l'Ouest de Téhéran, en 1940, une autre usine importante fut construite à Karaj. D'autres usines plus petites furent mises en route à l'écart des voies ferrées, à Shiraz, à Kirmanshah, près du lac Oroumieh et à Mash-had. Les deux dernières usines citées furent reliées par la voie ferrée après la Seconde Guerre Mondiale. Ces raffineries aussi bien que l'usine de Shiraz ont depuis vu leur importance augmenter considérablement.

La production totale de sucre en 1939 se situait au dessous de 20.000 tonnes, soit environ un tiers de la consommation du pays.

En 1959 la production dépassait 83.000 tonnes, mais elle restait cependant insuffisante de sorte que 260.000 tonnes supplémentaires devaient être néanmoins importées. La plupart des raffineries ne traitent que la betterave à sucre.

Pendant longtemps, il n'y a pas eu de production commerciale de sucre. Au Khuzistan, où l'industrie s'était, à l'origine, développée au cours des premiers siècles av.J.C.; elle a disparu dans les siècles qui ont suivi et n'existait plus du tout il y a 1.500 ans. Cette situation a été une conséquence de l'état de guerre permanent, de la désuétude dans laquelle l'irrigation avait sombré, et du taux de salinité du sol qui augmentait.

Avec des projets d'irrigation, qui ont fait couler beaucoup d'encre et qui ont coûté des sommes colossales, la restauration de la culture de la canne à sucre vient de commencer.

En 1970, la raffinerie de sucre de Ahwaz a pris en charge l'exploitation de 1.000 hectares de canne à sucre supplémentaires pour faire fonctionner l'usine de Hafttapeh qui ne produisait alors que 10% de la consommation globale de sucre de l'Iran. (1) En 1354 (1975), la production de sucre a ainsi atteint le total de 770.000 tonnes. (2)

Malgré une augmentation annuelle de l'ordre de 7,4 % de la production de la canne à sucre et 1,2% de celle de la betterave pendant les sept dernières années, l'importation du sucre a augmenté de 158.900 tonnes en 1351 (1972) à 261.000 tonnes en 1355 (1976). Ce dernier chiffre représentait quelques 243 millions de dollars (3)

-
- 1.- The Bank of Iran and the Middle East, IRAN : Economie Review of the Year 1349, Tehran, P. 36.
 - 2.- D'après le tableau 38, de "l'Annuaire des Statistiques de 1356 ", Op. Cit., P. 407.
 - 3.- D'après le tableau 50, Bank Markasi Iran, " Rapport Annuel " 1356, Op. Cit., P. 246.

L'on constate que même pour cette industrie, la politique suivie a été bien en deçà des possibilités.

L'introduction de la culture du thé dans la région de la mer Caspienne a rendu nécessaire la création d'installations pour sélectionner, sécher et faire fermenter les feuilles : Ainsi des unités plus ou moins efficaces ont été installées dans des localités où se pratiquait la culture du thé, afin de prévenir le gaspillage de la production brute après la cueillette.

Selon l'avis d'experts britanniques, les variétés de thé produit sont égales en qualité à celles des meilleures productions de l'Himalaya (1). La production a atteint 20.000 tonnes en 1355, (1976), mais la consommation de thé en Iran est si élevée que le pays doit importer quelques 17.000 tonnes pour satisfaire la demande.

Une autre vieille industrie, l'extraction de l'huile végétale à partir de la graine de sésame et autres graines a été réintroduite après la Seconde Guerre Mondiale. Bien qu'une ancienne et énorme presse en bois soit encore en activité au bazar de Isfahan, presque tous les autres équipements dans le pays sont modernes, et aujourd'hui ils traitent également la graine de coton.

Les usines modernes sont situées dans les régions de culture de ces graines, autour d'Isfahan, Tabriz, Téhéran, et sur le littoral de la mer Caspienne près de Babol. La production totale d'huile végétale atteignait 27.00 tonnes en 1960, mais 7.000 tonnes supplémentaires devaient être importées.

Le pays produisait 58.000 tonnes en 1970 et en exportait une partie en gagnant de ce fait 541 millions de rials. (2)

1.- Cambridge, Op.Cit., P.546.

2.- Source : Tableaux 50 et 57, Bank Markazi Iran, Annual Report, Balance Sheet 1349, Téhéran, 1972, pp. 151, 152.

Cependant, dans les dernières années la situation s'est détériorée et le pays a dû accroître l'importation d'huile végétale. La somme payée pour cette importation est passée de 52 millions de dollars en 1351 (1972) à 147 millions de dollars en 1356 (1977). (1)

Les abattoirs iraniens ont vu leur production de graisses et d'huiles animales augmenter de 24.000 tonnes ; seuls les grands abattoirs autour des villes fabriquent ces derniers sous - produits.

L'industrie de la minoterie n'a été entreprise que sur une petite échelle dans les régions agricoles ; en 1930, les usines mécaniques les plus importantes sont construites près des silos gouvernementaux à Ahwaz, Téhéran et dans quelques autres grandes villes. Comme les récoltes sont insuffisantes, comme par exemple en 1961, 1971 et les années suivantes, des quantités supplémentaires de blé sont importées de l'étranger et traitées dans les usines gouvernementales (Dans certains cas le gouvernement autorise l'importation de la farine).

Des usines modernes pour le traitement de riz sont implantées dans les régions rizicoles situées au sud et à l'ouest de la mer Caspienne.

L'industrie des conserves de fruits a été lancée dans la région de Mashād peu de temps avant la Seconde Guerre Mondiale : une spécialité de cette usine est la mise en conserve des fameuses pêches de Mashād . D'autres conserveries de fruits ont été construites depuis cette époque autour de la mer Caspienne, ainsi que près de Shiraz et dans certains autres localités.

1.- D'après le tableau 50, Bank Markazi Iran, Rapport Annuel, 1356.

Une autre industrie traditionnelle, à laquelle on cherche à redonner vie dans beaucoup de petites usines très largement disséminées en Iran, est l'industrie des fruits séchés (raisins, dattes, abricots, etc...) A peu près 200.000 tonnes sont normalement traitées, dont le tiers approximativement est destiné à l'exportation.

En 1353 (1974), il y avait quelques 1.183 usines des industries alimentaires employant chacune au moins 10 ouvriers. Les effectifs totaux des travailleurs dans ces usines étaient de 61.261 personnes, soit 15,46 % du total en industrie. Le secteur des industries alimentaires achetait 19,51 % des ventes sectorielles au sein des industries, et produisait quelques 15,40 % de la valeur ajoutée industrielle. (1)

Un autre point intéressant, concerne celui de la propriété de ces industries, c'est-à-dire qu'il y a 1.715 propriétaires dans ce domaine. (2)

1.- D'après le tableau 32 " L'Annuaire des Statistiques de 1356 " Op. Cit. P. 402.

2.- Ibid. Tableau 33, P. 403.

1.2.2. - L'INDUSTRIE DES BOISSONS :

La situation de l'industrie des boissons alcoolisées mérite une analyse objective. Cette industrie n'avait pas d'existence réelle et véritable avant la dynastie des Pahlavis, sinon d'une manière très artisanale, très marginale et surtout très localisée (auprès de certaines minorités religieuses).

Son apparition en tant que telle est donc liée à la vague de "modernisation" artificielle qui vit le jour aux environs des années 1305 (1926) en Iran. Dans la même direction, il y a eu une accentuation à partir des années 1340 (1961) et surtout à partir des années 1350 (1970) parallèlement avec le plan politique consistant à "occidentaliser" soi-disant les comportements et les structures socio-économiques de l'Iran.

L'échec de cette tentative factice se passe de commentaire. Depuis la mise en route du régime islamique, la production, la vente et la consommation de toute boisson alcoolisée est interdite. Un plan de reconversion de ces industries a été appliqué et les résultats paraissent être partiellement positifs.

Avant la révolution, la bière de style allemand était distillée à Téhéran, et plusieurs villes du nord produisaient de la vodka et différentes sortes de liqueurs sucrées. Une importante distillerie moderne de vodka était située à Ahwaz. Les vignes cultivées à Shiraz, Quazvin, et Ispahan - étaient de création récente à partir de plants en provenance d'Europe et sans aucun lien avec le type d'industrie qui existait en Iran au Moyen-Age. Des crûs relativement peu sucrés comme les vins du Rhin et le Bourgogne étaient alors fabriqués (1).

(1) Nous ne sommes pas en mesure d'avoir une idée précise au sujet de l'avenir des boissons alcoolisées dans une république islamique. Nous pouvons simplement dire que la production de boissons alcoolisées est interdite à l'heure actuelle.

En ce qui concerne les boissons non-alcoolisées, on constate un certain progrès : quelques 977 millions de bouteilles étaient produites en 1354 (1975) au lieu de 800 millions en 1353 (1974). (1)

59 usines industrielles de boissons employaient quelques 5.149 personnes en 1353 (1974) (2). Ce secteur a contribué à quelques 1.847 millions de rials en valeur ajoutée brute cette même année.

-
- 1.- D'après " l'Annuaire des Statistiques de 1356 " Op. Cit. p. 407.
 - 2.- D'après le tableau 32, Ibid. P. 402.

1.2.3.- L'INDUSTRIE DU TABAC.

L'industrie du tabac a commencé après la Première Guerre Mondiale et les premières usines de cigarettes ont été construites par des experts grecs, près de Téhéran et de Tabriz. On a commencé à produire des cigarettes du type " tabac de Virginie " après la Seconde Guerre Mondiale. Comme la production et la vente du tabac sont des monopoles gouvernementaux, l'implantation d'usines de tabac est très sévèrement réglementée.

En 1353 (1974) il existait trois usines de traitement du tabac, qui employaient 5.067 personnes, et produisaient en gros 9.318 millions de rials en valeur ajoutée brute.(1)

L' effectif dans la chaîne de production était de 3.765 personnes soit 74,3% du total. Ainsi, il nous semble que les effectifs administratifs sont plus qu'ils ne devraient normalement être. La production a augmenté jusqu'à atteindre 15.314 millions de cigarettes et de cigares, et 6.044 tonnes de tabac en 1354 (1975). (2)

-
- 1.-D'après l'" Annuaire des Statistiques de 1356 " Tableau 32, P. 402.
 - 2.- Ibid. p. 407.

1.2.4.- L'INDUSTRIE DU TEXTILE.

Pendant le Second Plan de Développement (1956-1962) le gouvernement a établi une politique de crédit à long terme pour les investissements privés ; il a créé une Banque pour le Développement industriel et il a consenti des prêts d'un montant global de 70 millions de dollars. (1)

La plus grande partie de ces prêts, soit 32%, est allée à l'industrie textile. En conséquence la capacité annuelle de production de cette industrie (pour les secteurs public et privé) est passée de 60 millions de mètres en 1955 à 418 millions en 1962.

Les indices de production du coton et de la laine ont enregistré un accroissement constant pendant la période des quatre premiers Plans et les importations de matériel nécessaire aux installations de cette industrie ont rapidement augmenté en volume et en valeur. En 1353 (1974), l'industrie textile conservait sa position dominante au sein des industries manufacturières, employant encore à cette époque plus de 29 % de la population active employée en industries.

L'industrie des tapis, pour laquelle l'Iran est réputé depuis très longtemps, reste une industrie artisanale, manuelle.

Il existe un certain nombre de grandes usines, mais beaucoup de tapis sont encore produits dans les "bazars" et surtout au sein des tribus nomades et par les femmes chez elles.

1.- Iran in the 1970's : opportunities in a dynamic developing economy,
Iran Chamber of Commerce, Industries and Mines, Téhéran 1971.P.99

La laine est le principal matériau utilisé, mais le coton est souvent employé comme trame parce qu'il permet un travail plus fin. La soie aussi est parfois employée. De jeunes enfants, parce qu'ils ont des doigts fins, sont fréquemment employés à de telles tâches, et les produits obtenus sont vendus à travers le monde entier spécialement en Amérique du Nord, aux riches habitants du Moyen-Orient, en Allemagne et en France.

La demande s'est beaucoup accrue récemment car un beau tapis persan est un " rempart " contre l'inflation, et aussi les tapis sont passés du troisième au deuxième rang sur la liste des produits exportés après le pétrole et parfois le coton brut (voir le tableau page 360 pour une appréciation générale sur l'exportation du pays).

L'exportation de tapis s'élevait à 114,5 millions de dollars en 1356 (1977), représentant ainsi 21,88% des exportations non pétrolières qui sont de loin les plus importantes par leur contribution en ce domaine. La production totale de tapis est évaluée à 175 millions de m² par an.(1)

Il existait 1570 usines industrielles du textile employant 115.491 personnes en 1353. (2) La valeur ajoutée brute de ce secteur était de l'ordre de 25.167 millions de rials.

x x x

D'une manière générale, on peut affirmer que les IAA emploient 47,1 % de la population active employée en Industrie et produisent environ 21% de la VA du secteur industriel. Autrement dit ce sont des Industries " Labor - intensives ".

Après avoir étudié l'évolution et l'importance des IAA, il est nécessaire de continuer leur analyse à partir du Tableau d'Input-Output de l'économie iranienne.

1.- E.I.U.- Econ. Review Iran, p.72, Op., Cit., P.14.

2.- D'après le tableau 32 "L'Annuaire des Statistiques de 1356 " Op., Cit., P. 402.

1.3. - LECTURE DU TABLEAU INTER-INDUSTRIEL :

Les lignes du tableau inter-industriel représentent les secteurs produisant différents types de produits. En lisant selon les lignes du tableau on est renseigné par conséquent, sur les emplois des différents produits. Les colonnes qui correspondent à la même classification sectorielle, représentent les inputs nécessaires à la production.

Cependant, les transactions inter-industrielles concernent uniquement les coûts actuels des matières premières et des services qui sont nécessaires pour maintenir le niveau de production actuel des différents secteurs. Par conséquent, la lecture du tableau le long des colonnes, nous indique la ventilation des matières premières et des services qui sont utilisés comme inputs pour le secteur inscrit dans la colonne.

(32)- Salaires et gages

(33)- Loyers, profits, intérêts

(34)- Amortissements

(36)- Impôts directs

(37)- Produit intérieur brut aux prix du marché

On constate que les importations sont données séparément pour chaque ligne et que :

(35)- Revenu intérieur = (32) + (33) + (34)

Intitulés des colonnes supplémentaires:

(32)- Consommation privée

(33)- Consommation publique.

- (34)- Formation du capital en Agriculture
- (35)- Formation du capital dans l'Industrie
- (36)- Formation du capital dans les Services
- (37)- Formation du capital dans le Bâtiment
- (38)- Formation totale du capital
- (39)- Exportations.

On voit que (38) = (34) + (35) + (36) + (37)
et que (40), emploi final = (39) + (38) + (33) + (32)

Ces colonnes supplémentaires rendent parfaitement compte du volume et de la répartition de la demande finale pour l'année considérée. On observe ces flux quand la demande exprimée par les ménages et le secteur public est satisfaisante : il en est de même pour la demande d'investissement exprimée par l'agriculture, l'industrie, les services et le bâtiment. Le vecteur colonne des importations figure à l'extrême gauche.

Pour représenter le tableau input-output de l'Iran, il nous faut l'abrégé en un nouveau tableau comportant seulement cinq nouvelles branches d'activité, chacune d'elle comprenant un certain nombre des branches initiales correspondant à ce que nous avons déjà étudié.

1.- Agriculture: $A = 1 + 2$

2.- Industries agricoles et alimentaires:

$$IAA = 6 + 7 + 8 + 9$$

3.- Autres industries: $AI = 10 + 11 \dots + 23$

4.- Pétrole et mines: $P \text{ et } M = 3 + 4$

5.- Services: $S = 24 + 25 \dots + 30$

Nous trouvons aussi la valeur ajoutée $VA = 32 + 33 + 34$. Ensuite, après avoir effectué ces opérations nécessaires, nous construisons le tableau I. En examinant ce tableau, il apparaît clairement que tous les R dans toutes les colonnes sont égaux aux T des lignes correspondantes, c'est à dire que :

$$\text{Ressources} = \text{Emplois.}$$

Nous observons aussi que la relation suivante se vérifie pour chaque colonne :

$$PB = VA + AS.$$

Pour l'agriculture, par exemple, cette relation est :

$$131\ 123 = 17\ 824 + 113\ 299$$

La formule suivante nous permet aussi de trouver la ressource R pour chaque colonne:

$$R = AS + VA + M,$$

c'est à dire $132\ 711 = 17\ 824 + 113\ 299 + 1\ 588$ pour l'agriculture.

Il est intéressant d'observer aussi que le total des biens et services vendus par les secteurs entre eux est égal à ce qu'ils achètent :

$$\sum AS = \sum VS = 201\ 080.$$

En partant de la relation : Ressources = Emplois et en supposant que $C_1 Pu + C_2 pr = C$ (Consommation totale) et que $FCA + FCIn + FCS + FCB = I$ (l'investissement), nous pouvons en déduire que :

$$R = AS + VA + M,$$

$$R = VS + C + I + X = ET.$$

Et comme : $\sum AS = \sum VS$

on peut écrire : $VA = C + I + (X - M)$

TABLEAU 1 : TABLEAU INTER-INDUSTRIEL AGREGÉ A CINQ SECTEURS -
(En millions de rials courants)

	A	IAA	AI	P + M	S	VS	C Priv.	C. Pub	I	X	DF	T
A	11 677	48 910	4 649	0	1 290	66 526	62 907	800	0	2 478	64 597	132 711
IAA	1 929	11 346	13 220	2 456	1 609	30 560	67 248	2 426	0	5 539	69 737	105 773
AI	968	3 177	22 651	1 031	6 885	34 712	33 594	3 638	59 187	1 175	80 480	132 306
P + M	258	1 840	4 963	17 945	3 133	28 139	2 549	600	0	79 740	81 277	111 028
S	2 992	9 607	11 206	712	16 626	41 143	125 865	10 775	2 269	4 226	139 499	184 278
AS	17 824	74 880	56 689	22 144	29 543	201 080	292 163	18 239	61 456	93 158		666 096
VA	113 299	25 417	58 503	87 272	151 099							
PB	131 123	100 297	15 192	109 416	180 642							
M	1 588	5 476	17 114	1 612	3 636	29 426						
R	132 711	105 773	132 306	111 028	184 278	666 096						

LEGENDE :

- A = Agriculture
- IAA = Industries Agricoles et Alimentaires
- AI = Autres Industries
- P+M = Pétroles et les Mines
- S = Services
- AS = Achats sectoriels
- VA = Valeur Ajoutée
- PB = Produit Brut
- M = Importations

- R = Ressources
- VS = Ventes sectorielles
- C₁ = Consommation privée
- C₂ = Consommation publique
- I = Formation de capital
- X = Exportations
- DF = Demande finale
- T = Emplois finals = (VS + DF+M)
- DF = C₁ + C₂ + I + (X - M)

Pour l'Iran, on a :

$$435\ 590 = 310\ 402 + 61\ 456 + (93\ 158 - 29\ 426)$$

Nous n'avons pas les données nécessaires pour trouver les coefficients d'utilisation $\frac{N}{VA}$ OU $\frac{N}{PB}$ pour le travail (N représentant le travail).(1) Nous ne pouvons pas trouver non plus les coefficients des résultats ou de productivité qu'il serait possible de calculer à l'aide des formules suivantes :

$$\text{Productivité du travail} \quad \frac{VA}{N} \quad \text{ou} \quad \frac{PB}{N}$$

$$\text{Productivité du capital} \quad \frac{VA}{K} \quad \text{ou} \quad \frac{PB}{K}$$

$$\text{Productivité totale} \quad \frac{VA}{N+K} \quad \text{ou} \quad \frac{PB}{N+K}$$

Nous pouvons toutefois continuer dans cette voie et trouver bien d'autres informations importantes.(2)

-
- 1.- Nous ne disposons pas des informations précises pour une année déterminée
 - 2.- Si la " marge commerciale " se trouve dans notre tableau, il nous faut l'ajouter à la V.A. pour qu'elle soit égale au second membre de notre formule. Il convient de mentionner ici que nous suivons, pour cette partie de notre travail, la méthode présentée au cours d'une conférence donnée à l'I.A.M., en 1970, cF. " Analyse du développement " par L.MALASSIS, cours de Planification Economique et de Développement Rural, Section 1, P. 34-69, I.A.M. Montpellier, décembre 1970.

14 -- ANALYSE DU TABLEAU INPUT-OUTPUT ABREGE.

Afin d'avoir une idée plus complète des relations du tableau inter-industriel, nous allons réécrire le premier "quadrant" de ce tableau et le diviser cette fois par mille, ce qui nous donne le tableau suivant :

TABLEAU II.

QUADRANT 1, du tableau Input-Output
(milliards de rials).

	A	IAA	AI	P + M	S
A	11,6	48,9	4,6	0,0	1,2
IAA	1,9	11,3	13,2	2,4	1,6
AI	0,9	3,1	22,6	1,0	6,9
P + M	0,2	1,8	4,9	17,9	3,1
S	3	9,6	11,1	0,7	16,6

Si nous réécrivons cette matrice sous une nouvelle forme, dans laquelle les valeurs les plus élevées se trouvent dans le triangle du bas, c'est à dire, par triangulation

de ladite matrice, nous pourrons voir quels sont les plus stimulantes et quels sont celles qui sont les plus stimulées.

TABLEAU III.

Forme triangulée du système "naturel".

	AI	IAA	S	P + M	A
IAA	22,6	3,1	6,9	1	0,9
S	13,2	11,3	1,6	2,4	1,9
P + M	11,1	9,6	16,6	0,7	3
A	4,9	1,8	3,1	17,9	0,2
	4,6	48,9	1,2	0	11,6

De telles relations deviennent plus claires dans un modèle dans lequel toutes les valeurs élevées des a_{ij} se trouvent au-dessous de la diagonale principale de la matrice.

En fait, le système "triangulaire" a été obtenu par réarrangement des lignes et des colonnes du système "naturel" décrit dans le paragraphe précédent, comme indiqué par la séquence dans laquelle apparaissent maintenant les numéros d'ordre des secteurs.

La relation hiérarchique structurelle établie entre les différents secteurs n'apparaît pas clairement dans le premier arrangement au hasard.

Peut-être cela tient de la séquence selon laquelle le bureau de statistiques de notre économie a assigné des numéros d'ordres à ces secteurs. Dans le tableau réarrangé, on voit facilement que le secteur AI qui se trouve maintenant dans la colonne à l'extrême gauche, absorbe des inputs provenant de tous les autres secteurs mais livre son output total directement à la demande finale. Ceci veut dire qu'il est le secteur le plus stimulant (secteur entraînant ou moteur **).

Le secteur A , situé maintenant dans la colonne à l'extrême droite, ne nécessite pour son fonctionnement, en plus d'une portion de son propre output, que de la main-d'oeuvre, du capital et d'autres matières premières du secteur " services ménagers ". D'autre part, ce secteur livre des inputs à tous les autres secteurs, ainsi qu'à la demande finale. Ceci est l'infrastructure de toute une économie (secteur entraîné).

Selon l'ordre hiérarchique d'une économie étudiée à partir d'une matrice strictement triangulaire, les secteurs au-dessus et au-dessous entretiennent des relations complètement différentes avec ce secteur. Ceux qui sont situés au-dessous constituent les secteurs des fournisseurs ; un accroissement quelconque de la demande finale pour ce produit engendre des demandes indirectes qui se répercutent en cascade selon la diagonale de la matrice et n'ont aucune influence sur les secteurs au-dessus.

*.- Pour un exposé détaillé, voir François PERROUX, Les Techniques quantitatives de la Planification, P U F, 1965, P. 35-40.

Les secteurs au-dessus, quoiqu'il en soit, sont les secteurs clients ; un accroissement de la demande finale pour l'output d'un quelconque d'entre eux engendre une demande indirecte pour l'output du secteur en question. Par conséquent, un économiste chargé de programmer les effets indirects d'un accroissement de la demande finale pour un output de ce secteur n'aura besoin de connaître que les coefficients d'input pour les secteurs au-dessous de celui-ci.

S'il voulait programmer les effets indirects sur ce secteur d'une demande engendrée ailleurs, il lui suffirait de travailler avec les coefficients d'input pour ce secteur et pour les secteurs situés au-dessus de celui-ci. Dans le cas du modèle, il verrait que les relations entre les secteurs à l'intérieur de chaque bloc sont semblables aux relations mutuelles qui lient tous les secteurs entre-eux dans le premier de ces modèles de systèmes, tandis que les relations entre les blocs (" interdépendance multirégionale ") sont analogues à celles qui existent entre les secteurs dans le modèle triangulaire. En d'autres termes, il verrait que les valeurs les plus fortes sont dispersées autour de la diagonale.

La commodité pour l'économiste et la machine à programmer ne constitue pas, bien sûr, les seuls buts les plus significatifs qui conduisent à un tel arrangement du tableau input-output. La " triangulation " du tableau sert aussi à représenter la structure interne des transactions inter-industrielles. Celles-ci définissent des groupes et blocs d'industries reliées entre eux de façon plus étroite.

Un observateur avisé est certain de trouver qu'il peut totaliser les gains de toutes les industries à l'intérieur d'un groupe afin de déterminer l'avenir de chacune d'entre elles. Le planificateur peut découvrir que l'effort pour promouvoir la croissance d'une industrie dans un des blocs nécessite le développement préliminaire des industries d'un autre bloc et peut ainsi activer le développement d'industries dans un autre bloc encore.

La triangulation d'un tableau réel d'input-output, c'est à dire, la détermination de ses propriétés structurelles propres - est une tâche difficile.* Elle est compliquée par le fait que l'on doit prendre en compte non seulement la distinction entre les éléments nuls et non négatifs mais aussi les différences souvent plus importantes entre leurs grandeurs numériques effectives.

Le degré à partir duquel une triangulation révèle des détails structurels significatifs dépend aussi de la finesse de la répartition sectorielle. Un simple élément dans un tableau hautement agrégé peut cacher le bloc d'une matrice triangulaire ou la bande étroite de relations inter-sectorielles plus fines. Le manque d'informations détaillées suffisantes au sujet de la structure interne de groupes et blocs d'industries peut imposer de sévères limitations dans les efforts pour expliquer le comportement d'un système économique dans son ensemble.

*.- Voir MASSON Denis, "Méthode de triangulation du Tableau Européen des échanges inter-industriels", Revue Economique, N°2, mars 1960, P.239 et suivantes.

Dépendance, indépendance, hiérarchie et circularité sont les quatre principaux concepts, tous reliés entre eux, de l'analyse structurelle.(1) Dépendance veut dire ici que chacune des cinq variables représentant l'output de chacun des secteurs figure directement dans chacune des équations input-output.

Dans le fonctionnement d'une telle économie, une augmentation quelconque de l'output commandée par un secteur quelconque nécessiterait pour être livrée à la demande finale un accroissement des inputs de son secteur à partir de tous les autres secteurs, sans exception.

D'autre part, une simple augmentation de la demande directe peut constituer toute une chaîne de demandes indirectes, accroissant ultérieurement l'output total de chaque secteur du système.

Un système plus adéquat et naturel est représenté par le modèle dans lequel quelques-uns des a_{ij} sont nuls (ou bien très petits). L'industrie dont une des cases est égale à zéro ne retire aucun input (ou peut-être un input insuffisant) de l'industrie dont elle coupe les lignes (voir par exemple notre colonne P + M et la ligne A).

Si le a_{ij} correspondant, formé par la combinaison inverse de colonnes et de lignes est insignifiant (cette fois le secteur A achète au secteur P + M), alors ces deux secteurs peuvent être décrits comme étant indépendants l'un de l'autre.

1.- Voir François DAGENAIS, " l'Economie du Complexe Agro-industriel", thèse non publiée, Faculté de Droit et des Sciences Economiques, Montpellier 1972, P. 36-63, pour un exposé détaillé et différent du nôtre.

Plus une économie est avancée, plus sa structure est complexe et articulée. Les Etats-Unis et l'Europe de l'Ouest produisent respectivement à peu près un tiers et un quart de l'output mondial total de biens et services. Il n'est pas surprenant, en conséquence, de découvrir que leurs tableaux d'input-output utilisent la même triangulation.

En mettant à part l'économie des Etats-Unis qui est sans commune mesure, la similarité entre les deux ensembles de relations intersectorielles devient beaucoup plus visible lorsque les tableaux triangulés d'input-output des deux systèmes sont superposés. A eux deux, ils contiennent - avec des exceptions bien connues, mais mineures - une gamme complète des activités économiques de toutes sortes. (1)

Chacune des industries de ce tableau combiné a ses besoins particuliers en input, caractéristiques de cette entreprise, non seulement aux Etats-Unis et en Europe mais aussi dans n'importe quel lieu où pourrait agir cette opération.

Les besoins pour satisfaire l'appétit d'un haut fourneau, d'une cimenterie ou d'une centrale thermo-électrique, sont les mêmes en Inde ou au Pérou que, disons, en Italie ou en Californie. Dans un sens, la matrice des coefficients input dérivée de celle du tableau d'input-output des Etats-Unis ou de l'Europe occidentale, constitue un livre complet de cuisine de la technologie moderne. Il représente, sans aucun doute, la structure d'une économie complètement développée dans les limites rendues possibles aujourd'hui par le développement.

1.- Voir Wassily LEONTIEF, " The Structure of Development ", Technology and Economic Development, Pelican Books, 1965, P. 138.